

Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1907-09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

VIII

BULLETIN

(ANNUAIRE)

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris

Fondée le 16 septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, Rue Serpente

PARIS

—
1907

4° 0².0
623

Septembre 1907. N° 8.

BULLETIN

(ANNUAIRE)



Société Franco-Japonaise
de Paris

0²0

623

COURBEVOIE
IMPRIMERIE E. BERNARD

14-15, RUE DE LA STATION

BUREAUX A PARIS : 1, RUE DE MÉDICIS

BULLETIN

(ANNUAIRE)

de la

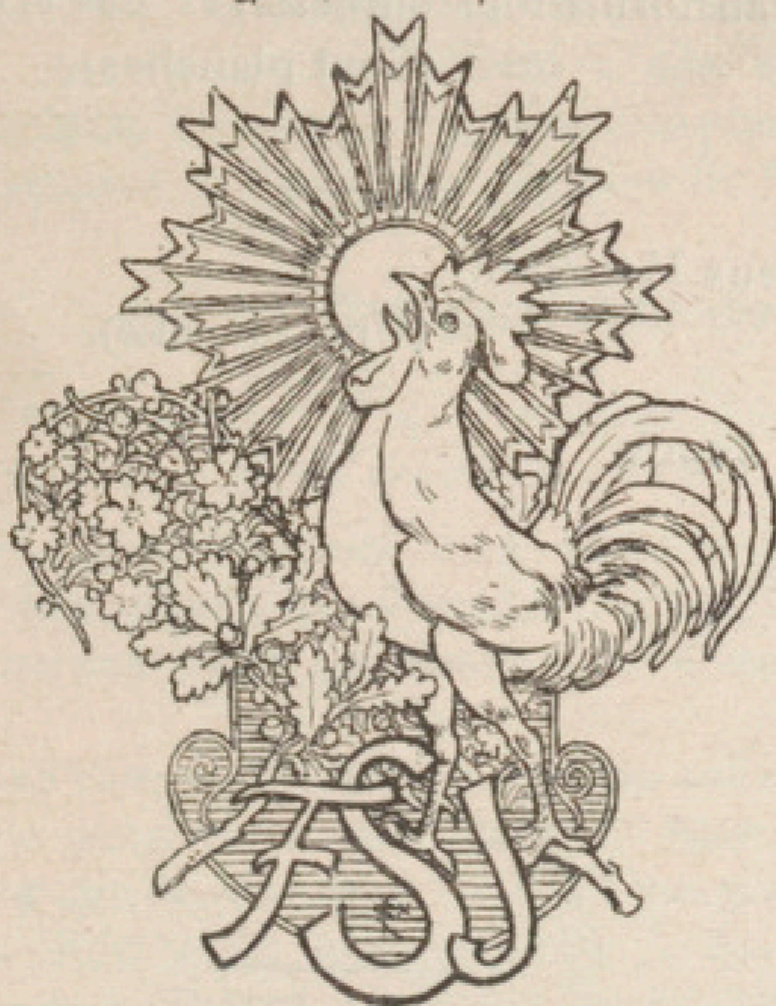
Société Franco-Japonaise



de Paris

Fondée le 16 septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, Rue Serpente

PARIS

—
1907

INDEX

Annuaire.

Statuts.

Membres d'honneur, du Bureau et du Conseil.

Liste alphabétique des Membres.

Réunion du Conseil.

Procès-verbal du 4 juillet 1907.

Dr Ed. Mène.

Des transformations successives des armures japonaises.
(Sept planches).

Variétés.

Le Vieux Mendiant.

(Une planche).

Nouvelles du Japon.

Bibliographie.

Avis divers.

STATUTS

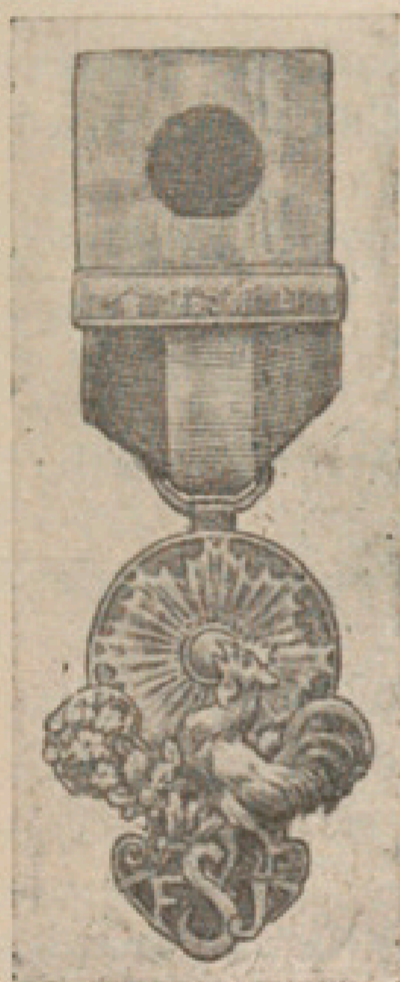
DE LA

SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE

DE PARIS

~~~~~

#### I. — But et Siège social.



ARTICLE PREMIER. — La Société Franco-Japonaise de Paris est un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent à un titre quelconque les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants.

Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs français au Japon, et japonais en France, l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires.

ART. 2. — La Société a pour moyens d'action des conférences, des publications et une bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux.

ART. 3. — La Société a son siège à Paris, Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente ; ce siège peut être transféré, à Paris, par décision du bureau.

#### II. — Composition de la Société.

ART. 4. — La Société se compose : 1<sup>o</sup> de membres d'honneur ; 2<sup>o</sup> de membres donateurs ; 3<sup>o</sup> de membres à vie ; 4<sup>o</sup> de membres annuels ; 5<sup>o</sup> de membres libres.

Le titre de membre d'honneur peut être offert à de hautes personnalités, parmi lesquelles peuvent être choisis des Présidents d'honneur.

Les membres donateurs sont ceux qui auront versé une somme de 300 francs au minimum en une fois.

Les membres à vie sont ceux qui auront payé une somme de 150 francs.

Les membres annuels sont ceux qui versent une cotisation annuelle de 15 francs, plus 12 francs d'entrée, donnant droit à l'insigne.

Le titre de membre libre peut être accordé à des personnes susceptibles — notamment par la voie de la presse — de rendre des services à la Société.

ART. 5. — Les dames peuvent faire partie de la Société.

#### III. — Administration de la Société.

##### 1<sup>o</sup> Conseil.

ART. 6. — La Société est administrée par un Conseil de 35 membres élus en Assemblée générale, et renouvelable annuellement par cinquième.

Les membres sortants sont rééligibles.

ART. 7. — En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

ART. 8. — Tout membre nommé en remplacement d'un membre décédé ou démissionnaire est considéré comme mis en son lieu et place, et ses fonctions ne s'étendent pas au delà du terme assigné à son prédécesseur.

ART. 9. — Le Conseil se réunit au moins six fois par an.

ART. 10. — Tout membre du Conseil ayant manqué aux séances consécutives d'une année pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11. — Le Conseil a la haute administration de la Société ; il nomme le Bureau chargé de la gestion.

Il statue sur les admissions et les radiations de sociétaires, sur les acceptations de dons et legs ; il charge le Bureau de soumettre à l'Assemblée générale toutes les propositions qu'il juge utiles et, en particulier, les modifications aux statuts qui peuvent lui paraître nécessaires.

#### 2° Bureau.

ART. 12. — Le Conseil choisit annuellement son Bureau parmi ses membres dans la séance qui suit l'Assemblée générale.

ART. 13. — Le Bureau se compose : d'un Président, de plusieurs Vice-Présidents, d'un Secrétaire Général, d'un Bibliothécaire-Archiviste, d'un Trésorier, d'un Trésorier-Adjoint.

Le Bureau pourra prendre, dans le sein du Conseil, des adjoints au Trésorier et au Secrétaire Général.

ART. 14. — Les fonctions de membres du Conseil et du Bureau sont gratuites.

ART. 15. — Le Bureau est chargé de la gestion de la Société ; il expédie les affaires courantes et pourvoit à toutes les dépenses utiles.

Il veille à la constitution d'un fonds de réserve pris sur tout ou partie des apports fournis par les membres à vie ou donateurs.

ART. 16. — Les employés, salariés ou non, reconnus nécessaires par le Bureau, seront désignés, congédiés et remplacés par le Président.

#### IV. — Assemblées générales.

ART. 17. — L'Assemblée générale des sociétaires est convoquée en séance ordinaire une fois par an, dans le premier trimestre.

Son bureau est celui du Conseil d'administration.

ART. 18. — Il est présenté à l'Assemblée, par le Bureau, un rapport moral et financier de l'état de la Société.

L'ordre du jour est établi par le Bureau ; il n'y figure que les propositions émanant du Conseil ou qui auraient été communiquées au Bureau, huit jours au moins avant la séance, par un ou plusieurs sociétaires.

ART. 19. — L'Assemblée arrête les comptes, procède aux élections des membres du Conseil et se prononce sur toutes propositions qui lui sont présentées par le Bureau.

ART. 20. — Il peut être tenu des Assemblées générales en séance extraordinaire ; elles sont alors convoquées par délibération spéciale du Conseil.

ART. 21. — Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents ou ayant exprimé leurs suffrages.

Les votes pourront avoir lieu par procuration ou par correspondance.

#### V. — Dissolution.

ART. 22. — La dissolution de la Société ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale.

Il sera décidé dans cette séance de l'attribution de l'actif.

---

## PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM.

L'AMBASSADEUR DU JAPON EN FRANCE.

BOISSONNADE DE FONTARABIE, Ex-Conseiller légiste du Gouvernement japonais.

## MEMBRES D'HONNEUR

MM.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

PRINCE AUGUSTE D'ARENBERG, Membre de l'Institut.

PRINCE ROLAND BONAPARTE, id.

BOUSQUET. . . . . Ancien Conseiller d'État.

BRINCKMANN (D<sup>r</sup> J.). . . Directeur du Muséum de Hambourg.

COLLIN-DELAUVAUD . . . Directeur de l'Office national du Commerce extérieur.

CROISSET . . . . . Doyen de la Faculté des Lettres.

DIÓSY. . . . . Président du Conseil de la *Japan Society*.

FLOURENS. . . . . Ancien Ministre des Affaires Étrangères.

GONSE. . . . . Homme de lettres.

HANOTAUX . . . . . Membre de l'Académie Française.

HIRAYAMA . . . . . Sénateur.

JANSSEN . . . . . Membre de l'Académie des Sciences.

KURINO (B<sup>on</sup>) . . . . . Ambassadeur du Japon à Paris.

LIARD. . . . . Vice-Recteur de l'Académie de Paris.

LUCY-FOSSARIEU (de). . . Consul de France.

ROUJON . . . . . Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

SAÏONJI (M<sup>is</sup>) . . . . . Président du Conseil Privé Impérial.

SCHNEIDER. . . . . Maître de forges.

SÉNART . . . . . Membre de l'Institut.

SIEGFRIED. . . . . Ancien Ministre du Commerce.

SOCIÉTÉ DES ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE.

SUYÉMATSU (B<sup>on</sup>).. . . . Ancien Ministre.

TÉRAOUTCHI (B<sup>on</sup>) . . . Général, Ministre de la Guerre.

## BUREAU

MM.

BERTIN. . . . . Membre de l'Institut, Dir<sup>r</sup> du  
Génie maritime C. R. . . *Président.*

GUIMET. . . . . Fondateur du Musée des re-  
ligions.

TATSUKÉ. . . . . 1<sup>er</sup> Secrétaire de l'Ambas-  
sade du Japon. } *Vice-Présidents.*

KOECHLIN . . . . . Publiciste.

MÈNE (D<sup>r</sup>). . . . . Docteur en médecine.

X... . . . . *Secrétaire général.*

ARCAMBEAU . . . . . Professeur. *Bibliothécaire archiviste.*

DUFOURMANTELLE . . . Secrétaire général de l'Al-  
liance Française. *Trésorier.*

BANNO. . . . . Négociant. *Trésorier adjoint.*

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

|                                             |                                                         |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| ALÉVÊQUE . . . . .                          | Professeur.                                             |
| AMARI . . . . .                             | Chancelier de l'ambassade du Japon à Paris.             |
| ANCELET . . . . .                           | Docteur en médecine.                                    |
| ARNAUD . . . . .                            | Notaire.                                                |
| BÉNAZET . . . . .                           | Attaché au Musée du Trocadéro.                          |
| BETHMANN (B <sup>n</sup> de) . . . . .      | Banquier.                                               |
| BRUNET . . . . .                            | Général de division.                                    |
| DESLANDRES . . . . .                        | Membre de l'Institut.                                   |
| DESHAYES . . . . .                          | Conservateur du Musée d'Ennery.                         |
| HEURTEL . . . . .                           | Capitaine de frégate de réserve.                        |
| KEMP (Robert) . . . . .                     | Publiciste.                                             |
| KRAFFT (Hugues) . . . . .                   | Membre du Conseil d'Adm. de l'U.C. des Arts décoratifs. |
| LABRY (C <sup>te</sup> de) . . . . .        | Capitaine de cavalerie.                                 |
| LEBEL (J.) . . . . .                        | Littérateur.                                            |
| MAZELIÈRE (M <sup>is</sup> de la) . . . . . | id.                                                     |
| MATCHIDA (C <sup>t</sup> ) . . . . .        | Attaché militaire.                                      |
| METMAN . . . . .                            | Conservateur du Musée des Arts Décoratifs.              |
| MORIYAMA (C <sup>t</sup> ) . . . . .        | Attaché naval.                                          |
| ODA . . . . .                               | Secrétaire de l'ambassade du Japon à Paris.             |
| OPPENHEIMER . . . . .                       | Négociant.                                              |
| ROUART . . . . .                            | Ingénieur.                                              |
| TATSUKÉ . . . . .                           | Secrétaire de l'ambassade du Japon à Paris.             |
| VEVER . . . . .                             | Négociant.                                              |

### Composition du Conseil d'Administration

*Par séries.*

| Première    | Deuxième            | Troisième      | Quatrième              | Cinquième                       |
|-------------|---------------------|----------------|------------------------|---------------------------------|
| MATSUI      | LEBEL               | ARCAMBEAU      | N.                     | G <sup>al</sup> BRUNET          |
| METMAN      | ARNAUD              | DESHAYES       | KOECHLIN               | MORIYAMA                        |
| ALÉVÊQUE    | N.                  | DUFOURMANTELLE | BERTIN                 | AMARI                           |
| OPPENHEIMER | GUIMET              | N.             | D <sup>r</sup> ANCELET | C <sup>t</sup> MATCHIDA         |
| H. KRAFFT   | BÉNAZET             | ODA            | BANNO                  | TATSUKÉ                         |
| VEVER       | N.                  | HEURTEL        | R. KEMP                | M <sup>is</sup> de la MAZELIÈRE |
| DE LABRY    | D <sup>r</sup> MÈNE | A.-H. ROUART   | DE BETHMANN            | DESLANDRES                      |

La deuxième série sera soumise à réélection en 1908.

# Liste Alphabétique des Membres

DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS

*Membres d'Honneur : H. — Membres donateurs : D.*

*Membres à vie : V. — Membres annuels : A. — Membres libres : L.*

MM.

|   |                                           |         |                                                                 |                                                  |
|---|-------------------------------------------|---------|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| V | ADATCI (M.-I)                             | . . . . | Au Ministère des Affaires<br>Etrangères,                        | Tokio.                                           |
| V | AKASHI                                    | . . . . | Colonel,                                                        | Tokio.                                           |
| V | AKIDZUKI.                                 | . . . . | Min. du Japon en Belgique,                                      | Bruxelles.                                       |
| A | ALBERT (A.)                               | . . . . | Artiste peintre,                                                | 51, avenue Trudaine.                             |
| V | ALÉVÊQUE                                  | . . . . | Professeur,                                                     | Charolles (S.-et-L.).                            |
| L | ALEXANDRE (Arsène)                        | . . . . | Rédacteur au <i>Figaro</i> ,                                    | 18, rue de Ravignan.                             |
| A | AMARI (Z.)                                | . . . . | Chancelier d'ambassade,                                         | 7, avenue Hoche.                                 |
| A | ANCELET                                   | . . . . | Docteur en médecine,                                            | 104, rue de Rennes.                              |
| A | ANDO.                                     | . . . . | Colonel,                                                        | Tokio.                                           |
| A | ARCAMBEAU (E.)                            | . . . . | Professeur,                                                     | 133, boul. Voltaire.                             |
| V | ARENBERG (P <sup>ce</sup> Auguste d')     | . . . . | Membre de l'Institut,                                           | 20, rue Ville-l'Evêque.                          |
| A | ARFVIDSON                                 | . . . . | Tailleur,                                                       | 27, avenue de l'Opéra.                           |
| D | ARISUGAWA (S. A. I. le P <sup>ce</sup> ). | . . . . | Amiral,                                                         | Tokio.                                           |
| A | ARNAUD                                    | . . . . | Notaire,                                                        | Luzarches (S.-et-Oise).                          |
| V | AUBRY.                                    | . . . . | Propriétaire,                                                   | 6, rue Cambacérès.                               |
| V | BARDONNAUT.                               | . . . . | Commandant,                                                     | 18, avenue de la Bour-<br>donnais.               |
| V | BANNO                                     | . . . . | Négociant,                                                      | 3, rue Richer.                                   |
| A | BAVIER (de)                               | . . . . |                                                                 | 25, rue Franklin.                                |
| A | BELLESSERT                                | . . . . | Homme de lettres,                                               | 105, rue de la Pompe.                            |
| A | BEURDELEY                                 | . . . . |                                                                 | 79, rue de Clichy.                               |
| V | BÉNAZET                                   | . . . . | Attaché au Musée du Tro-<br>cadéro.                             | 22 <i>bis</i> , rue Vineuse.                     |
| A | BERNARD.                                  | . . . . | Editeur,                                                        | 1, rue de Médicis,                               |
| V | BERTIN (E.)                               | . . . . | Membre de l'Institut, Dir <sup>r</sup><br>du Génie mar., C. R., | 8, rue Garancière.                               |
| V | BERTIN (Ch.)                              | . . . . | Capitaine,                                                      | 8, rue Garancière.                               |
| V | BETHMANN (B <sup>on</sup> de)             | . . . . | Banquier,                                                       | 31, rue Pauquet.                                 |
| V | BLONDEAU.                                 | . . . . | Banquier,                                                       | 6, rue de Hanovre.                               |
| H | BOISSONADE DE FONTARABIE                  | . . . . | Ex-conseiller légiste du<br>Gouvernement Japonais,              | Villa Bellevue, cap d'An-<br>tibes (Alpes-Mar.). |
| H | BONAPARTE (P <sup>ce</sup> Roland).       | . . . . | Membre de l'Institut,                                           | 10, avenue d'Iéna.                               |
| A | BONS D'ANTY (M <sup>me</sup> )            | . . . . |                                                                 | 51, avenue de Villiers.                          |

MM.

|   |                                        |                                                            |                                                     |
|---|----------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| H | BOUSQUET (G.) . . . .                  | Ancien Conseiller d'Etat,                                  | 7, rue Alfred-de-Vigny.                             |
| H | BRINCKMANN (D <sup>r</sup> Justus).    | Directeur du Muséum de<br>Hambourg,                        | 5, Eteinthorplatz (Ham-<br>bourg).                  |
| V | BRUHL (H.) . . . .                     | Négociant,                                                 | 57, rue de Châteaudun.                              |
| A | BRUNET . . . .                         | Général,                                                   | 6, rue Alboni.                                      |
| V | BRUNET (J.-L.) . . . .                 | V.-P <sup>t</sup> du Syndicat de la<br>Presse coloniale.   | 3, boulevard Voltaire.                              |
| V | CABROL (C <sup>te</sup> Philippe de) . | Adm. dél. de la Société des<br>Chantiers de la Loire,      | 11 bis, boul. Haussmann.<br>4, rue Glück.           |
| V | CAMONDO (C <sup>te</sup> de) . . . .   |                                                            |                                                     |
| V | CANET (G.) . . . .                     | Dir. de l'Artill. au Creusot,                              | 87, av. Henri-Martin.                               |
| A | CARBONNAUX . . . .                     |                                                            | 15, avenue de Ségur.                                |
| V | CAZENAVE . . . .                       | Secrétaire d'ambassade,                                    | Pékin.                                              |
| L | CHAMPIER (V.) . . . .                  | Directeur de l'Ecole des<br>Arts décoratifs,               | Roubaix (Nord).                                     |
| L | CHAVANNES (Ed.) . . . .                | Membre de l'Institut,                                      | 1, rue des Ecoles, Fonte-<br>nay-aux-Roses (Seine). |
| A | CHÉRADAME (A) . . . .                  | Publiciste,                                                | 14, rue du Helder.                                  |
| A | CHEVREY-RAMEAU (P. D.)                 | Ministre plénipotentiaire,<br>ancien député,               | 18, rue du Cirque.                                  |
| V | CLAVERY (Ed.) . . . .                  | Consul de France,                                          | Av. du Chemin-de-Fer,<br>Le Vésinet (S.-et-O.).     |
| A | CHEVALIER (H.) . . . .                 | Ingénieur,                                                 | 61, quai de Grenelle.                               |
| H | COLLIN-DELAUVAUD . . . .               | Dir. de l'Office National<br>du Commerce Extér.,           | 3, rue St-Jean, Pontoise<br>(Seine-et-Oise).        |
| V | COLLIN DE PLANCY . . . .               | Ministre plénipotentiaire,                                 | Bangkok.                                            |
| A | COLMET-DAAGE . . . .                   |                                                            | { 9, r. Gustave-Flaubert.                           |
| A | COLMET-DAAGE (M <sup>me</sup> ) . . .  |                                                            |                                                     |
| A | CONTENSON (B <sup>on</sup> de) . . . . | Ex-attaché milit. en Chine,                                | 4, rue Alboni.                                      |
| V | CORVISART (B <sup>on</sup> ) . . . .   | Colonel, attaché milit.,                                   | Tokio.                                              |
| A | COURTIN (M <sup>me</sup> ) . . . .     |                                                            | 8, rue de Monceau.                                  |
| H | CROISET . . . .                        | D <sup>en</sup> de la Fac. des Lettres,                    | 13, rue Cassette.                                   |
| A | DABERNAT (M <sup>me</sup> N. C.).      | Professeur de piano,                                       | 274, boulevard Raspail.                             |
| V | DARD (E.) . . . .                      | Secrétaire de l'Ambassade<br>de France,                    | Tokio.                                              |
| V | DEGUY (Alfred) . . . .                 | Ingénieur,                                                 | 34, r. de la Faisanderie.                           |
| D | DESHAYES . . . .                       | Conservateur du Musée<br>d'Ennery,                         | 59, avenue du Bois-de-<br>Boulogne.                 |
| A | DELPECH (Albert) . . . .               |                                                            | 10, rue Lord-Byron.                                 |
| V | DESLANDRES (H.) . . . .                | Membre de l'Institut,                                      | 56 bis, route des Gardes,<br>Bellevue (S.-et-O.).   |
| V | DILLAIS (L.) . . . .                   | Lieut.-colonel en retraite,                                | 92, rue du Ranelagh.                                |
| H | DIOSY (A.) . . . .                     | V.-Président du Conseil<br>de la Japan Society,            | 20, Hanover Square<br>(London).                     |
| V | DOUCET . . . .                         |                                                            | 19, rue Spontini.                                   |
| A | DUBOIS (H.) . . . .                    | Graveur en médailles,                                      | 82, rue Notre-Dame-des-<br>Champs.                  |
| A | DUBOIS (J.-J.) . . . .                 | Ingénieur,                                                 | 42, rue d'Anjou.                                    |
| V | DUFOURMANTELLE . . . .                 | Secrétaire général de l' <i>Al-<br/>liance Française</i> , | 6, rue de Madrid.                                   |

MM.

|   |                                                 |                                                                |                                                                    |
|---|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| A | ETIENNE-OLIVIER . . . . .                       | Avocat,                                                        | 17, place de la Madeleine.                                         |
| A | FAUCONNET (M <sup>me</sup> G.) . . . . .        |                                                                | 62, rue Demours.                                                   |
| A | FLICHE . . . . .                                | Ingénieur de la marine,<br>C. R.,                              | 123, rue de Lille.                                                 |
| H | FLOURENS. . . . .                               | Anc. Min. des Aff. Etr.,                                       | 82, rue du Ranelagh.                                               |
| V | FLOURY . . . . .                                | Editeur,                                                       | 3, boul. des Capucines.                                            |
| D | FUSHIMI (S. A. I. le P <sup>ce</sup> ). . . . . | Général,                                                       | Tokio.                                                             |
| A | GAILLARD (Lucien). . . . .                      |                                                                | 36, avenue de l'Alma.                                              |
| A | GALLAIS (A.) . . . . .                          | Homme de lettres,                                              | Villa Chrysanthème, rue<br>des Brochets, Alfort-<br>ville (Seine). |
| V | GERBEAU (G.) . . . . .                          |                                                                | 24, rue Poussin.                                                   |
| A | GLINEL (P.) . . . . .                           | Avocat à la Cour d'Appel,                                      | 28, quai du Louvre.                                                |
| H | GONSE (L.) . . . . .                            | Homme de lettres,                                              | 205, boul. St-Germain.                                             |
| A | GORAY. . . . .                                  | Rép <sup>r</sup> à l'Ecole des Langues<br>Orientales Vivantes, | 23, rue des Pommerets,<br>Sèvres (S.-et-O.)                        |
| A | G'SELL (G.) . . . . .                           | Directeur du journal<br><i>Les Beaux Arts</i> ,                | 76, rue de Rome.                                                   |
| V | GUIMET (Emile). . . . .                         | Fondateur du Musée Gui-<br>met,                                | Avenue Victor Hugo.                                                |
| A | HALAIS (Ch.) . . . . .                          |                                                                | 15, boul. de la Tour-<br>Maubourg.                                 |
| A | HALPHEN (J.) . . . . .                          | Officier d'artillerie,                                         | 81, aven. Victor-Hugo.                                             |
| L | HAMON . . . . .                                 | Publiciste,                                                    | Kerhuel en Camlez, p.<br>Penvenan (Côtes-du-<br>Nord).             |
| H | HANOTAUX . . . . .                              | De l'Académie Française,                                       | 24, rue de Rocroy.                                                 |
| V | HARMAND (J.) . . . . .                          | Ambassadeur,                                                   | 225, faub. Saint-Honoré.                                           |
| V | HEURTEL . . . . .                               | Cap <sup>no</sup> de frégate, C. R.,                           | 91, avenue Kléber.                                                 |
| H | HIRAYAMA . . . . .                              | Sénateur,                                                      | Tokio.                                                             |
| D | HISHAMATSOU (C <sup>to</sup> ). . . . .         | Commandant,                                                    | Tokio.                                                             |
| V | HOUDARD (Ch.). . . . .                          | Artiste peintre,                                               | 9, rue Margueritte.                                                |
| A | HOUSÉAL (A.) . . . . .                          | Négociant,                                                     | 46, r. des Petits-Champs.                                          |
| V | INOUYÉ (Kinjiro). . . . .                       | Négociant,                                                     | Au Japon.                                                          |
| V | ISAAC. . . . .                                  | Artiste peintre,                                               | 11, pass. de la Visitation.                                        |
| V | ITCHIJO (P <sup>ce</sup> ). . . . .             | Capitaine de frégate,                                          | Tokio.                                                             |
| A | JACQUIN . . . . .                               | Avoué,                                                         | 5, rue des Moulins.                                                |
| V | JANET. . . . .                                  | Anc. ingén. de la Marine,                                      | 29, rue des Volontaires.                                           |
| H | JANSSEN . . . . .                               | Membre de l'Institut,                                          | Obs <sup>re</sup> de Meudon (S.-et-O.)                             |
| V | JAVAL. . . . .                                  | Membre du Conseil géné-<br>ral de l'Yonne,                     | 45, rue Boulainvilliers.                                           |
| A | JOFFROY (H. E.) . . . . .                       | Professeur,                                                    | 53, boul. Montparnasse.                                            |
| A | JOLY (H.-L.) . . . . .                          | Ingénieur,                                                     | 32, South Parade, Trafal-<br>gar Square, London, S.W.              |
| A | JUBIN . . . . .                                 |                                                                | 24, rue Pasquier.                                                  |
| D | KAHN (A.) . . . . .                             | Banquier,                                                      | 102, rue de Richelieu.                                             |
| L | KAWAKITA (M.). . . . .                          | Ex-comm. Imp. à l'Exp.<br>Univ. de 1900,                       | Au Japon.                                                          |
| V | KEMP (R.) . . . . .                             | Syndic de la Presse répub <sup>no</sup> ,                      | 36, rue Ballu.                                                     |
| V | KŒCHLIN (R.) . . . . .                          | Publiciste,                                                    | 32, quai de Béthune.                                               |

MM.

|   |                                            |                                                      |                                                       |
|---|--------------------------------------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| A | KOSHIYAMA . . . . .                        | Commandant,                                          | 7, avenue Hoche.                                      |
| V | KRAFFT (H.). . . . .                       |                                                      | 42, rue de Lubeck.                                    |
| H | KURINO (Bon). . . . .                      | Ambassadeur du Japon,                                | 7, Avenue Hoche.                                      |
| A | LABOURET (M <sup>lle</sup> de). . . . .    | Inspectrice de l'Enseignement du dessin de la Seine, | 11, avenue de Fontenay, à Fontenay-sous-Bois (Seine). |
| A | LABBÉ (P.) . . . . .                       | Secr. gén. de la Société de Géographie commerciale,  | 14 bis, rue Montaigne.                                |
| V | LABRY (C <sup>te</sup> de) . . . . .       | Capitaine de cavalerie,                              | 21, avenue Kléber.                                    |
| L | LAGOUDAKI . . . . .                        | Docteur en médecine,                                 | 103, avenue de Villiers.                              |
| A | LANGWEIL (M <sup>me</sup> ) . . . . .      |                                                      | 26, place Saint-Georges.                              |
| A | LAURENT (Ch.). . . . .                     | Etudiant,                                            | 15, rue Boccardor.                                    |
| V | LEBEL (J.) . . . . .                       |                                                      | 5, rue Puvis-de-Chavannes.                            |
| V | LE GOFF . . . . .                          | Docteur en médecine,                                 | 178, faub. Saint-Honoré.                              |
| D | LEMAIRE (M <sup>me</sup> G.). . . . .      |                                                      | 11, rue Tronchet.                                     |
| A | LEMOINE (H.) . . . . .                     | Éditeur de musique,                                  | 22, rue de Douai.                                     |
| A | LE VAVASSEUR (J.) . . . . .                | Négociant,                                           | 82, quai des Chartrons, Bordeaux.                     |
| H | LÉVY (Syl.) . . . . .                      | Professeur,                                          | 9, rue Guy-de-Labrosse.                               |
| H | LIARD. . . . .                             | V.-Rect <sup>r</sup> de l'Ac. de Paris,              | 5, rue de la Sorbonne.                                |
| V | LOGÉ (A.) . . . . .                        | Négociant,                                           | 34, rue de Provence.                                  |
| H | LUCY-FOSSARIEU (de). . . . .               | Consul de France,                                    | { 147, avenue du Roule.                               |
| A | LUCY-FOSSARIEU (M <sup>me</sup> de)        |                                                      | { (Neuilly-s/Seine).                                  |
| A | LUTSCHER (F.) . . . . .                    |                                                      | 22, rue de Tocqueville.                               |
| A | LYON-CAEN . . . . .                        | Avocat,                                              | 22, rue Saint-Marc.                                   |
| L | MACON (L.) . . . . .                       | Syndic honoraire de la Presse étrangère,             | 6, rue Gounod.                                        |
| V | MALLET (G.). . . . .                       |                                                      | Le Bois-des-Moutiers, Varangeville-s/Mer(S.-I.).      |
| D | MARCEL . . . . .                           | Architecte,                                          | 14, rue des Saints-Pères.                             |
| A | MARONI . . . . .                           |                                                      | 25, avenue Victor-Hugo.                               |
| A | MARTEAU (G.) . . . . .                     | Ingénieur,                                           | 3, rue de La Boétie.                                  |
| A | MARTINIE (L.) . . . . .                    | Cont <sup>r</sup> gén. de l'armée, C. R,             | 15 bis, rue du Marché, Neuilly-s/-Seine.              |
| V | MARTINIE (R.) . . . . .                    | L <sup>t</sup> de v., attaché naval,                 | Tokio.                                                |
| V | MARUYAMA . . . . .                         | Lieutenant de vaisseau,                              | Tokio.                                                |
| A | MATCHIDA, Colonel. . . . .                 | Attaché militaire à l'ambassade du Japon,            | 31, rue Franklin.                                     |
| V | MATSOUMOURA (S.). . . . .                  | Capitaine de corvette,                               | Tokio.                                                |
| V | MÂTSUDAÏRA (V <sup>te</sup> ) . . . . .    | Maître des Cérémonies à la Cour Impériale,           | Tokio.                                                |
| A | MATSUI . . . . .                           | Conseiller de l'ambassade du Japon,                  | 17, rue Margueritte.                                  |
| V | MAZELIÈRE (M <sup>is</sup> de la). . . . . |                                                      | 40, rue Barbet-de-Jouy.                               |
| V | MÈNE. . . . .                              | Docteur en médecine,                                 | 20, rue Oudinot.                                      |
| A | METMAN . . . . .                           | Conservateur du Musée des Arts Décoratifs,           | 38, rue de Lubeck.                                    |
| V | MIGEON . . . . .                           | Conservateur adjoint du Musée du Louvre,             | 150, r. du Bois-de-Fleury, à Meudon (S.-et-O.).       |



MM.

|   |                                         |                                                         |                                                       |
|---|-----------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| H | MINISTRE (le).                          | De l'Instruction Pub., des<br>Beaux-Arts et des Cultes, | Au ministère.                                         |
| H | MINISTRE (le).                          | Du Commerce et de l'In-<br>dustrie,                     | Au ministère.                                         |
| A | MORIYAMA, Comm <sup>t</sup> .           | Attaché naval à l'ambas-<br>sade du Japon,              | 1, rue Magellan.                                      |
| H | MOTONO (B <sup>on</sup> )               | Ministre du Japon en Russie,                            | Saint-Pétersbourg.                                    |
| A | MOTONO (T.).                            | Professeur à l'Université,                              | Kyoto.                                                |
| A | NAGAOKA.                                | Secrétaire d'ambassade,                                 | La Haye.                                              |
| D | NASHIMOTO (S.A.I. le P <sup>ee</sup> ). | Capitaine,                                              | 7, avenue Hoche.                                      |
| A | NAUDEAU (Ludovic).                      | Publiciste,                                             | 64, rue Rodier.                                       |
| V | NEL                                     | Lieut. de vaisseau,                                     | 19, rue Mirabeau, Tou-<br>lon (Var).                  |
| A | NETTANCOURT (C <sup>te</sup> G. de).    |                                                         | 17, rue Vaneau.                                       |
| A | NÉZIÈRE (de la)                         | Artiste peintre,                                        | 6, r. Aumont-Thiéville.                               |
| V | NISHIO.                                 |                                                         | Au Japon.                                             |
| A | NOCQ (Henry)                            | Graveur en médailles,                                   | 15, rue Pavée.                                        |
| A | ODA                                     | Secrétaire de l'ambassade<br>du Japon,                  | 4, rue Théodule-Ribot.                                |
| V | OPPENHEIMER.                            | Négociant,                                              | 21, rue de Cléry.                                     |
| A | OTCHIAÏ                                 | Secr. de Légation,                                      | Saint-Pétersbourg.                                    |
| L | OYAMADA (S.)                            |                                                         | Ushigomé Nijiki Matchi,<br>11, Tokio.                 |
| V | PIMODAN (C <sup>te</sup> de).           | Colonel,                                                | 98, rue de l'Université.                              |
| V | PINOT                                   |                                                         | 50, avenue de Wagram.                                 |
| V | PORCHER-LABREUIL                        |                                                         | 5, avenue de l'Opéra.                                 |
| A | RÉNIÉ (E.).                             | Professeur,                                             | 21, rue de Ponthieu.                                  |
| V | REUBELL                                 |                                                         | 23, rue de Marignan.                                  |
| A | REVON.                                  | Professeur à la Sorbonne,                               | Orgéus (S.-et-Oise).                                  |
| A | RIDEL                                   | Architecte,                                             | 25, rue Crossardière,<br>Laval (Mayenne).             |
| A | ROSENTHAL (A.).                         | Docteur en médecine,                                    | 13, rue des Pyramides.                                |
| A | ROSENTHAL (P.).                         | Docteur en médecine,                                    | 13, rue des Pyramides.                                |
| H | ROUJON                                  | Sec. perp. de l'Ac. des B.-A.                           | Palais de l'Institut.                                 |
| V | ROULINA                                 | Anc. Consul gén. de Corée,                              | 44, rue Lafayette.                                    |
| V | ROUAKT (A.-H.).                         | Ingénieur,                                              | 36, rue de Lisbonne.                                  |
| L | ROUART (A.).                            | Editeur de musique,                                     | 17, rue de Lisbonne.                                  |
| A | ROUART (H.).                            | Juge suppléant,                                         | 10, r. de l'Hôtel-de-Ville,<br>Coulommiers (S.-et-M.) |
| V | ROY (F.)                                | Industriel,                                             | 24, place Malesherbes.                                |
| V | ROZIER (E.)                             |                                                         | 125, avenue des Champs-<br>Elysées.                   |
| A | SABURI                                  | Attaché d'ambassade,                                    | 7, avenue Hoche.                                      |
| H | SAÏONJI (M <sup>is</sup> ).             | Prés <sup>t</sup> du Conseil,                           | Tokio.                                                |
| A | SAINTE-VICTOR (G. de).                  |                                                         | 26, avenue Marceau.                                   |
| A | SANO                                    | Négociant,                                              | 29, rue de Maubeuge.                                  |
| A | SARAZIN                                 |                                                         | 184, Faub. St-Honoré.                                 |
| A | SARLIN (E.)                             |                                                         | 106, boul. de Courcelles                              |
| D | SAUERBACH (W.).                         | Banquier,                                               | 9, rue Chauchat.                                      |
| L | SAZERAC                                 | Photographe,                                            | 43, rue Saint-Lazare.                                 |

MM.

|   |                                       |                                                                      |                                                                           |
|---|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| V | SHIGUENO (S.) . . . .                 |                                                                      | Au Japon.                                                                 |
| H | SCHNEIDER . . . . .                   | Maître de Forges,                                                    | 34, Cours-la-Reine.                                                       |
| H | SIEGFRIED. . . . .                    | Sénateur,                                                            | 226, Bd Saint-Germain.                                                    |
| H | SÉNART . . . . .                      | Membre de l'Institut,                                                | 18, rue François-I <sup>er</sup> .                                        |
| D | SOCIÉTÉ DES CHANTIERS DE LA LOIRE     |                                                                      | 11 bis, boul. Haussmann.                                                  |
| A | SOUHART . . . . .                     | Ministre plénipotentiaire,                                           | 28, rue Marbeuf.                                                          |
| A | SOUWA . . . . .                       | Correspond <sup>t</sup> de l'Ad <sup>on</sup> des<br>Haras du Japon, | 62, rue Saint-Lazare,<br>Tokio.                                           |
| H | SUYÉMATSU (B <sup>on</sup> ). . . .   | Ancien Ministre,                                                     | Au Japon.                                                                 |
| A | TAKAHIRA. . . . .                     |                                                                      | 22 bis, rue Vineuse.                                                      |
| A | TAKATSUKA (J.) . . . .                | Chef de bataillon,                                                   | Min. de la Marine, Tokio.                                                 |
| V | TAKÉDA . . . . .                      | Mécanicien inspecteur g <sup>al</sup> ,                              | Min. de la Marine, Tokio.                                                 |
| V | TAKÉNO-OUTCHI (H.) . .                | Capitaine de vaisseau,                                               |                                                                           |
| A | TATSUKÉ . . . . .                     | Secrétaire de l'ambassade<br>du Japon,                               | 8, rue Pierre-le-Grand.<br>32, rue Voiture, Amiens.<br>Au Japon.          |
| A | TASSIN (M <sup>me</sup> ). . . . .    |                                                                      | Tokio.                                                                    |
| V | TÉRACHIMA (C <sup>te</sup> ). . . .   |                                                                      |                                                                           |
| H | TÉRAOUTCHI (V <sup>te</sup> ) . . . . | Général, Ministre de la<br>Guerre,                                   | 7, rue Pierre - Nicole<br>prolongée.                                      |
| A | THÉVENIN (M.). . . . .                | Directeur à l'Ecole des<br>Hautes-Études,                            | 13, rue Mignard.                                                          |
| L | THIÉBAULT-SISSON . . . .              | Rédacteur au <i>Temps</i> ,                                          | 10, rue de Tilsitt.                                                       |
| V | THURNEYSSEN (E.) . . . .              |                                                                      | 60, rue Saint-Gervais,<br>Rouen (S.-Inf.)                                 |
| A | TRESSAN (C <sup>te</sup> de) . . . .  | Lieutenant,                                                          | 7, avenue Hoche.<br>Saint-Pétersbourg.                                    |
| A | TSOUNODA . . . . .                    | Commandant,                                                          | 2, rue du Helder.                                                         |
| A | TSUDA. . . . .                        | Secrétaire de légation,                                              | 3 bis, rue de Bagneux.<br>30, avenue de Messine.<br>59, rue de la Boétie. |
| A | ULMER. . . . .                        | Tailleur,                                                            | 34, rue Laffite.                                                          |
| A | VARENNE (H.) . . . . .                | Statuaire,                                                           | 13, quai d'Orsay.                                                         |
| A | VERNES (P.) . . . . .                 |                                                                      | 13, quai d'Orsay.                                                         |
| V | VEVER (H.) . . . . .                  | Joillier-Orfèvre,                                                    |                                                                           |
| A | VIGNIER . . . . .                     | Négociant,                                                           |                                                                           |
| V | VILMORIN (Ph. de) . . . .             | id.                                                                  |                                                                           |
| V | VILMORIN (M. de) . . . .              | id.                                                                  |                                                                           |
| A | VINCENT . . . . .                     | Secrétaire du Comité de<br>l'Afrique française,                      | 148, rue de Grenelle.                                                     |
| A | VISSIÈRE (A.). . . . .                | Consul G <sup>al</sup> de France,                                    | 44, rue du Ranelagh.                                                      |
| V | WORCH . . . . .                       | Négociant,                                                           | 9, rue Bleue.                                                             |
| A | WOZNECIENSKY . . . . .                | Étudiant,                                                            | 45, rue de Lille.                                                         |
| V | YAMADA (S.) . . . . .                 | Prof. à l'Ecole de Droit,                                            | Tokio.                                                                    |
| A | YAMAMOTO (N.) . . . . .               | Architecte de la M <sup>on</sup> Impér.                              | Tokio.                                                                    |
| A | YAMANAKA (C.) . . . . .               | Attaché à l'ambassade<br>du Japon,                                   | 7, avenue Hoche.                                                          |
| A | YAMANÉ (B <sup>on</sup> ) . . . . .   | Commandant,                                                          | 7, avenue Hoche.                                                          |
| A | YOSHIKAWA . . . . .                   | Capitaine de corvette,                                               | 33, rue de Lubeck.                                                        |

Membres donateurs et perpétuels décédés.

BING, BISSONET, Vice-Amiral COURREJOLLES, GILLOT, HAYASHI, Prince KOMATSU, RÉGNIER, DARSEL, RÉGAMEY.

# Société Franco-Japonaise de Paris

---

## Réunion du Conseil du 4 Juillet 1907

---

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 4 juillet 1907, à 5 heures du soir, au Musée d'Ennery, sous la présidence de M. Kœchlin, vice-président.

Après avoir expédié les affaires courantes, le Conseil a délibéré sur les principales questions figurant à l'ordre du jour de la séance.

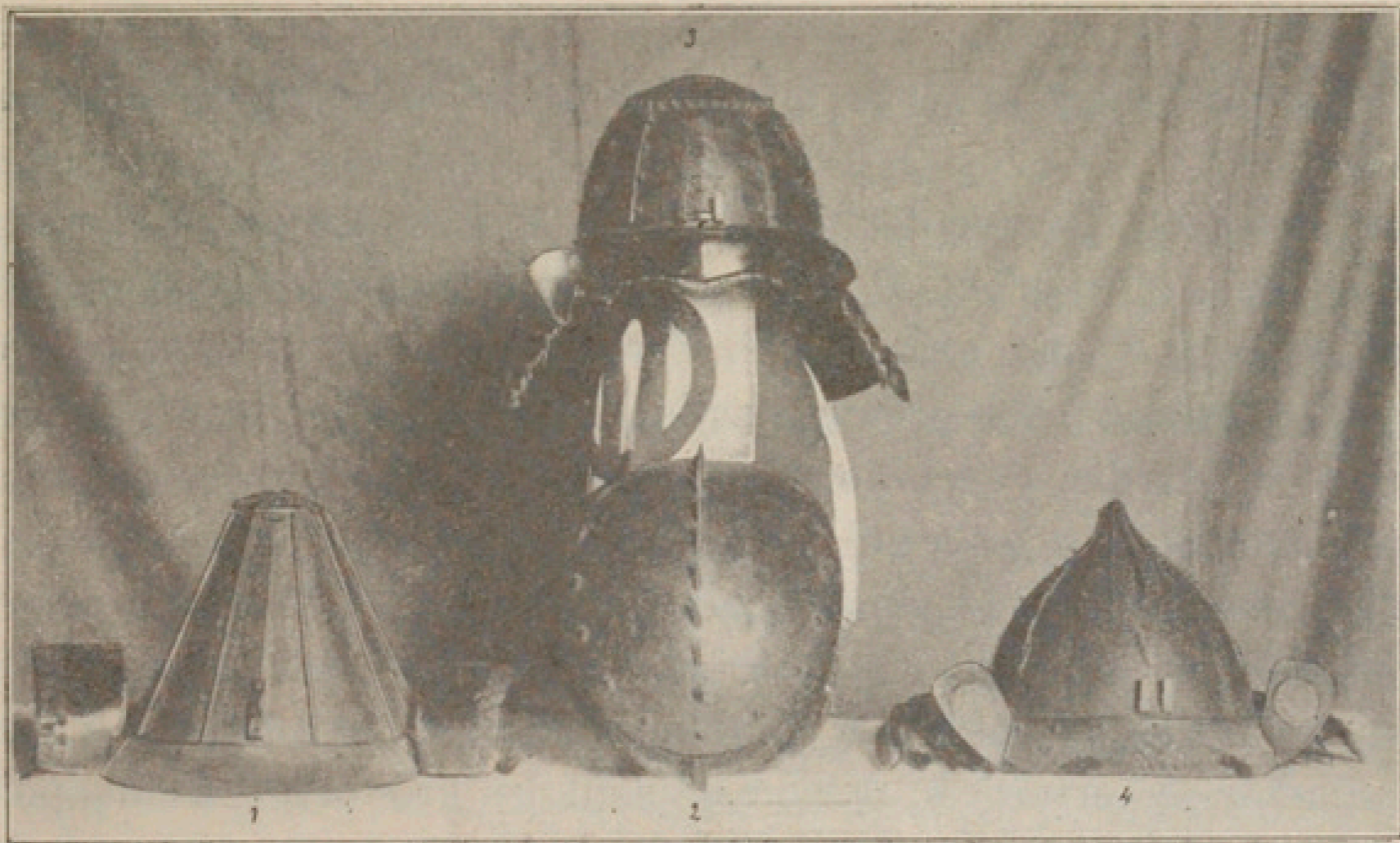
*Siège social.* — M. de Lucy-Fossarieu, chargé par intérim de remplir les fonctions de Secrétaire Général, a exposé que, la mort de M. Félix Régamey ayant privé la Société du siège social qu'elle avait établi dans l'atelier même de son ancien Secrétaire Général, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, rue Serpente, il fallait sans retard se préoccuper de trouver un autre local. M. Bertin avait, dès 1903, sollicité du Ministère de l'Instruction Publique l'autorisation d'installer le siège de la Société au Musée d'Ennery, mais cette demande était demeurée sans réponse. Devant la nécessité qui s'imposait de prendre une décision, une nouvelle lettre avait été, au mois de mai, sur les instructions du président, adressée au Ministre en vue d'obtenir sa réponse définitive. — M. Deshayes a fait observer à ce propos que l'Administration des Beaux-Arts lui avait récemment donné, en sa qualité de Conservateur du Musée d'Ennery, communication de la requête de la Société, en l'invitant à formuler son appréciation. Cette appréciation, il ne pouvait dissimuler au Conseil qu'elle serait défavorable au projet : en effet, l'installation au Musée du siège social d'une Société privée n'étant pas prévue dans le testament qui en instituait l'Etat légataire, risquerait de provoquer de la part des héritiers d'Ennery des protestations ou même de nouveaux procès. Il était bien entendu, toutefois, que rien ne s'opposerait à ce que la Société continuât, comme par le passé, à se réunir dans une des salles vacantes de l'immeuble et à y conserver sa bibliothèque. — M. Kœchlin, reconnaissant le bien-fondé des objections invoquées par M. Deshayes, a fait connaître qu'un certain nombre de Sociétés avaient leur siège social au Musée des Arts Décoratifs et a exprimé l'avis que, dans l'éventualité à peu près certaine d'une réponse négative de l'Administration des Beaux-Arts à la dernière démarche de M. Bertin, la Société pourrait facilement obtenir le même privilège, surtout si, comme

M. Deshayes voulait bien leur en donner l'assurance, la bibliothèque et les archives demeureraient déposées au Musée d'Ennery. — Toute décision définitive relativement au siège social a été renvoyée à la prochaine réunion du Conseil, en attendant la réponse officielle du Ministère.

*Monument Régamey.* — MM. Dufourmantelle et de Lucy-Fossarieu ont rendu compte d'un projet d'érection d'un monument commémoratif sur la tombe de Félix Régamey et des négociations auxquelles avait donné lieu ce projet. L'idée première en avait été lancée, au nom d'un groupe d'amis personnels de Régamey et de l'Ecole spéciale d'Architecture, par Mme Dabernat et M. Trélat père, directeur de l'Ecole. Une circulaire en ce sens, adressée à diverses personnalités, avait, en raison de certains malentendus auxquels pouvait prêter sa rédaction, motivé des protestations de la part de la famille du défunt, et M. Frédéric Régamey avait exprimé le désir que, si une souscription devait être ouverte pour élever un monument à la mémoire de son frère, l'initiative en émanât de la Société Franco-Japonaise. Mme Dabernat et M. Trélat avaient acquiescé en principe à cette dernière combinaison, et il appartenait maintenant au Conseil d'y donner ou d'y refuser son approbation. Après discussion, il a été décidé que la Société se prêterait à ce que la souscription fût entreprise sous ses auspices, et se chargerait de veiller à l'emploi des fonds recueillis et à l'exécution du monument; mais qu'avant tout appel aux souscripteurs, il devrait lui être fourni un devis des dépenses éventuelles. M. Frédéric Régamey serait invité à faire connaître ses intentions quant à la nature du monument et à désigner l'artiste auquel serait confié le soin d'établir le devis.

*Bulletin.* — Le Conseil s'est ensuite occupé de la réforme du Bulletin de la Société, auquel il a été décidé de donner une orientation nouvelle et plus large. MM. Kœchlin, Arcambeau et de Lucy-Fossarieu ont été chargés d'étudier la question. Le prochain Bulletin, devant d'ailleurs servir d'annuaire pour 1907, paraîtrait sous la même forme que les précédents.

---



Casques.

(1)

Planche I.

## Des modifications successives des armures japonaises,

Par le Dr Édouard MÈNE,  
Vice-Président de la Société Franco Japonaise.

La récente guerre entre le Japon et la Russie a attiré, au plus haut degré, l'attention du monde entier sur l'Empire du Soleil-Levant. A part quelques fervents de l'art Japonais, qui avaient étudié ce peuple artiste, mais, avant tout, guerrier, personne ne soupçonnait son importance ; personne ne connaissait ses qualités, sa science militaire, sa valeur, son intrépidité, son endurance, son mépris du danger et de la mort, son amour pour la patrie et son attachement immuable envers l'Empereur.

Il a fallu toutes ces batailles, toutes ces victoires, sur terre et sur mer, pour montrer la connaissance complète que les généraux et les amiraux japonais avaient de la stratégie et faire comprendre qu'ils avaient adopté, dans leur entier, les progrès de l'art militaire moderne, ainsi que les perfectionnements de la marine et de l'artillerie.

Un tiers de siècle a suffi au Japon, pour s'assimiler tous ces perfectionnements, pour transformer son équipement, son armement et sa marine.

Les vertus guerrières des armées Japonaises sont restées à la hauteur de celles de leurs ancêtres. Le culte des Kami, qui transforme en héros les soldats tombés en combattant, les a soutenus. Leurs succès et leurs

1. Voir l'explication des planches à la fin de l'article.

victoires ont assuré la place du Japon parmi les grandes nations du monde.

Jusqu'en 1868, époque de la révolution qui mit fin au Shôgounat <sup>(1)</sup>, puis au régime féodal, en 1871 <sup>(2)</sup>, et laissa l'Empereur seul maître, le Japon, presque fermé, avait conservé ses mœurs, ses usages, ses coutumes, ses traditions, son costume national et son équipement militaire.

Si on veut étudier l'évolution des armures (Gousokou) <sup>(3)</sup>, qui ont été, depuis la plus haute antiquité, l'objectif de ce peuple guerrier, on voit qu'elles avaient été faites dès l'origine, résistantes et flexibles, avec des parties mobiles, de façon à amortir et à faire dévier les coups de flèche, de lance et de sabre, et aussi combinées de manière à laisser libres les mouvements des membres, principalement des bras et des mains, pour le maniement des armes, tout en protégeant chaque partie du corps.

D'abord faites en toile épaisse, puis en peau, en cuir séché, durci ou bouilli, en coton tamponné, ensuite en cuivre, en bronze, en fer, quelquefois avec applications d'or et d'argent, elles furent un assemblage très bien combiné, relié avec des tresses et des étoffes de soie ou de coton pour garantir le guerrier, sans être trop lourdes pour lui, ni pour les petits chevaux japonais.

Grâce au respect des Japonais pour le passé, les formes archaïques se conservèrent et furent reproduites pendant des siècles, de sorte qu'il n'est pas rare de trouver des armures du xvii<sup>e</sup> ou du xviii<sup>e</sup> siècle, analogues à celles des époques des Foujiwara (800-1100), de Kamakoura (1100-1336) ou des Ashikaga (1336-1573).

Elles se transmettaient par héritage, et souvent le guerrier avait le casque ou la cuirasse de son ancêtre, dans son armure, dont on avait remplacé les parties usées ou détériorées.

Dans l'intérieur de la maison, les anciennes armures de la famille étaient à une place d'honneur, de même que dans les temples shintoïstes et bouddhiques on conservait les armures des princes, des héros et des

1. Le Shôgounat était un titre militaire remontant à l'Empereur Soujin-tenno (97-30 avant J.-C.), qui faisait, du Shôgoun, un véritable souverain, presque indépendant de l'Empereur.

2. Le régime féodal fut aboli en 1871, par la suppression des fiefs (Han) des Daimyo.

3. Au Japon, les *u* se prononcent *ou*. Les Anglais, les Américains et les Allemands écrivent *u*.

Plusieurs familles furent réputées pour la fabrication des armures :

La famille Masouda Miotchin, remontant à Mounénori, fondateur de la famille Ki, petit-fils de l'Empereur Kogen-tenno (214-157 avant J.-C.).

La famille Harouta, descendant du Prince Impérial Ouboussouwa-no-mikoto, petit-fils de l'empereur Kaikwa-tenno (157-98 avant J.-C.).

La famille Sakonji à qui, sous l'Empereur Kwammou-tenno (782-806), fut concédée, d'après le Hontcho Bourin Guênshi (origine des armures), t. 6, la localité d'Iwaido, dans la province de Yamato, comme dépôt d'armures, ainsi que Dazaifou de Tsoukoushi, dans la province de Tchikouzen, à Iwai, qui avait la spécialité de coudre les armures,

La famille Saotomé, tirant son origine de Nobou Yasou, élève et gendre de Miotchin Nobouiyé, dans la deuxième partie du xvi<sup>e</sup> siècle, natif du village de Saotomé, dans la province de Shimotsouke ; les artistes de cette famille fabriquèrent surtout des casques très renommés, à nombreuses pointes saillantes en fer, qui donnaient une grande résistance aux coups de sabres.

guerriers célèbres, avec les objets les plus précieux, dans des pièces à murs très épais et à l'abri du feu, appelées Koura.

Dans un des temples de Nara furent gardées les armures à tresses rouges (hi-odoshi), faites par Masouda Takenouchi pour l'Impératrice Jingou-Kogô (1), au commencement du III<sup>e</sup> siècle. Deux autres armures de l'Impératrice Jingou-Kogô se trouvaient dans un temple de Kôshou et dans le temple Shintoïste de Sougata-no-Miya.

Au Musée Impérial est un casque du IV<sup>e</sup> siècle, découvert à Kiyokawa Moura (Manda Kadzouka), dans le tombeau de l'Empereur Nintokou-tenno qui régna de 313 à 400.

Un autre casque, de la même époque, provenant de Tsoukige Oka, Yoshii matchi (Oukiha, Tchikougo), est gardé dans le temple de Wakamiya Hachiman (Tchikougo).

Dans son très remarquable catalogue du Musée Métropole d'Art de New-York (2), M. Bashford Dean, conservateur, relate qu'il a acquis des fragments d'armure primitive, du commencement du IX<sup>e</sup> siècle, sous forme de plaques en bronze incrusté d'or, provenant d'un tombeau de la province d'Idzou, et, de la même province, une large plaque de fer d'une armure, du milieu du XI<sup>e</sup> siècle; ainsi que des fragments d'écaillés de fer d'armure, probablement du commencement du XII<sup>e</sup> siècle, trouvés également dans une tombe de la province d'Idzou.

Dans le trésor du temple d'Itsoukoushima est conservé un casque de Minamoto Yoshiyé (Hachiman taro), le célèbre général qui soumit à la domination de l'Empereur le pays des Aïnos du Nord du Japon; qui mit fin, en 1091, sous l'ère Kwanji, à la guerre de trois ans, par ses victoires sur les frères Kiowara, et qui fonda, à Kamakoura, le temple dédié à Hachiman (3), dieu de la guerre, d'où lui est resté le nom de Hachimantaro.

1. L'Impératrice Jingou-Kogô, veuve de l'Empereur Chouai-tenno, conduisit les troupes Japonaises en Corée, en 200. Mère de l'Empereur Ojin-tenno, elle est divinisée sous le nom de Kashi Dai-Miojin. Elle soumit les rois de Shiraki, de Koma et Koudara, les trois royaumes de Corée à cette époque.

Les autres expéditions japonaises en Corée furent :

En 365. Expédition de Tamichi pour forcer le roi de Shiraki à payer le tribut, sous l'Empereur Nintokou-tenno.

En 465. Expédition contre le roi de Shiraki, pour exiger le tribut, sous le règne de Yourakou-tenno.

En 537. Guerre contre le roi de Shiraki, sous l'Empereur Kimmei-tenno.

En 600. Guerre contre le roi de Shiraki, sous l'Impératrice Souikô.

En 661. Nouvelle guerre, sous l'Impératrice Kôgiokou (642-655), qui reprit le pouvoir de 655 à 661, sous le nom de Saimei.

En 1592. Expédition par Toyotomi Hideyoshi, sous l'Empereur Go-Yôzei-tenno (1587-1611). En 1586, Toyotomi était devenu Kwampakou, titre qui lui donnait la toute-puissance.

Enfin, pendant la guerre Russo-Japonaise, débarquement des troupes Japonaises en Corée. Protectorat de la Corée par le Japon, 1907, sous le contrôle de l'illustre marquis Ito, nommé Résident Général et qui vient d'être fait prince par S. M. l'Empereur.

2. Catalogue of the metropolitan museum of art, prepared by Bashford Dean, Ph. D., pag. 38, 1903. New-York.

3. Hachiman est le nom divinisé de l'Empereur Ojin-tenno, qui régna de 270 à 310 : adoré par les soldats comme dieu de la guerre. C'était le dieu spécial de la famille Minamoto.

D'après M. Bashford Dean, une armure de Minamoto Yoshiyé était conservée dans un temple Shintoïste, fondé par lui à Otatsou, après une victoire : il y laissa l'armure qu'il avait portée pendant la bataille.

Un fragment d'épaulière de cette armure est devenu la propriété de M. Bashford Dean, qui le reçut d'un prêtre du temple, pendant la période où on eut peu d'égards pour les trésors des temples, après 1870.

Dans le temple de Miyajima sont conservées des armures du commencement du XII<sup>e</sup> siècle, dont les épaulières, très hautes et très larges, sont faites de grandes plaques de cuir bouilli, reliées par des lanières de peau, avec des ornements en cuivre ciselé.

Le temple Kasouga, à Nara, renferme une armure de Minamoto Yoshitsouné, le célèbre héros japonais, frère de Yoritomo, qui vainquit les Taira à la bataille de Dan-no-oura, en 1185, mit fin à la guerre entre les Minamoto et les Taira et rendit Yoritomo tout puissant. Cette armure figurait, dans le pavillon japonais, à l'Exposition Universelle de 1900.

Un casque de Yoshitsouné, ayant un tigre sur le sommet, est gardé dans le temple de Kourana.

Le temple d'Itsoukoushima renferme aussi les armures des Shogoun Ashikaga Yoshiharou (1521-1545) et Ashikaga Yoshiterou (1546-1567) et celle de Ooutchi Yoshitaka, faites par l'armurier Harouta Mitsou nobou (1).

Dans le temple de Matsoushima, érigé à la mémoire de Daté Masamouné (2), daimyo de Sendai, mort en 1636, se voit son effigie, couverte d'une armure, œuvre du célèbre artiste Sada Iyé (3), qui porte sur sa pesante cuirasse une prière d'invocation au dieu de la guerre Hachiman et, sur le devant, huit lunes, une des armoiries de la famille Daté, ainsi qu'un grand croissant de lune comme ornement, sur le devant du casque.

Les temples de Nikko contiennent des armures de cérémonie en cuivre doré ; ceux de Miyanoshita, de Yamada (Foutami), de Khyousonji, de Yoshino, de Kioto, de Koyasan, renferment aussi des spécimens d'anciennes armures célèbres, ainsi que les Koura des familles des Daimyo et aussi le musée de Tokyo et l'École des Beaux-Arts de Tokyo.

Il y avait plusieurs sortes d'armures : l'armure de guerre (Gousokou) et l'armure de parade et pour les cérémonies religieuses. Celles des Daimyô (seigneurs relevant directement de l'Empereur ou du Shôgoun) (4)

1. L'armurier Harouta Mitsou nobou, fils de Mitsoutchika, domicilié à Nara, fut célèbre pendant les périodes Kiorokou (1528-1531) et Tënbon (1532-1534).

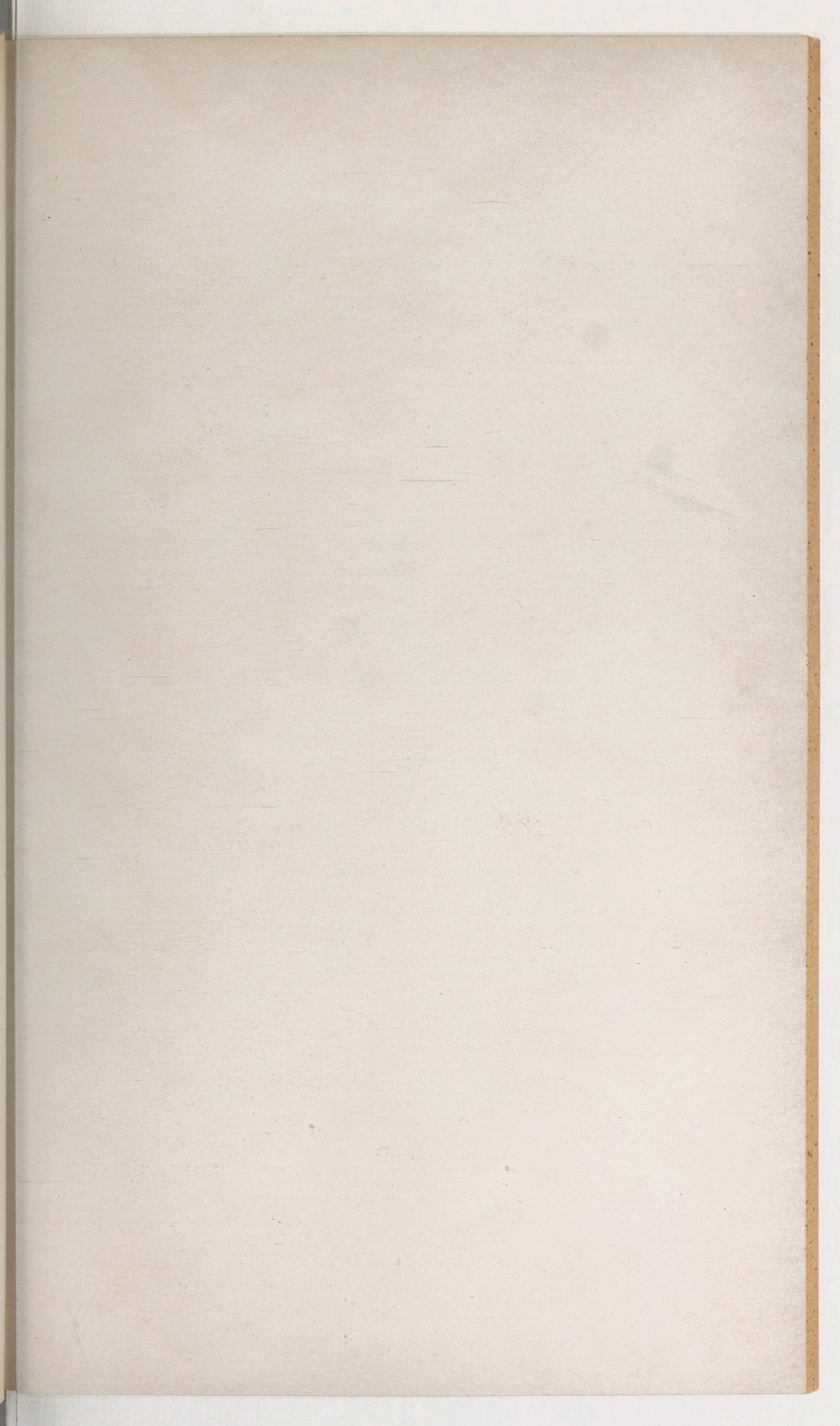
2. Le Daimyo Daté Masamouné, célèbre diplomate, guerrier et littérateur, envoya en Espagne et à Rome une ambassade en 1614.

3. Sada Iyé, 18<sup>e</sup> Miotchin, appelé Matahachiro et Heirokou, fils de Nobou Iyé, habita d'abord la ville d'Odawara, puis alla se fixer dans la province de Iyo, dans la deuxième partie du XVI<sup>e</sup> siècle.

Il existait au Japon une coutume par laquelle, dans chaque famille d'artistes, le meilleur élève pouvait être adopté et autorisé à prendre le nom de la famille.

4. Les daimyo, relevant directement de l'Empereur, étaient appelés Tozama Daimyô ; les autres, vassaux du Shogoun, avaient nom Foudai Daimyô.







1



2.

Armures complètes.

Planche II.

différait de celles des Samourai ou Boushi (hommes d'armes), et de celles des Ashigarou (soldats de condition inférieure, pour l'escorte des daimyô).

L'armure se composait: d'un casque (Kabouto), avec ailettes (Fouki-gayeshi), et couvre nuque (Shikoro); d'un masque (Menpo) avec gorgerin (Yodare Kake); d'une cuirasse (Do), avec pièces d'aisselles (Sendan-no-ita et Hato-wo-no-ita); d'une jupe (Kousa Zouri); d'épaulières (Sodé); de brassards (Teoi Kote); d'une sous-jupe (Hai-date); de jambières (Soune-ate); et de souliers (Tsouranouki).

Les armures faites, au commencement du III<sup>e</sup> siècle, par Masouda Takenouchi no Soukoune, pour l'Impératrice Jingou Kogô, et nommées Hi Odoshi (à tresses rouges) semblent avoir servi de modèle pour les armures des seigneurs du plus haut rang, des époques des Foujiwara <sup>(1)</sup> (800-1100) et de Kamakoura <sup>(2)</sup> (1100-1335), si on s'en rapporte à un dessin reproduit par M. Bashford Dean, dans le catalogue du Musée Métropole d'Art de New-York, fig. 7.

Si on examine les dessins et les photographies, si on s'en réfère à ce qui a été écrit et décrit, dans l'ouvrage sur l'art du Japon publié par la commission Japonaise de l'Exposition Universelle de 1900 <sup>(3)</sup>, on voit que les casques en fer, avec applications d'or et de bronze, étaient déjà fabriqués au IV<sup>e</sup> siècle. Le casque du Musée Impérial, trouvé à Kiyokawa-Moura (Manda Kadzouka), dans le tombeau de l'Empereur Nintokou tennô (313-399), dont la bombe et la visière seules persistent, est formé par un certain nombre de petites bandes de fer, rivées, avec clous saillants et plaquées d'or et de bronze, ayant, dans la hauteur, trois bandes concentriques, formant bordures, gravées d'animaux et de poissons. L'ouverture du sommet du casque (hachimanza), qui servait à la ventilation, et qui, suivant la tradition populaire, mettait le guerrier en contact avec l'influence divine, est ornée d'un motif décoratif très soigné. La visière est ajourée de nuages.

Un casque de ma collection, probablement de la même époque, de forme différente et en partie rongé, présente le même genre de fabrication: dans la hauteur, trois bandes horizontales, séparées par trente-six et trente-neuf petites lames verticales, n'ayant, comme longueur, que la distance entre chaque plaque, intermédiaires, débordant légèrement les unes sur les autres, avec des rangées de petits clous, à petites têtes saillan-

1. La famille Foujiwara, une des plus anciennes et des plus puissantes du Japon, occupa, auprès des Empereurs, les fonctions les plus importantes, du VIII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Cette période fut caractérisée par le développement du goût du luxe et de l'art.

2. Kamakoura, dans la province de Sagami, était, depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle, le lieu de résidence de la famille Minamoto. Yoritomo devenu Shôgoun, en 1192, en fit la capitale des Shôgoun. Après les Hôjô, Ashikaga Taka Ouji, nommé Shôgoun, en 1337, et, après lui, les différents membres de sa famille fixèrent la capitale à Kyôto (1338-1573): Kyôto, appelé autrefois Hei-an-jo, fut la résidence des Empereurs de 794 à 1868.

3. *Histoire de l'Art du Japon*, publiée par la Commission japonaise de l'Exposition Universelle de 1900, page 30. Paris, 1900.

tes et arrondies : restes d'enduit noirâtre en dessus. La bande supérieure n'a pas d'ouverture (hachimanza), elle forme le sommet du casque et descend en avant, en se rétrécissant pour former, en bas, un triangle. Il n'y a pas de visière, mais, en retrait, une pièce frontale, de 2 centimètres et demi de haut et 14 centimètres de large. Sur les côtés et en arrière, sur la bande inférieure, se trouvent un certain nombre de petits trous circulaires, ayant servi à assujettir un couvre-nuque (casque reproduit dans l'album de M. Migeon, *Les Chefs d'œuvre de l'Art Japonais* : n° 771).

Il est probable qu'à cette époque les casques, dans le genre de celui qui fut trouvé dans le tombeau de l'Empereur Nintokou tennô, n'étaient fabriqués qu'exceptionnellement, de même que ceux faits par Moune-tsougou, au VII<sup>e</sup> siècle, sous l'Empereur Tenchi-tennô (668-672), dont l'un, appelé Shishi-o, en fer avec des applications d'or et d'argent ciselés, fut offert en présent à Tai Shokwan Kamataro.

D'ordinaire les casques étaient en soie ou en coton tamponnés, après l'importation du cotonnier au Japon en 799. (L'importation du murier date de 457, sous le règne de l'Empereur Yourakou tennô (457-479).

Si on consulte l'*Histoire de l'Art du Japon* par la commission japonaise de l'Exposition Universelle de 1900 et si on examine les reproductions, les dessins et les gravures des statues des quatre Tennô (1) conservées dans le temple Todaiji (2) à Nara, et datant du VIII<sup>e</sup> siècle, du règne de l'Empereur Shomou tennô (724-748), on voit que Bishamon a la poitrine couverte d'une armure d'or, formant double plastron sur le devant des côtes, contournant le thorax, avec une partie supérieure remontant, de chaque côté, le long du cou et de la partie supérieure des épaules.

Inférieurement la cuirasse a, de chaque côté, une pièce arrondie se moulant sur le bassin et couvrant la partie inférieure de l'abdomen.

Les épaulières forment, de chaque côté, une tête de dragon, à la gueule ouverte et dentée, qui couvre la partie inférieure de l'épaule et le haut du bras. Du VIII<sup>e</sup> siècle, dans le temple Hokkedô Todaiji, est conservée aussi une belle statue de Shikonjô, un des mille bouddhas, qui assiste Daï-niti-niourai, le bouddha suprême dans le Hokkaï (ciel bouddhique).

Shikonjô a l'air terrible, les yeux féroces, la bouche largement ouverte, comme s'il voulait en faire sortir des myriades de guêpes, pour aller pi-

1. Les quatre tennô ou gardiens du monde sont : Bishamon, président au Nord, la tête entourée d'une auréole, à la figure bleue ; couvert d'une armure, tenant une massue de la main droite et une petite pagode dans la main gauche ; debout sur un rocher ou sur un démon terrassé.

Djikokou, gardien de l'Est, à la figure verte ; debout sur un rocher ou sur un démon vert, ou sur deux démons, dont un blanc et l'autre noir.

Zootchô, à la couleur chair, gardien de l'Ouest, ayant à la main un livre et un pinceau, debout sur un rocher ou sur un démon blanc.

Koomokou, gardien du Sud, à la figure rouge, tenant le San kô (foudre à trois pointes), debout sur un démon.

2. C'est dans le temple Todaiji que se trouvait le fameux trésor de Shyo so in, renfermant une grande quantité d'objets d'art, de toute espèce, datant du règne de l'Empereur Shomou-tennô (724-748).

quer et tuer ses ennemis, ainsi que le dit la légende. Il semble tout prêt à s'élançer, il brandit, dans sa main droite, le sceptre de bronze d'or (Kindô Shyo). Il est couvert d'une armure analogue à celle de Bishamon, dont la cuirasse se termine par une longue jupe et une sous-jupe, avec des jambières dont les grandes plaques ont des prolongements qui montent au-dessus des genoux.

L'Impératrice Koken (749-758), qui remonta sur le trône sous le nom de Shôtokou, de 765 à 769, fit fabriquer 6.000 casques, dans le style chinois.

Avant le ix<sup>e</sup> siècle, les armures étaient presque toujours faites en toile de chanvre, épaisse, quelquefois décorées avec de la soie. Elles s'usaient très vite et avaient souvent besoin d'être réparées. Ce ne fut qu'à la fin du viii<sup>e</sup> siècle, sous l'Empereur Konin tennō (770-781), que se firent les armures en cuir; et pendant l'ère Kōnin, sous l'Empereur Saga tennō (810-823), les guerriers qui prirent part à la guerre contre les rebelles de Moutsou, furent pourvus d'armures en cuir, faites de plaques et de lames de cuir bouilli, percées de trous et assemblées par des cordons ou des lanières de peau.

Au commencement du ix<sup>e</sup> siècle, sous l'Empereur Kwammou tennō (782-805), apparaissent communément les casques en fer, et certains d'entre eux, pointus, comme ceux qui sont conservés dans le temple d'Hachiman, à Kamakoura et qu'on dit avoir été en usage parmi les primitifs Aïnos, race qui a peuplé, autrefois, le nord du Japon.

C'est, probablement, de cette époque que datent les armures en fer et en cuivre incrusté d'or des guerriers de haut rang, dont des fragments sont conservés dans le musée de Tokyo et dans un temple de Nikko, et aussi au Musée Métropole d'Art de New-York (1). Les plaques, arrondies à leur partie supérieure, percées de trous, étaient réunies par des lanières de peau ou des cordons de couleur. La même couleur se répétait sur les différentes parties de l'armure. Ce fut sous l'Empereur Seiwa tennō (859-876), dans la deuxième partie du ix<sup>e</sup> siècle, que les grandes familles adoptèrent des couleurs spéciales, pour les étoffes et les passementeries des armures, comme pour les drapeaux et les fanions. Le violet était la couleur impériale. Les Foujiwara avaient le vert; les Taira avaient adopté le rouge, ainsi que leurs descendants; les Minamoto et les Tokougawa, branche de cette famille, s'étaient réservé le blanc; les Tachibana prirent le jaune.

Dans une statue représentant un des dieux de la guerre, conservée dans le temple d'Hōriouji (2) en Yamato, datant du commencement de

1. Catalogue of the Loan collection of Japanese armor. The metropolitan museum of art. Hand-book, n° 14, prepared by Bashford Dean, Ph. D. fig. 5 A. New-York. 1903.

2. Le temple d'Hōriouji à sept pavillons, en Yamato, fut construit, vers la fin du vi<sup>e</sup> siècle, sous le règne de l'Impératrice Souiko (593-628). En 594 avait paru un décret

l'époque des Foujiwara, et figurée dans le catalogue de M. Bashford Dean, le corps est couvert d'une longue tunique d'étoffe ou de peau, qui descend au-dessous des genoux.

Cette tunique est garnie au-dessus et au-dessous de la ceinture, de plusieurs rangées de lames superposées. A la partie inférieure, qui a une échancrure médiane, postérieure, sont trois rangées de lames : au-dessous est une bordure ornementée de dessins de fleurs et terminée par des plis flottants. Par dessus cette tunique est une sorte de tablier, formant, en arrière, une large échancrure, sur le milieu, avec des contours arrondis, de chaque côté.

Les épaulières représentent des têtes de dragons.

Les bras, de même que les jambes, sont garnis de plaques horizontales, concentriques, superposées.

Une statuette en bois, de ma collection, figure un héros japonais, couvert d'une armure, dont le casque, petit, cylindrique, a une ouverture au sommet, des ailettes moyennes et un couvre-nuque ne descendant pas très bas dans le dos.

Pas de masque.

La cuirasse ornée, en avant, à sa partie supérieure, d'une large tête de dragon, est formée d'un tissu de mailles, avec armoiries en losanges. Postérieurement, elle a une sorte de collerette en plaques d'inégales longueurs, qu'on retrouve sur la partie inférieure des épaules, dont le fond est fait de losanges, formés de Kiné ou Kô (foudre à une pointe) emblèmes analogues à ceux qu'on trouve sur le Wauhi, espèce de manteau, diminutif du Kéça (manteau religieux), ayant, au fond de chaque emblème, la sphère de la loi.

Une tunique terminée par des lames d'inégales longueurs, descend très bas sur les jambes, et est recouverte d'un manteau à plis flottants, avec deux échancrures au niveau des jambes : les bras sont recouverts de manches, de même que les jambes.

La statuette tient, à la main, une longue lance ornementée d'une tête de dragon.

Sur un dessin par Yeshima no Kasoumi, reproduit par M. Bashford Dean, fig. 3, un officier, du commencement du ix<sup>e</sup> siècle, couvert de son armure, a, sur la tête, un petit casque, à bordure dentée, avec deux plaques antérieures, triangulaires, pointues sur le devant.

Pas de masque.

La cuirasse forme, avec la jupe, à quatre pans, une sorte de casaque, en cuir bouilli, faite d'écailles triangulaires, superposées, avec deux mon-

pour l'enseignement du bouddhisme et pour la construction de temples bouddhiques.

Le Bouddhisme fut importé, de la Corée au Japon, la treizième année du règne de l'empereur Kimmei-tenno, en 552.

Le Confucianisme avait été introduit au Japon, au III<sup>e</sup> siècle, sous l'Empereur Ojin-tenno (270-310) en 285, par le Coréen Wani.

tants supérieurs, reliant au niveau du cou, les parties antérieure et postérieure.

Les brassards sont constitués par des lames concentriques, en cuir bouilli, jusqu'aux poignets, avec deux bandes de peau, tombant sur les mains. Les bras sont recouverts jusqu'aux coudes par des manches d'étoffe, de même que les cuisses.

Des larges bottes garantissent les jambes, avec deux prolongements pour les genoux. Un carquois, garni de flèches, déborde le haut du dos. Le guerrier s'appuie sur un grand arc, qu'il tient dans la main gauche. Un sabre est passé, à gauche, dans la ceinture : un petit sabre, attaché par deux cordons, tombe sur le devant, à gauche, au-dessous de la ceinture.

Les armures de la période des Foujiwara, du ix<sup>e</sup> au commencement du xii<sup>e</sup> siècle, sont peu connues. Les archives du Musée Impérial et celles des temples de Nara contiennent des dessins de ces types d'armures, qui avaient, paraît-il, beaucoup de ressemblance avec celles de l'Impératrice Jingou-Kōgō, du commencement du iii<sup>e</sup> siècle, qui sont conservées dans le temple shintoïste de Sougata-no-Miya et dans le temple de Miyajima.

Au début du ix<sup>e</sup> siècle, Sakonji Takehidé fabriqua les armures du général Tamoura maro. Dans le milieu du ix<sup>e</sup> siècle, Masouda Mouné maro fit un casque orné d'étoiles d'argent. A la fin du même siècle, Sakonji Masa Shigé fut chargé par l'Empereur Yozei tennō des armures de Ono no Haroukaze.

Au x<sup>e</sup> siècle, Masouda Mouné Kouni fabriqua un casque pour l'Empereur Soukajou tennō. Vers la même époque, en 941, Sakonji také mitsou fit les armures de Tawara Hidécato.

Dans la deuxième partie du x<sup>e</sup> siècle, Masouda Mouné Zané, prépara celle de Minamoto Mitsou naka. En 987, Masouda Mounekazou reçut, de l'Empereur Ichijo tennō, la commande d'un casque, pour être donné, en présent, à Minamoto Yorinobou.

Au xi<sup>e</sup> siècle, en 1074, Sakonji také hisa fit les armures de Yoriyoshi.

Dans le courant du xi<sup>e</sup> siècle, on fabriqua des armures avec des petites plaques de cuir bouilli et de fer, à extrémités supérieures coupées en biseau arrondi, et percées de trous, comme il y en a des spécimens au Musée Métropole d'Art de New-York, provenant d'une tombe de la province d'Idzou (catalogue de M. Bashford Dean, fig. 5 B et C), et comme le montre un fragment d'épaulière en fer, de la fin du xi<sup>e</sup> siècle, d'une armure de Minamoto Yoshi Iyé (Hachiman taro), exposé dans le même musée (fig. 5 D.), provenant d'un temple shintoïste de Outatsou, fondé par Yoshi Iyé, qui y laissa son armure, après ses victoires sur les Aïnos du nord du Japon, au delà de la ville de Sendai, dans la province de Moutsou, qu'il soumit à la souveraineté de l'Empereur.

On fabriqua aussi, à cette époque, beaucoup d'armures en cuir bouilli, avec lamelles étroites, arrondies inférieurement, disposées comme des écailles de poisson. Le Musée Métropole d'Art de New-York (fig. 12 A. du Catalogue de M. Bashford Dean) possède une cuirasse et une jupe de cette forme et de cette époque (1).

Il se fit aussi des armures avec plaques de fer ou de cuivre doré, ou avec applications d'or, assemblées par des lanières de peau, comme il y en a de conservées dans un temple de Nikko.

Les armures dorées étaient réservées pour les visites d'apparat et pour les cérémonies religieuses.

La *bombe des casques*, peu élevée, avec large hachimanza, ayant, en dedans, une coiffe de soie, était formée de petites lames de fer, rayonnantes, rivées les unes aux autres. Les cornes très hautes et très grandes avaient la forme des feuilles de la plante d'eau nommée Sagittaire. Les ailettes énormes. Le couvre-nuque, à quatre rangées de nombreuses et petites lames verticales du cuir bouilli, assemblées par des cordons de soie, était très large, descendait très bas, couvrant la partie postérieure du cou, le haut du dos et des épaules.

Les *masques* étaient en cuir bouilli, doublés d'étoffe de coton, et ne couvraient généralement que le menton. Cependant, un masque de cette époque, en forme de face de Tengou (génie ailé des montagnes), à nez d'oiseau, faisant partie de la Collection du Musée Métropole d'Art de New-York (Catalogue de M. Bashford Dean, p. 41, fig. 12, C.), couvre le menton, le nez et les joues jusqu'au-dessous des yeux.

Les *cuirasses* des armures de cette période, étaient larges, carrées, en cuir ou en peau estampée, couvertes, parfois d'ornements de chimères au milieu de pivoinés en fleurs. Les montants très élevés étaient fixés par des cordons, avec olives en corne. Le côté gauche de la cuirasse, assujetti en avant et en arrière, était constitué par des lames de cuir bouilli, reliées par des cordons de soie de couleur. Le côté droit de la cuirasse, séparé, libre, était formé par une plaque de cuir ou de peau, comme le devant, et relié avec lui, et avec la partie postérieure, par des doubles cordons, à deux ou trois hauteurs.

La *jupe*, fixée à la cuirasse par des cordons, était faite de quatre pans, dont le pan antérieur était échancré, dans sa partie inférieure et médiane. Ces pans, formés de cinq à six rangées de lames de cuir bouilli, disposées verticalement, étaient assemblés avec des cordons de soie de couleur.

Les *épaulières*, hautes et larges, avaient, chacune un montant supérieur en cuir épais, à direction oblique de bas en haut et d'avant en arrière, d'où tombaient cinq à sept rangées, superposées, de vingt-huit

1. J'ai vu une cuirasse et une jupe, faites dans ce style, en plaques d'écaille de tortue, mais d'une époque moins ancienne.



lames de cuir bouilli, de 7 centimètres de haut, sur 2 centimètres et demi de large, à partie supérieure coupée en biseau arrondi, comme dans l'épaulière de Minamoto Yoshijyé, disposées verticalement, très légèrement arquées, souvent laquées en noir, assemblées par des cordons de soie de couleur, et assujetties par des lanières de peau.

Un spécimen remarquable, de cette époque, ayant 18 pouces de haut et 14 pouces de large, conservé au Musée Métropole d'Art de New-York (Catalogue de M. Bashford Dean, fig. 12, B.) a un montant supérieur en cuir, à direction oblique, et sept rangées de lames de cuir bouilli, verticales, assujetties par des lanières de peau et assemblées par des rubans étroits d'étoffe de coton, ornée de fleurs de cerisier.

Au milieu de l'épaulière et dans sa demi-largeur, est une bande de cuivre ajourée et ciselée de feuilles et de fleurs de chrysanthème. Cette bande, disposée horizontalement, présente, à son extrémité, un anneau métallique mobile.

Sur la dernière rangée inférieure est une double bordure de cordons assemblés en X.

Les *brassards* de cette époque avaient, supérieurement, une bande de cuir, horizontale, à laquelle était fixée, par un tissu de mailles de fer, une longue plaque en cuir bouilli, laqué, ayant la forme du bras, à bord inférieur en biseau, reliée par du tissu de mailles de fer à une pièce d'avant-bras, à bord supérieur en biseau, afin de permettre les mouvements de l'avant-bras sur le bras.

Le dos de la main était garanti par une plaque unique en cuir bouilli, sans pièce pour les phalanges et sans pièce séparée pour le pouce.

La plaque du dos de la main était reliée à celle de l'avant-bras par du tissu de mailles de fer, laissant libres les mouvements du poignet.

Le fond des brassards était en étoffe de soie ou de coton.

Le dedans des mains était garni de peau.

Les brassards s'attachaient aux montants supérieurs de la cuirasse par des doubles lanières de peau.

Des doubles cordons de soie, avec olives en corne, fixaient les brassards au-dessus des poignets.

La *sous-jupe* des armures de cette période était en forme de tablier, dont le tiers supérieur, en étoffe de soie ou de coton, aboutissait à une bande de peau, horizontale, avec cordons d'attache aux extrémités.

Les deux tiers inférieurs constituaient deux pans, à cinq ou sept rangées de seize lames, verticales, de cuir bouilli, laquées en noir, de 7 centimètres de haut et deux centimètres et demi de large, très légèrement arquées, percées de trous et assujetties par des cordons de soie de couleur, assortie au reste de l'armure. Chaque pan était bordé, tout autour, par une bande de peau, La dernière rangée offrait une double bordure de cordons de soie rouge, disposés en X.

Les *jambières* étaient faites, chacune, de trois plaques de cuir bouilli, laquées en noir, arquées, arrondies, partant du dessus des chevilles et montant jusqu'au-dessus du genou, avec le montant extérieur s'étendant très haut en arrière. Les plaques étaient assujetties, à quatre hauteurs, par des lanières de peau ou des cordons de soie.

Les jambières s'attachaient au-dessus des chevilles et au-dessous des genoux, avec des cordons d'étoffe de soie ou de coton.

Quant aux armures de la période de Kamakoura, sous la puissance des Minamoto, puis des Hōjō (1100-1333) (1), elles eurent, pendant le XII<sup>e</sup> siècle, surtout celle des grands seigneurs féodaux, beaucoup de ressemblance avec celles de l'époque des Foujiwara :

Le *casque* peu élevé, avec lames de fer rayonnantes et petits clous saillants, large hachimanza ; cornes très hautes et très larges, plus larges que dans le siècle précédent, ayant la forme des feuilles de Sagittaire ; ornements de dragons ou d'animaux chimériques entre les deux cornes ; ailettes énormes, avec enroulements à deux hauteurs ; couvre-nuque très grand, descendant très bas jusque sur les épaules, formé de quatre rangées de nombreuses lames de cuir bouilli et laqué en noir, placées verticalement, réunies par des rubans étroits d'étoffe de soie ; la dernière rangée ayant une double bordure de cordons de soie rouge, disposés en X, quelquefois surmontés de cordons en soie chinée.

En général, pas de *masque* ; parfois, une mentonnière et, plus rarement, un masque en cuir bouilli, doublé d'étoffe de coton, couvrant le menton, la bouche, le nez et les joues jusqu'au-dessous des yeux, comme un spécimen du Musée Métropole d'Art de New-York, à face de Tengou (génie ailé des montagnes). Catalogue de M. Bashford Dean, fig. 12, C.

La *cuirasse* de ces armures est large, carrée, en cuir bouilli ou en peau épaisse, de daim ou de cerf, estampée en couleurs, ornée de dragons, d'animaux fantastiques, de chimères au milieu des pivoinés en fleurs.

La partie latérale droite est complètement séparée ; elle est en cuir bouilli ou en peau, comme la partie antérieure à laquelle elle se rattache, ainsi qu'au dos de la cuirasse, par des doubles cordons de soie.

Ces cuirasses ont, pour les aisselles, deux pièces de protection larges et hautes : l'une (Sen-dan-no-ita), faite de trois rangées de huit lames verticales de cuir bouilli et laqué, réunies par des rubans de soie ou de coton, avec un montant supérieur ; l'autre (Hato-wo-no-ita), plus étroite et d'une seule pièce, en cuir bouilli laqué. Les deux pièces souvent décorées de l'armoirie du guerrier, en métal ciselé, se fixaient par des cordons à la partie supérieure de la cuirasse.

1. La famille Hōjō gouverna le Japon, sous le titre de Shikken (premier ministre), du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'en 1333, époque à laquelle Nitta Yoshisada les renversa, après avoir pris Kamakoura.

La *jupe*, reliée directement à la cuirasse, est comme dans les spécimens de l'époque des Foujiwara, formée de quatre pans, qui tombent de la ceinture ; à cinq rangées de trente-six lames verticales, étroites, en cuir bouilli, laqué en noir, assemblées par des cordons de soie, et dont la dernière rangée a une double bordure de cordons rouges disposés en X.

Le pan antérieur est échancré dans son milieu inférieur. A la fin de cette période, les pans devinrent plus nombreux ; huit au lieu de quatre et même seize.

Les *épaulières*, pendant le XII<sup>e</sup> siècle, furent très larges et très hautes, de même que, dans les siècles précédents, comme l'indique un remarquable spécimen du Musée Métropole d'Art de New-York (fig. 12. B), fait en lames de cuir bouilli, datant de l'an 1000 environ, haut de 18 pouces et large de 14 pouces ; avec un montant supérieur recouvert de peau, à direction oblique, de bas en haut et d'avant en arrière, d'où pendent six rangées de lames de cuir bouilli, verticales, assujetties par des lanières de peau et réunies par de l'étoffe de coton bleue, ornée de fleurs de cerisier ; ayant, dans sa partie médiane, une bande horizontale, étroite, en cuivre ajouré et ciselé de feuilles et de fleurs de chrysanthème, terminée antérieurement par un anneau métallique, mobile, pour fixer des cordons, devant s'attacher à un anneau identique du devant de la cuirasse, afin de ramener l'épaulière en avant.

Quelquefois les épaulières du XII<sup>e</sup> siècle étaient garnies de larges plaques centrales, métalliques, ornées, en repoussé, d'un animal, dragon, chimère ou tigre, comme dans une armure de Yoshitsouné, qui figurait à l'Exposition Universelle de 1900.

Les *brassards* de cette période furent analogues à ceux de l'époque des Foujiwara : larges plaques en cuir bouilli, ayant la forme du bras, terminées inférieurement en biseau et se reliant, par un tissu de mailles de fer, aux plaques d'avant-bras, coupées en biseau supérieurement, pour laisser libres les mouvements de l'avant-bras sur le bras. Une seule plaque pour le dos de la main, reliée à celle de l'avant-bras, par du tissu de mailles de fer. Vers la fin de cette période, il se fit une adjonction d'une plaque étroite pour les phalanges des quatre doigts, reliée par des mailles de fer à la plaque de la main. Pas de plaque séparée pour le pouce.

Le dedans, au niveau de la main, garni de peau :

Etoffe de soie ou de coton, faisant le fond du brassard.

Les *sous-jupes* du XII<sup>e</sup> siècle étaient du même style que celles des siècles précédents : Sortes de tabliers, garnis supérieurement d'une bande de peau, avec cordons d'attache pour la ceinture, avec deux larges pans, faits chacun de cinq à sept rangées de seize lames verticales, étroites, de 7 centimètres de haut et de 2 centimètres et demi de large, en cuir bouilli, laqué en noir, très légèrement arquées, percées de deux trous, assemblées avec des rubans étroits, ou des cordons de soie ; la dernière rangée était

garnie d'une double bordure de cordons de soie rouge disposés en X.

Doublure en peau, en étoffe de soie ou de coton.

Les *jambières*, de cette époque, sont caractéristiques. Elles sont formées par trois larges plaques de cuir bouilli, laqué en noir, ayant la forme de la jambe, réunies à quatre hauteurs par des cordons. Ces plaques partent du dessus des chevilles et remontent bien au-dessus des genoux : un prolongement extérieur s'étend beaucoup en dehors et en arrière sur la cuisse.

Dans un spécimen très rare et très remarquable de ces jambières du commencement de la période de Kamakoura, qui se trouve au Musée Métropole d'Art de New-York (catalogue de M. Bashford Dean, fig. 23), un prolongement s'étend sur la cuisse. Cette jambière figura à l'Exposition Japonaise d'Osaka.

Les pieds du guerrier étaient couverts par des souliers en peau, garnie de longs et rudes poils.

Quelquefois les pieds étaient garantis par des lames de fer reliées par des charnières ou du tissu de mailles. C'est de cette époque, que date cette pièce d'armure de protection des pieds, qu'on retrouve plus tard sur les armures des *xvii<sup>e</sup>* et *xviii<sup>e</sup>* siècles principalement sur les œuvres de Miotchin Kouni Mitchi et de Miotchin Mouné Souke II.

Si on examine les modifications survenues dans les armures de cette époque, on voit qu'elles sont plus chargées d'ornements. Les ailettes des casques, gorgerins, les épaulières, les jupes, les sous-jupes, tout en ressemblant aux pièces de la période des Foujiwara, sont beaucoup plus ornées et garnies ; parfois de plaques métalliques, surtout en cuivre ajouré et ciselé d'oiseaux, de feuilles et de fleurs.

L'armure de Minamoto Yoshitsouné, qui figurait à l'Exposition Universelle de Paris de 1900, en offrait un spécimen très remarquable.

On trouve aussi, à cette époque, les pièces d'aisselles, *Sen-dan-no-ita* et *Hato-wo-no-ita*.

C'est du commencement du *xii<sup>e</sup>* siècle, que date la fameuse armure faite par Masouda Mouné tsougou, appelé le second Mouné tsougou (1). Cette armure nommée *Hachirio*, était ornée de huit dragons, les uns marchant, les autres prêts à s'élancer, avec un grand dragon, tenant, dans une de ses griffes, la boule précieuse *Mani*, ou l'œuf bouddhique, symbole de l'immortalité.

Elle fit partie du trésor de la famille Minamoto, ainsi qu'une autre armure, décorée, sur la cuirasse, de l'image d'une divinité bouddhique.

Dans le milieu du *xii<sup>e</sup>* siècle, le premier Miotchin, Mouné Souké et, après lui les autres artistes de la famille Miotchin, apportèrent de grandes modifications dans les armures, principalement par l'usage des orne-

1. Le premier Mounétsougou fut un armurier célèbre sous le règne de l'Empereur Tenji-tennô, dans la deuxième partie du *vii<sup>e</sup>* siècle (668-672).

ments en fer repoussé, sur les différentes parties et aussi par le mélange des lames de fer aux lames de cuir bouilli, des cuirasses, couvre-nuques gorgerins, épaulières, jupes, sous-jupes et jambières, de même que par le remplacement fréquent de ces lames de cuir bouilli par des lames ou des plaques de fer.

En 1155, le premier Mouné Souké, de la famille Ki, Masouda, à qui l'Empereur Konoe-tennō donna le nom de Miotchin, avec le titre de Izoumono Kami (1) et que, plus tard, vers 1184, Yoritomo le célèbre Shogoun de la famille Minamoto, appelait Ten Ka itchi (sans égal sous le ciel), résidant d'abord dans la province de Izoumo, puis à Kamakoura dans la province de Sagami, fit, quelquefois des casques en fer martelé et repoussé, comme un casque de ma collection, figurant deux valves de coquille ; signé, à l'intérieur : Miotchin Mouné Souké : ère Kiou-jou (1154-1155) 2<sup>e</sup> année (2), casque reproduit dans l'album de M. Migeon, *Les Chefs d'œuvre de l'Art Japonais*. Pl. 769.

Un autre casque, de ma collection, de la même époque, et du même artiste, mais sans signature, est constitué par trois bandes de fer repoussé, qui rivées inférieurement, en avant, à une bande concentrique, horizontale, montent pour former le sommet, sans ouverture d'hachimanza et redescendent en arrière, pour se fixer à la bande horizontale inférieure, qui est percée sur les côtés et en arrière, d'un certain nombre de petits trous, destinés à assujettir le couvre-nuque. Assez large visière, avec deux gros clous ronds, saillants, et, au milieu, pièce creuse pour l'ornement du casque.

Le repoussé figure un dragon, dont la tête fait saillie en avant et en haut : à l'intérieur restes de laque rouge.

1. Kami, chef d'une province : titre purement honorifique.

2. Quelquefois, dès le XII<sup>e</sup> siècle, on voit, sur les pièces d'armures, la signature et même la date ; mais, très rarement, car, en général, les anciens Miotchin ne signaient pas leurs œuvres.

Outre ce casque de Mouné Souké I, un autre casque, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, relaté dans le catalogue du Musée Métropole d'Art de New-York, par M. Bashford Dean fig. 42, porte la signature de Mouné Kiyō, 2<sup>e</sup> Miotchin, appelé Gobou no tayou, fixé à Kamakoura (1190-200).

Dans la deuxième partie du XIII<sup>e</sup>, sous l'ère Boun ei (1264-1274), Miotchin Mouné Chika nommé aussi Sindayou, demeurant à Sano, dans la province de Mino, fit des armures dont toutes les parties en plaques de fer (casque, masque, cuirasse, épaulières, brassards) étaient signées sur des petites lames de cuivre, gravées, incrustées dans le fer. Un spécimen très remarquable en est conservé dans le Musée Métropole d'Art de New-York, et porte, avec la signature de l'artiste, la date de : Ère Boun ei Oushi nen (année du taureau) 1272. Cette armure est considérée par M. Bashford Dean comme le seul exemplaire complet de cette époque.

Un casque de la collection Montefiore est signé Mouné Mitsou : 8<sup>e</sup> Miotchin, connu sous le nom de Hiobou no tayou, demeurant à Kyôto (1321-1333). Ce casque à forme arrondie, sur le sommet, est un type commun au XIV<sup>e</sup> siècle, sous les Ashikaga, famille issue des Minamoto et qui exerça les fonctions du Shogounat, depuis 1337, époque à laquelle Ashikaga taka Uji fut nommé Shogoun par l'Empereur Kômio tennō, jusqu'en 1573, où Ashikaga Yoshi Aki fut déposé et enfermé par Oda Nobunaga (Période des Ashikaga).

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle et dans les siècles suivants, les armures furent plus souvent signées, mais en général sur une seule pièce, principalement sur la cuirasse ou sur le casque, ou le dessous du masque, quelquefois sur les brassards ou les jambières, très rarement sur chaque pièce.

Casque reproduit dans l'album de M. Migeon, fig. 772.

En outre des casques en fer repoussé, que fit Mouné Souké, il adopta, comme type de casques, qui fut continué par les artistes de sa famille, une forme presque concentrique, constituée, de chaque côté, par six plaques de fer, verticales, rivées les unes aux autres, montant pour se réunir au sommet, avec une ouverture médiane (hachimanza) très large.

Une bande horizontale, formant le bas du casque, est percée, sur les côtés et en arrière, de petites ouvertures, circulaires, pour l'assujettissement du couvre-nuque. La visière, légèrement arrondie, assez haute, a, dans son milieu et en haut, une pièce de fer, creuse ou pleine, pour placer l'ornement du devant du casque.

La même forme se retrouve dans les casques de Mouné Kiyo, 2<sup>e</sup> Miotchin, fils de Mouné Souké, appelé Giobou no tayou, habitant Kamakoura.

Les casques du 3<sup>e</sup> Miotchin Mouné Youki, fils de Mouné Kiyo, nommé Hiobou no tayou, habitant Kyōto, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, et ceux de son fils Mouné masou, 4<sup>e</sup> Miotchin, connu sous le nom de Hiōyeno-jō, fixé dans la province de Kii, ont, à peu près, la même forme et l'hachimanza très large; mais le nombre des plaques est de huit au lieu de six.

Ceux du 5<sup>e</sup> Miotchin Mouné Shigé, fils de Mouné masou, dénommé Sakiō no taifou, d'Odawara, dans la province de Sagami, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, ont la forme un peu portée en arrière: sept plaques et l'hachimanza large.

Mouné tada, 6<sup>e</sup> Miotchin, fils de Mouné Shigé, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, fit des casques à sept plaques; une forme plus droite et plus haute. L'hachimanza moins large et un peu rentrant.

Le 7<sup>e</sup> Miotchin, nommé aussi Mouné tada Okouno no tayou, demeurant à Koujo, puis à Kyōto, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, fabriqua des casques ressemblant à ceux de Mouné Souké, mais avec huit plaques et l'hachimanza moins large.

Mouné mitsou, 8<sup>e</sup> Miotchin, Hiobou no tayou, fixé à Kyōto, de 1321 à 1325, fit des casques un peu analogues à ceux de Mouné Souké, avec sept plaques et l'hachimanza moins large. Quelques-uns de ses casques arrondis, comme celui de la collection Montefiore, sont signés, à l'intérieur.

Le 9<sup>e</sup> Miotchin Mouné masa, Sakon no tayou, ayant demeuré à Horikawa, puis à Ichigo et à Kyōto, de 1334 à 1337, fit des casques du type de ceux de Mouné Souké, à sept plaques, avec un hachimanza assez large.

Quant à Mouné Yasou, 10<sup>e</sup> Miotchin, Hiyoe no Souké, fixé à Kyōto, à Ichijo, à Horikawa, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, vers 1387, très célèbre artiste de l'époque d'Ashikaga Yoshimitsou Shōgoun, pour qui il fabriqua un casque d'or, à étoiles d'argent et une série d'armures, il fit des casques à dix plaques, de chaque côté, avec un hachimanza peu large. Il garnissait quelquefois les intervalles avec des astérisques d'argent.

Les dix premiers Miotchin, dont le nom commence, par le caractère So (Mouné) sont appelés Sorui Miotchin. Ce groupe est connu sous l'appellation de Miotchin Judai. Leurs œuvres sont très rares et très appréciées par les Japonais.

En dehors de ces dix premiers Miotchin, descendants directs de Mouné Souke, il y eut, pendant cette période, un certain nombre d'artistes de la même famille qui s'occupèrent de la fabrication des armures, entre autres : Miotchin Mouné chika, qui, au cours de la deuxième partie du <sup>xiii</sup>e siècle, produisit des armures, avec plaques de fer, réunies par des lanières de peau de cerf, avec cordons d'étoffe rouge sur les pans de la jupe, les épaulières et le couvre-nuque. Dans une de ses armures, le casque à large hachimanza, avec douille en fer, est orné d'un lapin entre les cornes : Le masque recouvre le menton et les joues jusqu'au-dessous des yeux, mais n'a pas de pièce de protection de la lèvre supérieure, ni du nez.

La cuirasse est faite de bandes de fer, horizontales, assez larges, assujetties par des cordons, de même que la jupe et les épaulières, qui sont grandes et hautes. Les deux pièces d'aisselles formées, l'une de quatre plaques de fer, réunies par des cordons, l'autre d'une seule plaque, sont larges, hautes et attachées par des cordons aux montants de la cuirasse (spécimen du Musée Métropole d'Art de New-York, fig. 13).

Pendant le <sup>xiv</sup>e siècle, de la période Shōō à la période Kareki (1326-1328), sous le règne de l'Empereur Foushimi tennō, un artiste de la famille Harouta, Hiro Masa, domicilié à Asaï, dans la province d'Omi, fabriqua de très belles armures en cuir.

Durant le <sup>xiv</sup>e siècle, la forme arrondie de casques en fer se fit communément, avec ou sans ouverture hachimanza, sur le sommet, qui s'étendait, dans certains cas, très en arrière, avec l'extrémité de la plaque restant libre, en un prolongement très marqué.

Un casque de cette époque, provenant d'une excavation près de Shapporo, fait partie de la collection du Musée Métropole d'Art de New-York (figuré dans le Catalogue de M. Bashford Dean, p. 48, fig. 15, A.). Il se compose de deux plaques latérales, rivées à une plaque inférieure, horizontale, circulaire, avec une large bande antérieure, qui, partant de la visière assez large et angulaire, monte pour former le sommet arrondi et percé d'une ouverture hachimanza moyenne.

Cette forme de casques, avec ou sans hachimanza, se retrouve, à la fin du <sup>xiv</sup>e siècle, pendant le <sup>xv</sup>e siècle, et jusque dans la deuxième partie du <sup>xvi</sup>e siècle (1573), pendant toute la durée du Shogounat des Ashikaga. Les ailettes subirent une modification notable : elles diminuèrent beaucoup de volume et devinrent très petites, au lieu d'être très larges et très hautes, comme dans les périodes des Foujiwara et de Kamakoura.

Il en fut de même des ornements des devants de casques, principalement des deux cornes, qui furent moins hautes et moins larges.

Les motifs entre les cornes continuèrent à être, souvent, des armoiries ou une tête de dragon, de chimère, de lapin, une lune ou un croissant de lune.

Dès le commencement du xv<sup>e</sup> siècle, on note des casques, de style coréen, avec la bombe conique, très haute, se rétrécissant supérieurement, formée de plusieurs plaques verticales, avec, au sommet, une ouverture hachimanza petite; un couvre-nuque d'une seule pièce, un peu large, et des ailettes très petites.

Dans ce genre de casques existe une pièce frontale sous la visière de moyenne grandeur. Cette pièce frontale, quelquefois assez haute pour garantir tout le front, et, dans certains cas, très petite, est recouverte de laque rouge.

Les casques fabriqués à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle et au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, par Yoshi hiro (1), 11<sup>e</sup> Miotchin, nommé Sakiō no tayou, qui demeura à Horikawa, puis à Ichijo et à Kyōto, ressemblent à ceux de Mouné-Souké, mais avec dix-neuf plaques de côté et un hachimanza moins large.

Ceux du Yoshitada, 12<sup>e</sup> Miotchin, appelé Sohioye no-jo, habitant les mêmes localités, vers 1420, sont un peu plus droits; la visière est moins large, avec vingt-deux plaques de chaque côté, et l'ouverture hachimanza, un peu plus rentrée et moins large.

Les casques de Yoshinori, 13<sup>e</sup> Miotchin, connu sous le nom de Goro, ayant habité les mêmes endroits que les artistes précédents, sont à peu près semblables, avec le même nombre de lames, mais la partie postérieure et supérieure est plus renflée et l'hachimanza un peu plus large.

Quant à Yoshinaga, 14<sup>e</sup> Miotchin, appelé Rokouro Dayou, fixé à Horikawa, dans le milieu du xv<sup>e</sup> siècle (1449-1451), il fabriqua des casques à vingt plaques de chaque côté, oblongs, un peu portés en arrière, très renflés à leur partie postérieure et supérieure et l'hachimanza, de moyenne largeur, est rentré assez profondément.

Vers la même époque (1449-1456), un des trois plus célèbres artistes de la famille Miotchin, Takayoshi, frère de Yoshinaga, surnommé Shikibou no tayou, qui habita Horikawa et ensuite Kyōto, fit des œuvres remarquables. Un de ses casques, faisant partie de la collection du baron Ywasaki, à arêtes distantes de deux centimètres, figurait à l'Exposition Universelle de Paris de 1900.

Les casques de Yoshinochi, 15<sup>e</sup> Miotchin (1469-1486), appelé Shinjiro, demeurant à Kamakoura, sont à dix-neuf plaques de chaque côté, avec la partie postérieure un peu renflée en haut; l'hachimanza, de moyenne grandeur. La visière, assez courte et assez haute.

1. Les Miotchin dont le nom commence par le caractère Gi (Yochi) étaient appelés Girui. (The Genealogy of the Miochin Family armourers, by E. Gibertson. Transactions and proceedings of the Japan Society. Vol. 1. 1892-London).



Yoshi Yasou, 16<sup>e</sup> Miotchin, appelé Sabouro Dayou, domicilié, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, d'abord à Fouchou, dans la province de Hitachi, puis à Odawara, dans la province de Sagami, fut un excellent artiste, qui fabriqua des casques à nombreuses plaques de chaque côté.

Un casque de Yoshiyasou, faisant partie de ma collection, a 142 lames de fer, formant arêtes, très rapprochées, admirablement rivées; la bombe est très renflée sur les côtés, en arrière et en haut; l'hachimanza étroit et rentré, entouré d'une douille en shakoudo, ciselé, à trois hauteurs, imitant la fleur du chrysanthème. Sur le tiers de la hauteur et de chaque côté sont deux clous (1) saillants et pointus, qui servaient d'attache à une pièce de soie, par des cordons, avec le sommet du casque.

Visière assez large et haute, cerclée de shakoudo; sur son milieu, deux clous en fer larges, saillants, ciselés en forme de fleurs de chrysanthème, et un troisième clou, ayant l'aspect d'une fleur de cerisier, fixant la base d'une tige creuse, remontant sur le milieu du devant du casque, pour placer l'ornement.

Dessous de la visière laqué en rouge.

Ce casque est un chef-d'œuvre d'armurerie.

Au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, un des trois grands artistes de la famille Miotchin fut Yoshimichi, frère cadet de Yoshiyasou, appelé Sakon, ayant habité Horikawa, Ichijo, Kyōto, Fouchou et la province de Kozouke, de 1521 à 1531. Un casque de Yoshimichi, à nombreuses arêtes, distantes d'un centimètre, faisant partie de la collection Iwamura, était exposé dans le pavillon japonais du Trocadéro, à l'Exposition Universelle de 1900.

Un casque de ma collection, signé en dedans, en arrière et en bas: Yoshimichi, très lourd, a, de chaque côté, huit plaques de fer, sans rivures apparentes; bombe arrondie, hachimanza peu large, entouré d'une douille en shakoudo ciselé, imitant la fleur de chrysanthème, ailettes moyennes; couvre-nuque fait de trois plaques de fer assez large, assemblées par des passementeries d'un bleu foncé, avec double bordure rouge et chiné blanc et vert.

Sur les ailettes se voient, en cuivre ciselé, les armoiries de Mizouno, famille maternelle de Yeyasou, le célèbre shogoun Tokougawa du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. La famille Mizouno remonte au xiv<sup>e</sup> siècle, dans la province de Mikawa.

Au début du xvi<sup>e</sup> siècle, de même que dans la deuxième partie du xv<sup>e</sup> siècle, les armuriers fabriquèrent des cuirasses à tissu de triples mailles de fer, mélangé, parfois, de plaques hexagonales.

Quant à Nobouiyé, 17<sup>e</sup> Miotchin, le célèbre artiste de la première moitié

1. Les quatre clous saillants du casque s'appelaient Shi ten-bio ou les quatre boutons de guerre, du nom des quatre divinités bouddhiques: Bishamon, Djikokou, Koomokou et Zōotschō, gardiens du monde.

du xvi<sup>e</sup> siècle, fils de Yoshiyasou, il s'appela d'abord Yasou Iyé, jusqu'au jour où ayant fait un casque pour Harou Nobou, fils aîné de Takeda (1), Nobou tora, celui-ci, pour lui témoigner son admiration, lui fit prendre le dernier caractère de son nom, pour substituer au premier du sien, et dès lors, il pris pour nom Nobou Iyé. Il fut aussi dénommé Ouji Iyé, Sakon no Sōkan et plus tard Koukoui, quand il se fut retiré. Il habita, d'abord, Shirai, dans la province de Kōzouké, puis Fouchou, dans la province de Kai, et aussi Odawara, dans la province de Sagami, et enfin la province de Shinano.

Il mourut en 1564, à 79 ans. (Une garde de sabre, de ma collection, signée Nobouiyé, porte la date de Eirokou (1558-1569), 5<sup>e</sup> année, 8<sup>e</sup> mois-jour. Ce qui donne : jour d'août 1562).

On n'est pas d'accord sur l'époque de sa mort ; certains auteurs pensent qu'il n'a vécu que jusqu'en 1554.

M. Shinkichi Hara (2) mentionne un Nobou Iyé II, fils de Nobouiyé I<sup>er</sup>, qui, appelé Ouji Iyé et, aussi, Shichi no dayou, et Iyeyoshi, habita Fouchou et Shirai, au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle.

Nobouiyé continua le style des casques de la famille Miotchin, avec un grand nombre de lames de fer, rivées, formant arêtes, qui donnaient beaucoup de résistance aux coups de sabre, comme en avaient fait Mouné yasou, Yoshihiro, Yoshitada, Yoshinori, Yoshinaga, Yoshinochi et surtout son père Yoshiyasou.

(Plus tard, dans la deuxième partie du xviii<sup>e</sup> siècle, Mouné yasou II, habitant la province de Tosa (1751-1763), fit, dans ce genre, des casques remarquables, dont un, ayant 240 arêtes, avec des coulées d'argent sur le sommet et sur trois lames antérieures ; casque faisant partie de la collection Iwamura et ayant figuré à l'Exposition Universelle de Paris, en 1900).

Un spécimen remarquable de casque, à nombreuses arêtes, est celui de ma collection : signé, en dedans, en arrière et en bas, Nobou Iyé, et daté, sur le milieu de la gorge médiane antérieure : Tem-boun (1532-1554), 13<sup>e</sup> année, 8<sup>e</sup> mois-jour. (1545, jour du mois d'août). A partir de Nobou Iyé, les casques furent souvent signés.

Ce casque est formé de 120 plaques de fer, verticales, rayonnantes, formant arêtes, dont deux ont été faussées par des coups de sabre, sans être pénétrées.

A l'Exposition Universelle de 1900, on remarquait, dans le pavillon

1. La famille Takeda, daimyo des provinces Kōzouke, Kai, Sourouga et Shinano, alliée aux familles Imagawa de Fouchou, dans la province de Sourouga, et à Hodeo Ousiya-sou d'Odawara, contre les Ouesougi d'Echigo et les Tokougawa, fut anéantie en 1582, par Oda Nobounaga, à la bataille de Souiwa et le dernier Takeda Kasou Yoshi fut tué sur la montagne de Ten-mou-san, où il s'était réfugié. (Nihon gwai-si, Histoire indépendante du Japon, par Ogoura Yemon). La maison de Takeda, page 21. Le Lotus. Mémoires de la Société Sinico-Japonaise. 1888. Paris.

2. Shinkichi Hara. Die Meister Japanischen Schwertzierathen. pag. 129. Hamburg. 1902.

japonais du Trocadéro, un casque de Nobouiyé, tiré de la collection du baron Iwasaki, avec de nombreuses arêtes et une visière en fer repoussé, rehaussé d'or, à décor de dragon dans les nuages.

L'ouvrage de la Commission Japonaise sur l'Art du Japon relate, de Nobouiyé, parmi ses œuvres remarquables, un casque à grandes étoiles et le casque Foujisan, à 32 côtés, gravé à l'intérieur.

En dehors du genre classique et du style de la famille Miotchin, l'éminent artiste fabriqua des casques, où se révèle la puissance de son talent artistique.

Un de mes casques, signé en dedans et en avant : Miotchin Nobouiyé, d'une patine et d'une hardiesse hors ligne, figure une feuille de lotus renversée, autour de laquelle est enroulé un serpent, en haut relief, dont la tête vient saillir en avant, avec la langue fourchue, qui sort de la gueule entr'ouverte.

Pas de pièce frontale, ni de plaque percée de trous pour un couvre-nuque; pas de tige antérieure pour un ornement. Petits anneaux intérieurs pour cordons d'assujettissement.

Dans la première partie du xvi<sup>e</sup> siècle (1521-1555), sous le règne de l'Empereur Go (1), Nara Tennô, pendant les périodes Keirokou (1528-1531) et Tën boun (1532-1553), un armurier célèbre de la famille Harouta, appelé Mitsou Nobou, domicilié dans la province de Kaga, puis à Nara (ancienne résidence des Empereurs de 709 à 784), fit, pour le Shōgoun Ashikaga Yoshiharou, une armure qui est conservée dans le temple d'Itsoukoushina.

Un casque, de ma collection, signé Harouta Mitsounobou, est d'une facture curieuse : formé de six plaques rivées, il représente un sac fermé, avec ses plis, dont l'extrémité supérieure, garnie d'une armature de cuivre jaune (Sentokou), est portée en avant. Un hachimanza, petit, entouré d'une douille en cuivre, existe en arrière et en haut. La partie inférieure du casque est garnie d'un certain nombre de gros clous saillants, en fer, formant croix à quatre branches.

Pièce frontale en fer repoussé, assez haute, avec rides et sourcils, laquée, extérieurement, en rouge.

Visière bordée de cuivre. Couvre-nuque à cinq bandes de fer, laquées en noir. Passementeries bleues.

Un certain nombre de casques du xvi<sup>e</sup> siècle sont d'une facture puissante : tels que le casque, en forme de poisson, ayant figuré à l'Exposition Universelle de Paris de 1900; de même que les très beaux casques en fer repoussé d'un dragon et d'un lapin, faisant partie de l'importante collection de M. Henri Vever et celui appartenant à M. Mutiaux (casques reproduits dans l'album de M. Migeon : n<sup>os</sup> 770-773-778).

1. Go placé devant un nom d'empereur, signifie deuxième du nom.

Dans la deuxième partie du xvi<sup>e</sup> siècle, le style classique des casques fabriqués par les artistes de la famille Miotchin (lames plus ou moins nombreuses avec arêtes saillantes) se continua et s'augmenta de clous plus ou moins gros et nombreux, dans les gorges, comme en fit Iyé fousa (1), élève de Nobouiyé, qui ajouta, parfois, des lamelles de cuivre arrondies, sur les arêtes, entre les gorges. Nobou Yasou (2), gendre de Nobouiyé, et fondateur de la famille Saotomé, adopta, ainsi que les artistes de cette famille, entre autres Iyétada son fils, vers la période Tënsho (1573-1591); Iyénari, Iyésada, Iyénaga, Iyéhisa et Moriiyé, un genre de casques, à très nombreux et très petits clous saillants, qui donnaient une grande résistance aux coups de sabre. La spécialité de ces armuriers fut surtout cette forme de casques, qui eurent une très grande vogue et donnèrent une juste célébrité à la famille Saotomé.

*Masque.* — Depuis la période des Foujiwara, la figure des guerriers était protégée par un masque; d'abord en cuir bouilli, doublé d'étoffe de coton, puis en fer, parfois laqué en rouge ou en noir, surtout en dedans. Ce masque, garni de fortes moustaches, était assujéti par des cordons, qui, partant du casque, passaient dans des anneaux ou dans de gros clous saillants, fixés au niveau des joues et sous le menton, ou le long de deux lames de fer en relief, le long des joues, soit appliquées, soit repoussées.

Le masque reproduisait la face ridée d'un vieillard ou celle d'un jeune homme; d'un enfant ou d'un tengou (génie ailé des montagnes), à long nez ou à bec d'oiseau; comme en fit Nobouiyé (masque faisant partie d'une armure de la collection Montefiore). Il figurait aussi la figure d'un singe, la tête d'un démon, d'un dragon ou d'une chimère; parfois garni de longs poils, de même que le casque.

Pendant l'époque des Foujiwara, les masques, en cuir bouilli, ne couvraient généralement, que le menton: cependant un masque de cette période, faisant partie de la collection du Musée Métropole d'Art de New-York (catalogue de M. Bashford Dean, fig. 12 C.), en cuir bouilli, doublé d'étoffe de coton, offre les joues, la bouche et le nez crochu d'un tengou, de même qu'un autre masque en fer, à nez mobile, avec charnière, du milieu du xv<sup>e</sup> siècle, conservé dans le même musée.

Un certain nombre de ces mentonnières des xiv<sup>e</sup>, xv<sup>e</sup>, xvi<sup>e</sup>, xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècle, ont été gardées dans les musées et les collections particulières. Les Miotchin en ont signé quelques-unes au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle entre autres Fousa Mouné.

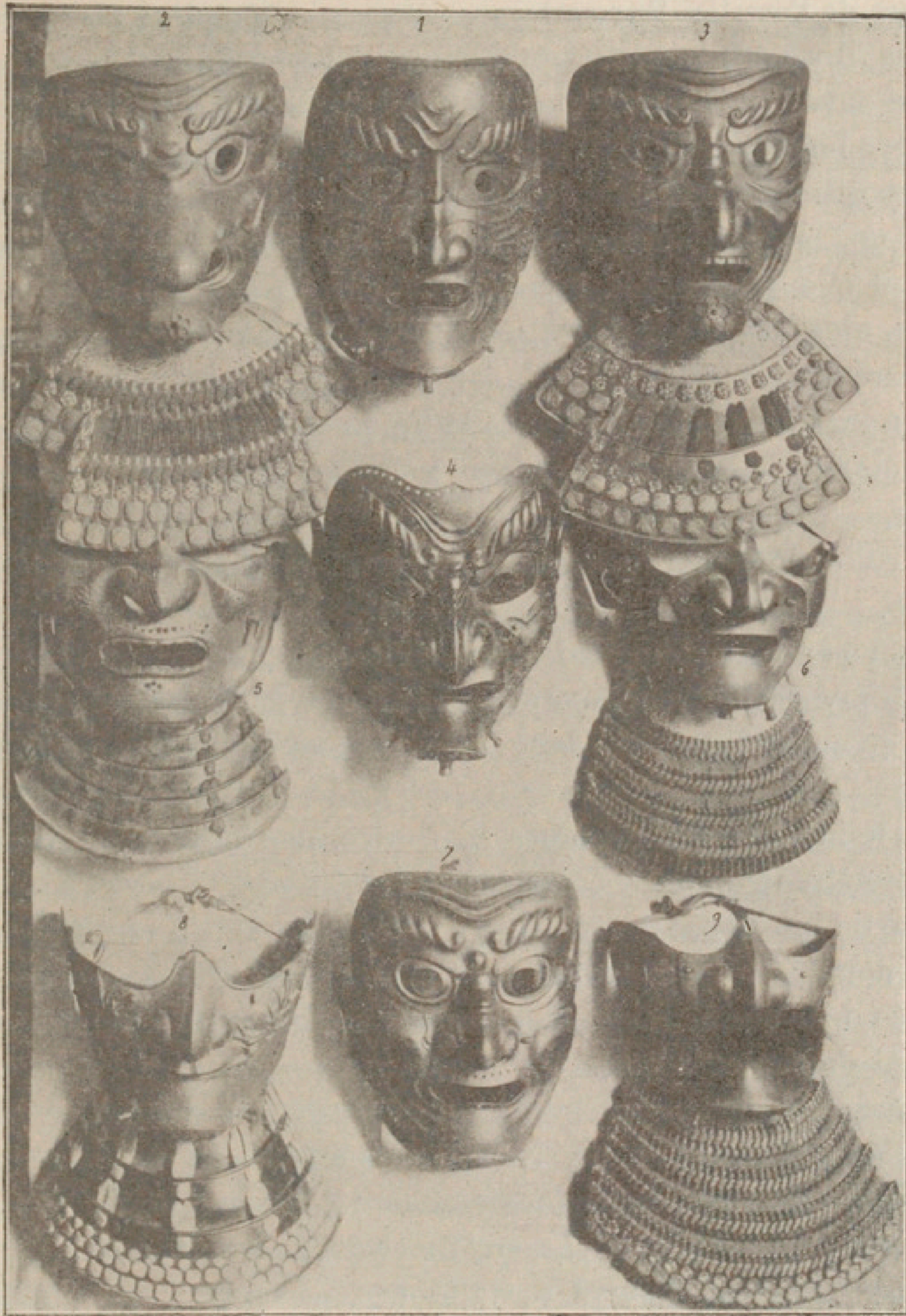
Le masque, souvent en fer repoussé, couvrait, généralement, le

1. Miotchin Iyé fousa, appelé Boungoro, habita Odawara, dans la province de Sagami, puis Shirai (même province), dans la deuxième partie du xvi<sup>e</sup> siècle.

2. Nobou Yasou était natif de Saotomé, village de la province de Shimotsouke. Il habita Odawara, puis Fouchou, dans la province de Hitachi, dans la deuxième moitié du xvi<sup>e</sup> siècle.

menton, la bouche et le nez et n'allait que jusqu'au-dessous des yeux ; quelquefois, il couvrait toute la figure, y compris les yeux et le front (rarement avant le xvii<sup>e</sup> et le xviii<sup>e</sup> siècle).

La pièce du nez et de la lèvre supérieure, presque toujours mobile,



Masques.

*Planche III.*

s'adaptait à deux petits crochets, fixés dans le masque, au-dessous des yeux : dans quelques cas, le nez était fixé, rivé au reste du masque. Rarement le devant était d'une seule pièce et repoussé. Souvent le dedans de la bouche était garni d'une double rangée de dents en cuivre doré, avec parties laquées en rouge, figurant les gencives.

Parfois, la partie du devant des oreilles était libre et il y avait alors, de chaque côté, une large ouverture à ce niveau ; mais, presque toujours, le devant des oreilles était protégé par une pièce, faisant partie du masque et repoussée, ou bien ajoutée et rivée. Cette pièce, carrée dans les masques primitifs, était plus souvent arrondie et offrait les contours de l'oreille. Sur certains masques, cette pièce était pleine ; sur d'autres, il y avait un ajourage de cinq ouvertures circulaires, avec une sixième ouverture centrale ; ou bien une croix à quatre branches ou un caractère bouddhique.

L'Exposition Universelle de 1900 renfermait plusieurs masques : entre autres un masque du XIII<sup>e</sup> siècle, par Mouné Youki, 3<sup>e</sup> Miotchin, ne couvrant que le nez, les joues, la bouche et le menton, avec oreilles carrées, ajourées de six ouvertures, circulaires : dents en cuivre, sur une pièce rapportée.

Et un masque, en fer forgé, de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, par Mouné Yasou, 10<sup>e</sup> Miotchin, ajouré d'une croix à quatre branches, au niveau des oreilles.

Les collections particulières renferment quelques masques de cette période.

M. Raymond Kœchlin, le savant collectionneur, possède un masque du XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle, représenté dans l'album de M. Migeon, n<sup>o</sup> 776, de même qu'un masque de cette même époque, appartient à M. Bing (n<sup>o</sup> 775).

Sous le menton des masques se trouve une ouverture circulaire de un centimètre de diamètre, destinée à l'aération.

La partie inférieure des masques offre un rebord étroit, percé d'un certain nombre de petit trous, servant à assujettir par des cordons de même couleur que le reste de l'armure, un gorgerin destiné à protéger le devant du cou et la gorge.

Les masques anciens n'étaient, en général, pas signés, cependant le Musée Métropole d'Art de New-York possède un masque signé par Miotchin Mouné tada, de la deuxième partie du XIII<sup>e</sup> siècle, et aussi une mentonnière du XV<sup>e</sup> siècle, signée Miotchin.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, Nobouiyé a signé des masques : entre autres, un à face de tengou, faisant partie d'une armure de la collection Montefiore, de même que Miotchin Mouné hisa.

Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, les masques furent souvent signés par Miotchin, Mouné Iyé, Miotchin Mouné Souke II, Iwaï Senjō Minamoto Kounihidé, sous l'ère Temmei (1781-1788) et Souji Moura Nagaterou.

Les masques de cette époque furent quelquefois ornés de branches de prunier en fleurs et en boutons, et aussi de tortues en fer repoussé, au niveau des oreilles, surtout par Miotchin Mouné hidé et par Souji Moura Nagaterou.

Le *gorgerin* était formé de deux à cinq lames de cuir bouilli ou de fer, presque toujours laquées, réunies par des cordons. Quelquefois les lames étaient remplacées par un tissu de mailles de fer.

Les lames étaient, dans un certain nombre de *gorgerins*, dès le *xvi<sup>e</sup>* siècle, divisées en trois parties, par des charnières, surtout au *xvii<sup>e</sup>* siècle et au commencement du *xviii<sup>e</sup>* siècle, dans les armures fabriquées par Miotchin Mouné Shigé II, et par Miotchin Mouné Souke II.

Dans les armures faites dans le style des Foujiwara et de Kamakoura, le *gorgerin* était presque toujours en deux plaques : une supérieure large et une inférieure plus étroite, attachées au masque par une partie en peau, au milieu de laquelle était, parfois, un anneau mobile en cuivre, entouré d'une douille ciselée imitant la fleur de chrysanthème, et d'où pendait un cordon de soie rouge, terminé par un gland.

Vers le milieu du *xvi<sup>e</sup>* siècle, après le débarquement des Portugais (1) au Japon, à Tane-ga-Shima, en 1542, et l'introduction, par eux, des armes à feu, il se fit des modifications importantes dans les armures de guerre, afin de les rendre plus résistantes aux balles.

Les bombes des casques et les plaques des cuirasses furent plus épaisses et la trempe du fer plus résistante.

De cette époque datent des magnifiques devants de cuirasses, en fer forgé, repoussé et ciselé, d'une seule pièce, comme des spécimens de ma collection, fabriqués par Miotchin Nobouiyé (2), reproduisant le tronc humain, avec les saillies du sternum, des côtes et des vertèbres ; et une cuirasse figurant, dans sa partie antérieure, en relief très accusés, un dragon, dont le corps et les griffes semblent, en plusieurs endroits, traverser le métal et dont la tête, d'une vérité frappante, se montre au milieu avec la gueule ouverte ; admirable de conception et d'exécution. Après Nobouiyé, les cuirasses portèrent fréquemment la signature de l'artiste. Sur une de mes armures, signée Hisa Iyé (3) et datée, Ere Tenshō (1573-1591) 11<sup>e</sup> année, 18<sup>e</sup> jour, 2<sup>e</sup> mois (février, 1584), la cuirasse est ornée, en reliefs très accusés, d'une figuration de Foudo-mio-o (4), entouré de flammes, tenant, dans sa main gauche, le Ken (glaive à deux tranchants) et la corde de sa main droite : allégorie de la crainte par le

1. Les Portugais furent expulsés du Japon, en 1639, après la défaite et le massacre des chrétiens soulevés à Shimabara, depuis 1637.

Les Hollandais furent relégués, ainsi que les Chinois, de 1639 à 1854, à Deshima, île voisine de Nagasaki, où ils furent autorisés à faire le commerce avec le Japon. Du reste, sous l'ère Kwanei, 1<sup>re</sup> année (1624), avaient paru des décrets d'expulsion contre les étrangers.

2. En dehors des armures et des gardes de sabre, Nobouiyé fabriqua des objets en fer, articulés, d'une grande beauté : tels qu'un dragon ailé, d'une hardiesse puissante, signé Miotchin Nobouiyé, et une langouste saisissante de vérité et admirable d'exécution : deux pièces faisant partie de ma collection.

3. Miotchin Hisa Iyé, appelé Denshichiro, élève de Nobouiyé, demeura à Youkino-shita, dans la province de Sagami.

4. Foudo mio o, regardé par le peuple comme le dieu du feu, peut être assimilé à Siwa, dieu hindou de sagesse et de châtement.

sabre et de l'arrêt de passions humaines par la corde. Sur les montants de la cuirasse existe, de chaque côté, une pièce en fer, mobile à charnières, qui protège le dessus de l'épaule. On retrouve fréquemment cette pièce sur les cuirasses du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle. Elle est parfois remplacée par une pièce en peau épaisse ou en étoffe, à plusieurs couches, piquée de gros points rouges, blancs, verts ou jaunes, en cordonnet de soie.

D'autres cuirasses représentent Bishamon, dieu de la guerre, un des quatre gardiens du monde, debout sur un rocher, ayant, dans sa main gauche, une lance, qu'il appuie sur le sol, et, dans la main droite, une petite pagode.

Sur certaines cuirasses, c'est Hachiman, dieu de la guerre, ou un personnage bouddhique, entre deux dragons, comme dans le beau devant de cuirasse de la collection Henri Vever, reproduit dans l'album de M. Migeon, fig. 768, ou un dragon, de la même collection, également relaté par M. Migeon, fig. 767.

Des grands dragons dans les flots ou dans les nuages, des chimères au milieu de pivoines en fleurs, ornent fréquemment les devants des cuirasses de cette époque.

Les deux pièces de protection des aisselles, reliées aux montants de la cuirasse par des cordons de soie attachés à des anneaux placés en arrière, sont moins longues et moins larges que dans les périodes précédentes de Kamakoura, et des Ashikaga, la pièce nommée Sen-dan-no-ita, formée de quatre rangées de lames de fer laquées, réunies par de la passementerie de soie en couleur, a, quelquefois, en dedans, une pochette. L'autre pièce appelée Hato-wo-no-ita, est d'un seul morceau de fer laqué en dedans.

Ces deux pièces portent souvent, dans leur milieu, l'armoirie du guerrier.

Dans la deuxième partie du xvi<sup>e</sup> siècle, Sakonji Nobou Mitsou, pendant les périodes Eirokou (1558-1559) et Guënki (1570-1572), fabriqua les armures de Oda Nobounaga (1).

Yoshisouke fils de Noboumitsou, fit celles de Hideyoski (2) sous la période Tēnshō (1573-1591).

Les armures du célèbre Shōgoun Iyéyasou (3) furent l'œuvre de Miotchin Mouné Iyé, connu sous le nom de Kintaro, domicilié dans la

1. Oda Nobounaga, d'une famille de Daimyo de la province d'Owari, victorieux d'une coalition des bonzes de Hiyeizan, enferma et déposa le dernier Shogoun Ashikaga Yoshiaki. Il devint tout puissant sous le titre de Dainagon (grand conseiller de la cour impériale) de 1573 à 1582, époque de sa mort.

2. Hideyoshi (Toyotomi-Taikosama), né en 1536, mort en 1598, de porte sandales, devint général sous Nobounaga. Après sa mort, il gouverna le Japon, comme Kwanpakou (sorte de vice-empereur). Il fit une expédition en Corée, en 1592.

3. Iyéyasou, de la famille Tokougawa, né en 1542, mort en 1616, devint Shogoun en 1603. Il pacifia le Japon et assura le shōgounat dans la famille Tokougawa jusqu'en 1868. (Période des Tokougawa, 1600-1868.)



province d'Omi, de 1573 en 1613, qui fit aussi, pour lui, le casque Daizen Heichosan et dont les travaux sont très appréciés.

Ce ne fut pas seulement l'épaisseur des casques et des cuirasses qui fut modifiée, mais aussi la forme, comme conséquence des relations avec certaines nations européennes. Après l'ambassade envoyée en Portugal par le daimyo de Boungo, en 1543 ; après celle d'un daimyo de Kiouxiou au pape, en 1583 ; après celle du gouverneur des Philippines auprès de Hideyoshi en 1592 ; et aussi après celle du prince Daté Masamouné, daimyo de Sendai à Rome et en Espagne, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, en 1614.

Ces causes diverses et aussi la venue au pouvoir Shôgounal de Tokougawa Iyéyasou, en 1603, qui pacifia le Japon, déterminèrent, dans les armures, des modifications importantes, surtout quand Iyéyasou eut décrété les voyages annuels des Daimyo à Yedo, pour rendre visite au Shôgoun. La période des grandes luttes était passée. La fabrication des armures de guerre diminua, par suite de l'ère de paix qui succéda aux siècles de guerre et les armures de parade pour les cérémonies religieuses et civiles, prirent beaucoup d'importance et devinrent un objet de grand luxe pour les Daimyo et les Samouraï, qui rivalisèrent de faste dans leurs costumes.

Dans le courant du xvi<sup>e</sup> siècle, ces armures de parade, avaient, dans certains cas, des cuirasses avec jupes formées de carrés de cuir bouilli, dorés et assemblés avec des cordons de soie bleue.

Autant les armures de guerre était lourdes, épaisses, résistantes, sobres d'ornements ; autant les armures de parade furent minces, légères, garnies de nombreux détails en fer ajouré, appliqué, gravé, ciselé ou repoussé, avec incrustations ou niellures en or, argent et cuivre ; surchargées d'armoiries, principalement les casques, les cuirasses, les sous-jupes et les jambières.

Les épaulières, les jupes et les masques, quoique ornés, le furent moins que les autres parties de l'armure.

Souvent le dessus ou le dessous des casques, des couvre-nuques, des gorgerins, des épaulières, des jupes et des sous-jupes étaient dorés ou laqués en noir, en violet, en mordoré, quelquefois nacrés ou en laque rouge, comme dans les armures des Samouraï du clan de Satsouma, dont certaines sont complètement revêtues de laque rouge, même les casques à nombreux clous saillants, pour donner une impression de terreur aux ennemis (une de mes armures est un spécimen remarquable de ce genre).

Après l'expédition de Toyotomi en Corée, en 1592, les *casques de forme coréenne* furent très en vogue, et on en trouve, du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, qui sont un mélange de l'art coréen et de l'art japonais ; d'autres casques rappellent l'art portugais, l'art espagnol ou hollandais. Quelques casques (morions et cabassets) furent importés au Japon, à

cette époque, et appropriés, en y ajoutant des ornements, des ailettes et des couvre-nuques. Le Musée Métropole d'Art de New-York renferme plusieurs de ces spécimens (catalogue de M. Bashford Dean, fig. 20).

Les casques de forme coréenne sont, en général, d'une belle fabrication et d'une forme artistique remarquable : ils sont, presque tous élevés, coniques, étroits supérieurement ; faits de plusieurs plaques de fer verticales, couvertes, extérieurement, d'ornements intermédiaires en fer appliqué, repoussé ou gravé d'animaux, chimères, tigres, dragons, feuilles et fleurs, avec des gros clous saillants, à base ciselée, en forme de fleur de chrysanthème.

Ils sont souvent incrustés d'or, d'argent et de cuivre, comme un beau casque appartenant à M. le comte Isaac de Camondo, figuré, ainsi que la cuirasse et des pièces d'armure, dans l'album de M. Migeon, n<sup>os</sup> 779 à 787).

On y trouve, parfois, gravés ou incrustés, les noms des dieux de la guerre : de Koang-ti, dieu chinois qui tient sa lance d'une main, et sa barbe de l'autre main ; d'Hachiman, nom divinisé de l'Empereur Ojintennō, de Marissi-ten, représenté sur un sanglier ou bien d'Amaterasou, déesse du soleil (comme dans un des casques de ma collection).

Sur d'autres casques on remarque les noms de Koo-mokou, de Djikokou, de Zoō-tshō et de Bishamon, adorés comme représentant les quatre gardiens du monde.

Dans ce genre de casques, l'hachimanza manque quelquefois, mais, en général, cette ouverture est petite. Le sommet est, presque toujours, garni d'une sorte de rosace, surmontée d'une tige de fer, creuse, imitant parfois, le bambou : sur quelques-uns, c'est une tige pleine, à une ou deux hauteurs, ciselée en forme de fleur de chrysanthème, ou bien c'est une boule plus ou moins grosse, qui termine supérieurement le casque.

Presque toujours il y a un rebord inférieur, circulaire, assez large, garni, en dessus, d'ornements en fer appliqué, imitant les fleurs de Lys stylisées, ou bien des serpents, ou des gros clous en repoussé.

Ces casques sont, dans la majorité des cas, pourvus d'une pièce frontale, soit assez haute avec rides et sourcils en repoussé ; soit peu élevée et offrant, dans son milieu inférieur, une pointe assez prononcée. Cette pièce frontale est, presque toujours, laquée en rouge, en dessus et en dessous, mais parfois, soit en dessus, ou en dessous seulement.

Les ailettes sont, en général, très petites et manquent dans certains cas, comme dans un de mes casques, formant calotte, avec six plaques rivées, revêtues d'ornements en fer appliqué, formant rinceaux, avec rosace au sommet, terminée par une petite tige de fer imitant le bambou. Pas d'hachimanza.

Pas de visière, pas de pièce frontale, pas d'ailettes, pas de couvre-nuque.

Pas de rebord inférieur, bordure d'une lame de cuivre, avec trois forts anneaux en cuivre, mobiles, disposés sur le pourtour, afin de servir de points d'attache à des gros cordons, pour l'assujettissement du casque sur la tête.

Sur un grand nombre de casques de ce style, le couvre-nuque est fait de cinq lames de fer, quelquefois incrustées d'argent, mais le plus souvent, laquées et assemblées par des cordons en soie.

Très rarement le casque, de style coréen, conique, élevé, étroit supérieurement, est formé de plaques mobiles, à charnières, avec une rondelle supérieure, se relevant, garnie d'une petite tige de fer qui, enlevée, permet l'aplatissement du casque, dont la visière est mobile. Tel est un casque de ma collection, dont la surface extérieure est revêtue d'ornements en fer appliqué et la visière est incrustée en argent, d'une chimère.

Un de mes casques, fait de six plaques de fer rivées, recouvertes de cordelières en fer, est orné de tigres sous des bambous, dans des plaques de fer appliquées et repoussées, d'un très beau travail d'exécution. Pas d'hachimanza : le sommet arrondi est surmonté d'une tige en fer ciselé, imitant la fleur du chrysanthème.

La partie inférieure offre un rebord circulaire, orné de serpents en repoussé, laqué en dessous, en rouge veiné de noir; avec des très petites ailettes et un couvre-nuque à cinq lames dorées en dessus, laquées en noir en dessous, consolidées avec des cordons de soie verte (casque reproduit dans l'album de M. Migeon, fig. 774).

On trouve quelquefois, de cette époque, des casques arrondis, formés de trois à quatre plaques concentriques, laquées en noir, reliées par du tissu de mailles de fer, et rentrant les unes dans les autres.

Quelques casques étaient constitués par un certain nombre de petites plaques quadrangulaires ou hexagonales, laquées en noir ou en violet, reliées par du tissu de mailles de fer et qui couvraient la tête, les épaules et le haut du dos, et se continuaient en cuirasse faisant casaque, comme dans une armure du Musée d'Artillerie de Paris.

Pendant cette période les armuriers fabriquèrent des casques de formes variées, dont quelques-uns analogues à ceux des pompiers, avec quatre plaques rivées, et formant une arête supérieure médiane, d'avant en arrière, sans hachimanza, avec une bande inférieure, circulaire, inclinée faisant visière en avant, laquée en rouge en dessous, percée sur les côtés et en arrière, de petits trous circulaires pour assujettir les ailettes et le couvre-nuque. Tel un de mes casques, signé en arrière, de chaque côté de l'arête: Miotchin, descendant de Takenouchi (1), ère Keichô (1596-1614) 5<sup>e</sup> année (Août 1601).

1. Takenouchi no Soukouné, ministre de l'Empereur Chouai-tenno et de sa veuve l'Impératrice Jingou-Kôgô, qu'il accompagna, dans son expédition en Corée, en 200, est l'ancêtre de la famille d'armuriers Masouda, d'où sortirent les Miotchin. Il fabriqua les armures de l'Impératrice Jingou-Kôgô.

Un casque de cette époque, faisant partie de la collection de M. Mutiaux, est figuré dans l'album de M. Migeon, n° 778.

Certains artistes, entre autres Masanori Nagasone, habitant la province d'Etsou (Etchizen), au xvii<sup>e</sup> siècle, fabriquèrent des casques en forme de bonnet phrygien, avec deux plaques en fer repoussé, ayant deux gros sourcils en avant, rivées en dedans, avec une lame intérieure, intermédiaire; visière étroite, pièce frontale petite; casque garni, extérieurement, d'une bordure en fer ajouré, appliqué, reproduisant des montants de selle; avec gros clous saillants, à base en fer ciselé, imitant la fleur du chrysanthème.

Sur le devant, de chaque côté d'une licorne gravée, se dresse une pièce en bois, figurant une corne de bœuf.

Très petites ailettes; couvre-nuque fait de cinq lames de fer assujetties par des cordons de soie jaune. (Faisant partie d'une armure de ma collection).

Une des notables modifications des casques de cette période fut une très grande diminution, en hauteur et en largeur, des ailettes, qui même quand elles étaient proéminentes, furent moins étendues et souvent très petites.

Quant aux ornements du devant des casques des xvi<sup>e</sup>, xvii<sup>e</sup>, xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles, il n'y en avait pas toujours, principalement sur les casques à forme coréenne; mais, dans la majorité des cas, l'usage de deux cornes (cornes de bœuf, bois de cerf), de deux feuilles de Sagittaire ou d'Icho (ginkgo biloba) placées sur les côtés du casque, un peu en avant des ailettes, se continua, de même qu'au milieu, entre les cornes, se plaçait, soit un dragon, parfois ailé, ou bien un dragon enroulé autour d'un glaive (figuration de Foudo mio o); comme un ornement du casque d'une de mes armures, en fer forgé, partiellement laqué en rouge, signé Miotchin hisa tanou Kaga no daijo Kino Yoshisada, pupille de Nobouiyé; du milieu du xvi<sup>e</sup> siècle.

L'image, en fer repoussé, de Foudo mio o, entouré de flammes, avec ses attributs, le glaive et la corde, se trouvait quelquefois représentée.

Fréquemment l'ornement était une chimère, un tigre ou un lapin, un oiseau, un papillon, une libellule; une ou plusieurs lunes ou son croissant; une étoile entourée de cinq lunes. Le casque d'une de mes armures est orné des sept étoiles de la grande Ourse, figurées aussi sur le devant de la cuirasse, entourant la tête de Mioken, génie de la grande Ourse, debout sur un dragon, qui, sortant des flots, monte vers les nuages. (Œuvre signée de Miotchin Mouné Aki).

Souvent le milieu était garni, de même que les ailettes, de l'armoirie (Mon) du guerrier, soit des trois feuilles de Kiri (Paulownia) à sept et cinq fleurs, avec le chrysanthème à seize pétales, armoirie Impériale, ou à cinq et trois fleurs, armoirie de Daimyo, ou bien du mon tomoye (trois virgules dans un cercle), ou du Mitsou Aoi (trois feuilles d'Asarum), armoirie de la famille

Tokougawa ou de la famille Sakai, ou bien de la fleur du Sakoura (cerisier), une des armoiries de la famille Hosokawa, quelquefois aussi de pennes de flèches entrecroisées, ou de plusieurs bandes transversales ou verticales dans un cercle.

Certains casques étaient garnis de crins de cheval, blancs ou noirs, qui les recouvraient plus ou moins complètement.

Ce ne furent pas seulement les casques, qui subirent aux <sup>xvi</sup><sup>e</sup>, <sup>xvii</sup><sup>e</sup>, <sup>xviii</sup><sup>e</sup> et <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècles, des modifications, mais aussi les cuirasses, les pièces d'aisselles, les jupes, les sous-jupes, les épaulières, les brassards et les jambières.

On continua, cependant, à ces époques, à fabriquer des armures dont les cuirasses et les jupes étaient faites de plaques en cuir bouilli, ou en fer, imbriquées, à parties inférieures, arrondies, imitant les écailles de poisson, dans le style des <sup>xi</sup><sup>e</sup> et <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècles (une de ces armures était en plaques d'écaille de tortue).

On en fit aussi d'analogues à celles de ces périodes, avec cuirasses en peau estampée en couleurs, avec partie latérale droite séparée, et reliée, avec le reste de la cuirasse, par des cordons, en avant et en arrière, avec pièces d'aisselles très grandes et très larges jupes à quatre pans dont l'antérieur est divisé inférieurement.

Sous-jupes, à deux pans faits de lames verticales de cuir bouilli, assemblées par des cordons de soie de couleur.

Brassards formés d'une plaque recouvrant le dessus du bras, se terminant, inférieurement en biseau, reliée à une plaque identique d'avant-bras par du tissu de mailles de fer ; et se continuant, sur le dos de la main, par une seule plaque, sans pièce séparée pour le pouce.

Jambières en cuir bouilli ou en fer laqué, faites de deux plaques réunies par des cordons de soie, avec prolongements supérieurs très élevés, pour garantir les genoux, et s'étendant en arrière.

La forme ordinaire des armures se continua, comme depuis le <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, avec des cuirasses faites de lames de cuir bouilli ou de fer, ou d'un mélange alternant de plaques de cuir bouilli et de fer, reliées par des cordons de soie de couleur, variant suivant les familles.

Les cuirasses en fer forgé étaient, le plus souvent constituées, par des plaques de fer, antérieure et postérieure, et par deux plaques latérales nommées Waki date, fixées, d'un côté, par des charnières et s'attachant de l'autre côté par un double cordon.

A partir du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle et pendant les siècles suivants les armuriers fabriquèrent un certain nombre de cuirasses en fer forgé, d'une seule pièce en avant et d'une autre pièce en arrière. Ces cuirasses, à partir de la deuxième partie du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, après les rapports des Japonais avec les Portugais, les Espagnols et les Hollandais, se ressentirent de cette influence et, un certain nombre d'entre elles, affectant une forme euro-

péenne, principalement la forme espagnole, du milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, de l'époque de Philippe II.

Ces cuirasses, hautes, larges, bombées en avant, se terminent en pointe arrondie, inférieurement. Quelquefois les bords en sont ciselés, en forme de ruban plissé. Presque toujours elles sont incrustées d'or, d'argent et de cuivre, en ornements de divinités bouddhiques, de dragons dans les flots ou dans les nuages, ou de chimères au milieu de pivoines en fleurs : parfois elles sont chargées de caractères, qui sont des prières ou des invocations.

Dans certaines cuirasses la partie antérieure et supérieure est séparée, mobile et reliée au reste du devant par une charnière.

Elles n'ont pas, en général, d'anneaux mobiles destinés à attacher les cordelettes des épaulières, afin de les ramener en avant (qu'on trouve sur les cuirasses de la première partie du xvi<sup>e</sup> siècle). La partie postérieure de ces cuirasses, rentrée dans son milieu et renflée latéralement pour la courbure des côtes, est, presque toujours garnie, inférieurement, d'un petit godet en fer, et, supérieurement d'une pièce mobile pour l'attache et le glissement du manche en bambou du fanion du guerrier, qui flottait derrière sa tête.

A la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Iwakouni Hisayoshi fit de belles armures, avec cuirasses en plusieurs plaques de fer rivées, ornées, en repoussé, de chimères en fort relief, et des sous-jupes avec têtes de chimères et fleurs de chrysanthème, d'un bel effet.

Du xvii<sup>e</sup> siècle datent aussi, comme du xvi<sup>e</sup> siècle, des cuirasses, dont le devant, d'une seule pièce, en fer repoussé et ciselé, reproduit des divinités bouddhiques, comme Bishamon ou Foudo mio o ; des dragons serpentant dans les flots ou dans les nuages, ou des chimères au milieu de pivoines fleuries, parfois avec incrustations d'or, d'argent ou de cuivre, comme en fit Miotchin Kouni Mitchi, appelé Nagato no Kami, puis Yamato no Kami, artiste de Yedo, dans le courant du xvii<sup>e</sup> siècle, dont le Musée d'Artillerie de Paris possède un beau spécimen, avec cuirasse en fer repoussé et incrusté d'or et d'argent, ornée de deux chimères au milieu de pivoines en fleurs et dont les brassards ont leurs lames garnies de dragons finement incrustés en argent.

Une de mes armures, signée du nom du même artiste, a une cuirasse analogue, et des brassards ornés de nombreuses armoiries en fer ajouré et ciselé.

Ce remarquable artiste faisait quelquefois, pour ses armures, des casques à forme de chapeaux plats (Jinga ça) en fer, analogues à ceux des Ashigarou, ces soldats d'escorte des Daimyo et qui étaient usités, par les Samourai, pour le jeu de Dakyou (jeu de balles à cheval), où les guerriers apprenaient à ramasser la tête de leur ennemi à terre.

L'armure de ma collection, signée Kouni Mitchi, a un de ces casques,

en forme de chapeau, orné, sur le devant, d'une tête de chimère, en repoussé; et un autre chapeau, de rechange, parsemé de nombreux insectes incrustés en argent.

Miotchin Mouné Shigé II, nommé OKoura et ensuite Nagato no Kami,



Cuirasses.

Planche IV.

artiste de Yedo, fils de Kouni Mitchi, dans le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, fabriqua des armures avec cuirasses en fer, à devants, d'une seule pièce repoussée et ciselée de dragons. Cet armurier signait fréquemment sur une des lames de l'avant-bras des brassards et aussi sur les jambières.

Les pièces d'aisselles de ses armures étaient très petites et reliées par

des charnières aux montants de la cuirasse. (Dès le xvi<sup>e</sup> siècle on trouvait ces petites pièces attachées de cette façon à la cuirasse). Pendant les xvii<sup>e</sup>, xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles, un certain nombre d'artistes, entre autres Miotchin Mouné Souke II et Miotchin Mouné Aki, fabriquèrent ce genre de pièces, qui étaient plutôt une protection pour la jonction des montants de la cuirasse, que pour les aisselles. Pendant ces périodes, leur forme fut souvent modifiée en sorte de spirale. Elles sont alors, toutes deux, de mêmes dimensions, recouvertes de peau estampée, avec fond en fer, avec les armoiries du guerrier, au centre, en shakoudo ou en cuivre ciselé, parfois elles sont terminées inférieurement par un crochet. Une d'elles a, en dedans, une pochette en étoffe et l'autre est laquée, en aventurine, en rouge ou en noir. Elles sont reliées par des cordons à la cuirasse. Les deux pièces de protection des aisselles dans les armures faites dans le style des Foujiwara et de Kamakoura, restèrent larges, hautes et analogues à celles de ces époques primitives.

Dans certaines armures dont la cuirasse était en peau estampée ou en cuir bouilli, une grande pièce en soie garnie d'un tissu de mailles de fer, avec petites plaques carrées en fer, se plaçait sous la cuirasse et venait renforcer la protection de la poitrine, des aisselles et du dos.

Dans quelques armures recouvertes de laque violacée ou de laque rouge, il y a, sur le côté gauche de la cuirasse, dans son milieu, en avant, une pochette en peau ou en velours.

Parmi les autres artistes des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, qui fabriquèrent de belles armures, on doit citer surtout : Miotchin Mouné Souke II, Osoumi no Kami, artiste de Yedo, de 1646 à 1724, dont les devants de cuirasses, en fer repoussé et ciselé, reproduisent Foudo mio o, sur une cascade, ayant, à ses côtés, ses deux serviteurs Seitaka et Kongara. Rarement, comme dans une de mes armures, de cet artiste, la cuirasse est ornée à droite, en incrustations d'or, d'argent et de cuivre, de la figuration de Koangti, dieu chinois de la guerre, debout sur un rocher, tenant sa lance d'une main, et sa longue barbe de l'autre main ; sur le côté gauche se voit Bishamon, dieu du courage.

Les mêmes divinités bouddhiques se trouvent sur le remarquable casque, dont la partie supérieure est garnie d'une double rangée de gros clous saillants à bases ciselées en forme de fleurs de chrysanthème.

Le dos de la cuirasse de cette armure est d'une seule pièce, qui, supérieurement, remonte, de chaque côté, comme un col droit autour du cou, pour former les montants qui s'allongent et se recourbent en avant, et s'attachent au devant de la cuirasse, par deux forts cordons doubles, avec olives en corne ou en cuivre.

Sur certaines cuirasses de Kouni mitchi, de Kouni Shigé II, de Mouné Souke II, et de Mouné Aki, les montants des parties latérales du cou, ont, chacun, une pièce en fer, allongée et arrondie, parfois laquée en



rouge, en dessous, avec charnières, qui protège le dessus des épaules et des régions susclaviculaires. Quelquefois cette pièce est remplacée par deux lames de fer laquées, de longueurs différentes, reliées par des cordons de soie, ou par une partie en peau ou en étoffe ouatée, avec gros points verts, rouges, bleus, ou blancs. (Dès le xvi<sup>e</sup> siècle, on trouve des cuirasses, dont les montants possèdent ces deux pièces en fer avec charnières).

Miotchin Mouné Aki, appelé Kosabouro et aussi Shikibou, élève de Moune Souke, artiste de Yedo à la fin du xvii<sup>e</sup> et au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, fit des armures très remarquables en fer repoussé ou ciselé, comme un spécimen, de ma collection, dont la lourde cuirasse en fer ciselé, représente, sur le devant, d'une seule pièce, Mioken, dieu de la grande Ourse, debout sur un dragon, qui monte des flots jusqu'aux nuages; ayant un casque analogue, et, comme sous-jupe, deux plaques de fer ornées de dragons en repoussé.

Une paire de brassards, de cet artiste, en ma possession, est ornée de têtes de démons, d'un très beau travail, analogues à une cuirasse, à des brassards et à des jambières, œuvres de cet artiste distingué, figurés dans l'ouvrage de la Commission Japonaise de l'Exposition Universelle de 1900. Page 242.

Vers la même époque, ère Gen rokou (1688-1704), d'après le même ouvrage (P. 242), Miotchin Yoshihisa (1) Kozaemon, protégé par le Daimyo Matsoudaira d'Etchizen, fit des travaux remarquables, entre autres une armure, dont le casque a la forme d'une rose trémière, une des armoiries de la famille Matsoudaira d'Etchizen, et sur la visière duquel se détache un dragon, d'une grande beauté. La cuirasse et les brassards sont formés d'écaillés. Cette pièce fait partie de la collection du Marquis Matsoudaira Motei Aki. .

La jupe des armures du xvi<sup>e</sup> siècle et des siècles suivants, au lieu d'être formée de quatre pans, comme dans les périodes précédentes, est faite, de six, sept, ou huit pans: dont trois à quatre pans antérieurs, complètement séparés jusqu'en haut. Ils sont constitués par des lames de cuir bouilli ou de fer, laquées, réunies par des cordons de passementerie de soie en couleur.

Ce n'est que rarement que la jupe est attachée, directement, à la partie inférieure de la cuirasse. Presque toujours elle est terminée supérieurement par une bande de peau, avec rubans d'étoffe de soie ou de coton

1. Miotchin Yoshihisa fit, en outre, des objets d'art, en fer, articulés et mobiles, d'une grande beauté, surtout des dragons et des phœnix.

Depuis Nobouiyé, un certain nombre d'artistes de la famille Miotchin fabriquèrent des dragons, des serpents, des oiseaux, des tortues, des mouches, des insectes, des papillons, et aussi des boîtes en fer forgé et repoussé. Miotchin Mouné Souké II excella dans ce genre: Un corbeau, ainsi qu'un coq de ma collection, portant la signature de l'éminent artiste, sont admirables de vérité et d'exécution. (Pièces reproduites dans l'album de M. Migeon, *Les Chefs-d'œuvre de l'Art Japonais*: n<sup>os</sup> 790 et 788.)

aux extrémités, pour être attachés en arrière. Il y a sur le milieu antérieur de cette bande de peau deux cordons pour relever et retenir la jupe.

Sur quelques armures, comme sur un spécimen en ma possession, la jupe à six pans est en drap rouge doublé en étoffe de coton et recouvert d'un tissu de mailles de fer avec une large armoirie centrale.

Les *épaulières*, à partir du xvi<sup>e</sup> siècle, et dans les siècles suivants, sont beaucoup moins hautes, moins grandes et moins larges que celle des temps primitifs, excepté dans les spécimens faits dans le style des époques des Foujiwara, de Kamakoura et des Ashikaga, (quoique, dans cette dernière période, elles commencèrent à être moins larges et que le nombre des bandes ait été déjà plus grand.)

Les bords supérieurs des épaulières (Kammouri-no-ita), en fer recouvert de peau, sont bordés par une lame étroite de cuivre ou de shakoudo, unie ou gravée. Ils sont, presque toujours, inclinés et plus haut d'un côté que de l'autre. Ils ont, en dedans, trois lanières de peau, ou trois cordons doubles, pour fixer les épaulières aux montants verticaux de la cuirasse.

Du bord supérieur pendent six à huit bandes, arquées ou droites, en fer, quelquefois incrustées d'or et d'argent, en motifs de nuages, comme en fit Miotchin Mouné Souké II et Miotchin Mouné Aki; ou en cuir bouilli, presque toujours laqué, et, parfois, doré, assujetties par des cordons de soie en couleur. Dans certains cas rares, l'arrangement des cordons figure une armoirie, au centre, comme un losange, de couleur verte, qui rappelle l'armoire du Daimyo et qui est répétée, en métal sur les différentes parties de l'armure.

On trouve aussi des épaulières avec trois rangées de six plaques de fer laqué, à charnières; alors le rebord supérieur est étroit et divisé en trois parties, légèrement mobiles.

Les extrémités des épaulières sont, dans certaines armures, décorées de coins en fer, en cuivre ou en shakoudo, gravés, ajourés ou ciselés d'ornements de feuilles et de fleurs, principalement de celle du chrysanthème, ou bien d'armoiries.

Il y a, en général, sur le milieu de la hauteur de l'épaulière, comme dans les spécimens primitifs, la bande métallique étroite, terminée par un anneau mobile, où s'attache un long cordon de soie rouge avec gland, qui sert à ramener l'épaulière en avant et à la fixer à un des anneaux du devant de la cuirasse, pour la transformer en une sorte de bouclier.

Sur une de mes armures du xvi<sup>e</sup> siècle, les épaulières ont la forme de carapaces de tortue, en peau épaisse, recouvertes par neuf plaques de fer, horizontales, d'inégales longueurs, ayant, chacune, un petit rebord supérieur, se recouvrant légèrement, de bas en haut et d'avant en arrière, assemblées par des cordons de soie jaune et incrustées d'argent, à motifs de dragons dans les nuages.

Quand l'épaulière est faite de cinq à neuf bandes de fer ou de cuir bouilli presque toujours laquées, les cordons qui les relient se terminent inférieurement par une bordure à deux ou trois rangs, presque toujours en X ; un ou deux rangs rouges et un rang supérieur, chiné blanc-verdâtre.

Parfois, comme dans une armure du Musée d'artillerie, de la porte de Hal à Bruxelles, et aussi dans une de mes armures, les épaulières sont un assemblage de petites lames de fer ciselé, en forme de feuilles de chêne, ou même en cuir bouilli recouvert de laque nacrée.

Certaines épaulières du xvi<sup>e</sup> siècle, comme une paire que je possède, sont faites, chacune, d'une grande plaque en fer, arquée, incrustée d'or et d'argent, représentant des oiseaux de Hoo, les ailes déployées, volant au-dessus de branches de Kiri (Paulownia) en fleurs ; ayant, sur les côtés, plusieurs armoiries, hexagonales, chargées de croix à quatre branches, armoiries de Sôma, famille remontant au x<sup>e</sup> siècle, dans la province de Moutsou.

Pendant les xvii<sup>e</sup>, xviii<sup>e</sup> et commencement du xix<sup>e</sup> siècle, les épaulières consistèrent, parfois, en une grande plaque de fer, ornée d'un dragon en cuivre appliqué et repoussé, ou bien en fer repoussé et ciselé, à motifs de dragons, de chimères ou de tortues, comme en firent Miotchin Mouné Souke II ; Miotchin Mouné Yasou, appelé Oye, habitant Kôchi, dans la province de Tosa, dans la deuxième partie du xviii<sup>e</sup> siècle (1751-1763) ; et aussi Iwasaki Yasousada, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et au commencement du xix<sup>e</sup> siècle.

*Brassards.* — Pendant les xvi<sup>e</sup>, xvii<sup>e</sup>, xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles, les brassards furent, quelquefois, constitués par un tissu de mailles de fer, plus ou moins grosses, très rapprochées, entourant tout le bras et l'avant-bras, dans les armures de guerre, et ayant, parfois, un prolongement très large de mailles, recouvrant l'étoffe de soie ou de coton, faisant le fond du brassard, pour s'appliquer sur le côté du tronc, au-dessus de l'échancrure latérale de la cuirasse, et pour garantir un peu l'aisselle.

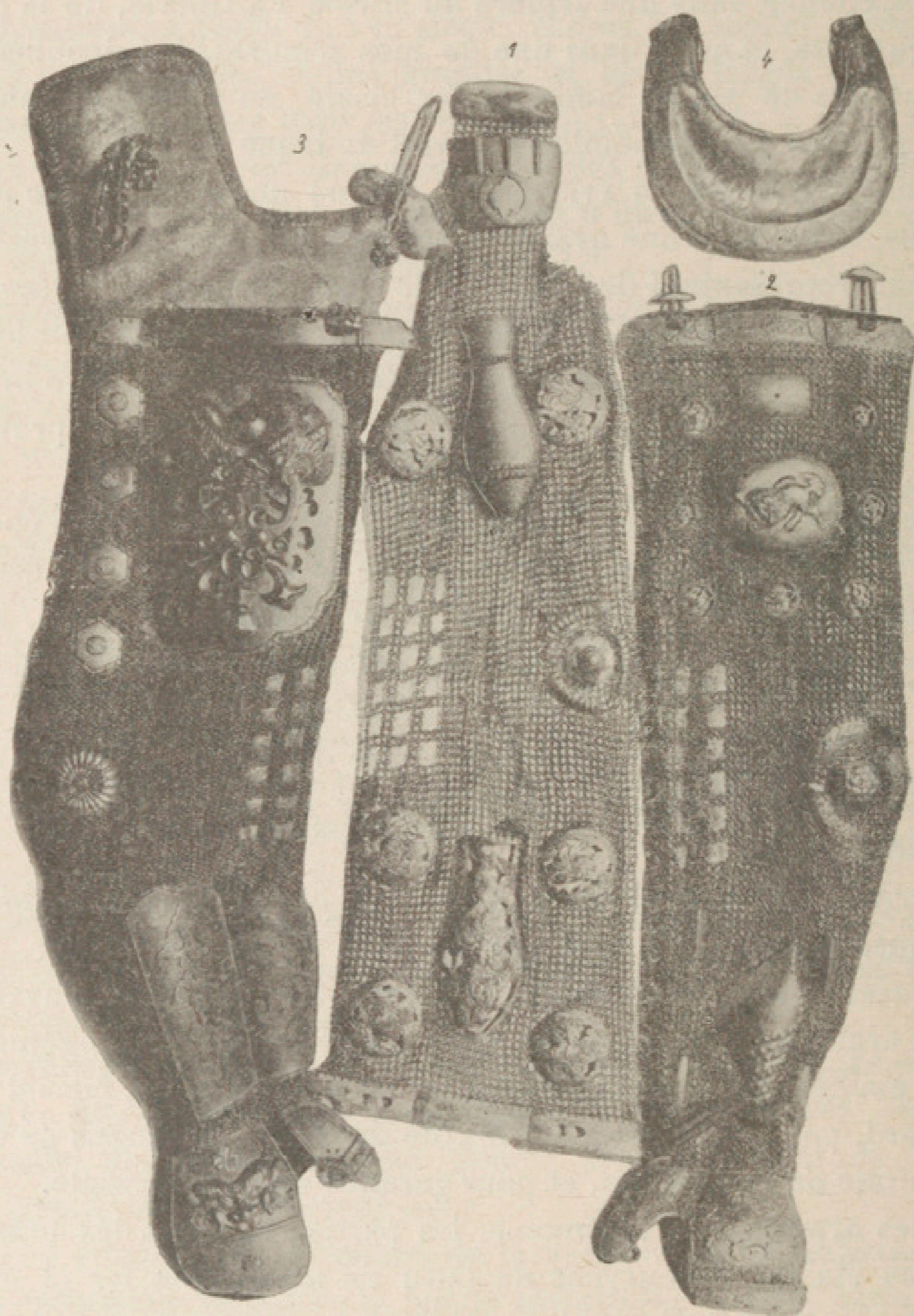
Dans les armures de cérémonie, les parties internes des bras et des avant-bras étaient dépourvues de tissu de mailles de fer et n'étaient couvertes que par l'étoffe des brassards.

Le tissu de mailles des parties voisines des articulations était en rangées, plus écartées, afin de ne pas gêner les mouvements articulaires, et laissait apercevoir l'étoffe entre les mailles.

Sur certains brassards, on ne trouve pas de rebord supérieur, mais, le plus souvent, il y en a un, assez prononcé, tantôt unique, tantôt divisé en trois parties mobiles, avec charnières ciselées en forme de papillons et décorées d'armoiries en fer appliqué, de même que le niveau des bras, garni, souvent, de lames de fer, dont les intervalles sont en mailles de fer. Quelquefois, ces petites lames ou plaques carrées sont presque acco-

lées, parfois revêtues de laque noire, comme dans certains brassards de Miotchin Mouné Shigé II.

Sur d'autres, au niveau du tiers supérieur, est une plaque centrale, bombée, conique, allongée, en fer repoussé, souvent cannelée, avec double rangée de petits clous saillants, à base ciselée, en forme de



Brassards.

Planche V.

fleur de chrysanthème. Cette plaque est quelquefois, dans son milieu, ornée d'un dragon, d'une chimère ou d'une armoirie.

Dans certains cas, cette plaque repoussée est pleine ou ajourée, à motifs de dragons ou de chimères, et on observe, de chaque côté, quatre plaques circulaires, ciselées, à motifs d'ornements analogues; ou bien des plaques hexagonales, dont le centre ajouré laisse passer un peu d'étoffe de soie rouge.

Très rarement, les différentes lames des brassards sont en fer repoussé de feuilles et de fleurs d'un travail très fin, comme dans les brassards d'une de mes armures.

A la fin du xvii<sup>e</sup> et au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, Miotchin Mouné Souke II fit des brassards, dont les parties des bras étaient constituées, chacune, par trois larges et hautes plaques de fer, à charnières, avec incrustations d'or et d'argent.

Miotchin Mouné Aki, son élève, fabriqua des beaux brassards, dont les parties brachiales sont faites, chacune, d'une large plaque en fer repoussé et ciselé d'une tête de dragon avec le glaive, à poignée de San kō (foudre à trois pointes), emblème bouddhique de Foudo-mio-o.

Parfois, le niveau des bras est garni d'un grand nombre de plaques de fer hexagonales ou rondes, réunies par des mailles de fer et ornées d'armoiries en fer appliqué, incrustées en or ou argent.

Au niveau du coude est, presque toujours, une pièce de fer arrondie, ciselée en forme de fleur de chrysanthème, d'un fruit de gourde ou d'une croix à quatre branches.

Quant à la partie du brassard qui recouvre l'avant-bras, elle est formée, parfois, de trois, quatre ou cinq plaques de fer, souvent à charnières, pleines ou ajourées, ciselées, ou incrustées d'or et d'argent, à motifs de dragons, de chimères, de fleurs de prunier, ou de pivoine, souvent aussi d'armoiries.

Le milieu de la partie de l'avant-bras est garni, comme le bras, d'une pièce de fer (1), allongée, repoussée, souvent cannelée, avec quatre rangées en deux bordures, de petits clous saillants, à bases ciselées en forme de fleurs de chrysanthème.

Assez fréquemment, il y a plusieurs lames de fer, étroites, cannelées ou incrustées d'or et d'argent à motifs de dragons, de feuilles ou de fleurettes, et réunies par des mailles de fer.

Le niveau du poignet est en tissu de mailles de fer, pour assurer la mobilité de l'articulation.

Le dos de la main est couvert d'une plaque de fer, parfois ornée d'armoiries, reliée par des mailles à une petite pièce pour les phalanges. Le pouce est garanti, ainsi que ses phalanges, par une double pièce séparée.

En dedans, le niveau de la main et du poignet est garni de peau.

Il y a, à l'intérieur, un cordon double pour passer les doigts, et un plus petit cordon double pour assujettir le pouce.

Le brassard se fixait un peu au-dessus du poignet, par un double cordon en soie, terminé par une olive en corne ou en métal, qui s'enroulait et s'arrêtait dans le cordon.

1. Sur certains brassards (mais très rarement) cette pièce de fer, mobile, renferme à l'intérieur, une petite cavité circulaire destinée à contenir, soit des balles de pistolet, soit des pilules.

Le brassard tenait quelquefois à l'épaulière, mais, le plus souvent, il était indépendant et s'attachait au montant de la cuirasse, par deux cordons, garnis d'olives en corne ou en métal, qui se fixaient à deux cordons doubles de ce montant.

Les anciens brassards étaient très rarement signés; cependant ceux d'une armure du Musée Métropole d'Art de New-York, œuvre de Miotchin Mouné Chika, de la deuxième partie du XIII<sup>e</sup> siècle, sont signés, sur une plaque de cuivre, de même que chaque pièce de cette armure.

Au XVII<sup>e</sup> siècle et, dans les siècles suivants, les brassards portèrent, parfois, la signature de l'artiste; entr'autres: de Miotchin Mouné Shigé II, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle; de Miotchin Mouné Souké II, à la fin du XVII<sup>e</sup> et au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle; de Miotchin Mouné Aki, son élève, à la même époque, de Miotchin Mounétō, appelé aussi Mondo, artiste de Yedo, dans le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle; et de Mouné Hide au XIX<sup>e</sup> siècle.

La grande modification des brassards de ces périodes consiste, surtout, dans le nombre des plaques du bras, de l'avant-bras et de la main, qui, au lieu d'être uniques pour chacune de ces trois parties, sont plus ou moins nombreuses; tantôt deux à trois plaques pour le bras, de même que pour l'avant-bras, souvent avec charnières; et deux plaques pour le dos de la main, ainsi que deux lames séparées pour le pouce. Dans certaines armures, au lieu de plaques pour le bras et l'avant-bras, ce sont des lames plus ou moins étroites.

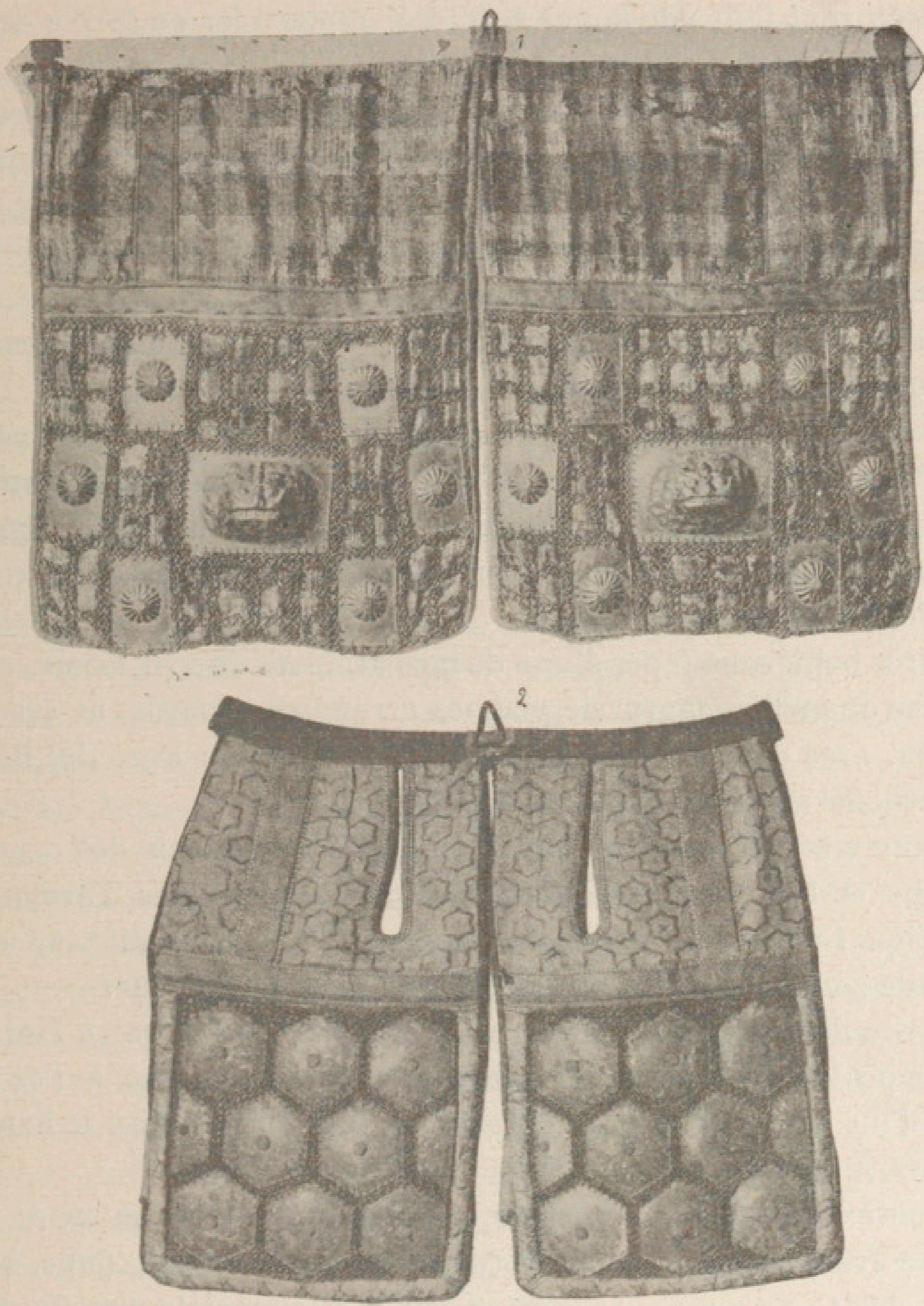
L'ornementation est de même modifiée et les différentes pièces sont aussi surchargées d'ornements d'armoiries en fer appliqué et ajouré et d'incrustations d'or et d'argent, qu'elles l'étaient peu dans les brassards des époques primitives.

A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et depuis le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, il se fit quelques gantelets en peau recouverte par dix petites lames de fer, reliées par des mailles de fer, couvrant le dos de la main, avec lames séparées pour le pouce, et tissu de mailles, au niveau du poignet, aboutissant à une lame plus large, au-dessus du poignet.

Certains gantelets sont en mailles de fer, avec une petite lame au niveau du milieu des doigts; deux lames pour le pouce et une lame plus large pour le dos de la main, reliées, au niveau du poignet, par du tissu de mailles avec des lames, montant au-dessus du poignet, et assujetties par des mailles de fer (deux de ces spécimens figurent dans la collection du Musée Métropole d'Art de New-York, fig. 23, A et B).

Très rarement, il y avait des gants, en peau estampée en couleur, ornée de chimères et de fleurs de cerisier avec feuilles stylisées. (Il y avait alors, en même temps, des espèces de chaussettes, en peau, analogues, montant au-dessus des chevilles, comme dans deux spécimens de ma collection).

*Sous-jupes.* — Les sous-jupes, à partir du xvi<sup>e</sup> siècle, continuèrent, dans certaines armures, à être constituées, comme dans les siècles précédents, par des plaques ou des lames en cuir bouilli ou en fer, souvent laquées, réunies par des cordons de soie de couleur, formant les deux cotés d'une sorte de tablier, dont la partie supérieure était faite d'étoffe de soie de



Sous-jupes.

Planche VI.

couleur, ou de coton bleuâtre, terminée, en haut, par une bande de peau ou d'étoffe, avec deux longs rubans ou cordons destinés à être attachés en arrière ou en avant, après avoir fait deux tours sur le corps.

Le plus souvent on trouve, sur les sous-jupes, une modification importante, qui consiste dans une ornementation beaucoup plus grande, que dans les siècles antérieurs.

La sous-jupe d'une de mes armures, du xvii<sup>e</sup> siècle, est faite de plaques hexagonales de fer, assez larges, sur lesquelles a été coulé de l'argent, et qui sont assujetties par des mailles de fer.

Sur une autre, c'est un assemblage de petites et nombreuses plaques, carrées, chargées, chacune, d'armoiries de croix à quatre branches, en fer appliqué.

D'autres sont faites de lames accolées, repoussées en forme de demitiges de bambou.

Miotchin Mouné Shigé II, au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, en fabriqua, avec un certain nombre de plaques repoussées en facettes, parfois laquées en noir.

A ces mêmes époques, les armuriers firent aussi des sous-jupes avec tissu de mailles de fer intercalées avec des très nombreuses petites plaques de fer arrondies et ajourées. Il y en eut aussi en plaques de fer et de cuivre accolées, en forme de damier.

La sous-jupe d'une de mes armures, œuvre d'Iwakouni Masayoshi, du xvii<sup>e</sup> siècle, est en tissu de mailles de fer, avec un certain nombre de petites plaques rondes, en fer repoussé, imitant la fleur du chrysanthème et ornée, de chaque côté, au milieu, d'une large tête de chimère en fer repoussé, d'un relief très accusé.

Une très belle sous-jupe, d'une de mes armures du xvii<sup>e</sup> siècle, est faite d'un tissu de mailles, garni de plaques arrondies, ajourées et ciselées de chimères, avec des petites lames de fer intercalées avec des fleurs de chrysanthème en fer repoussé et ciselé.

Au xviii<sup>e</sup> siècle et pendant le xix<sup>e</sup> siècle, la profusion des ornements augmenta et les sous-jupes furent souvent surchargées d'armoiries en fer appliqué, pleines ou ajourées, d'un effet très décoratif, sur un fond d'étoffe de soie de couleur, doublée d'étoffe de coton bleue.

Ce genre de sous-jupe, plus ou moins flexible, est garni, à l'intérieur, de deux prolongements de l'étoffe, qui s'attachent l'un à l'autre, au moyen d'un bouton et d'une boutonnière, enfermant ainsi le haut de la jambe.

Une autre modification consista, à la fin du xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle, dans une grande plaque en fer, formant le côté de la sous-jupe, à droite et à gauche. Ces plaques, encadrées par des bourrelets d'étoffe de soie ouatée, avec un fond pareil d'étoffe de soie ou de coton, en couleurs, étaient presque toujours repoussées, ciselées et, parfois incrustées d'or et d'argent. Elles figuraient, soit des personnages bouddhiques, terrasant des démons, soit des dragons dans les flots et les nuages, ou bien des chimères bondissant par dessus des rochers.

Parfois, au lieu d'une plaque unique, il y avait une plaque centrale encadrée par d'autres plaques, ornementées de dragons, de chimères ou d'armoiries.



Ce genre de sous-jupe n'avait pas de prolongements intérieurs d'étoffe. Les sous-jupes étaient, quelquefois, signées et datées par Miotchin Moune Souké II, par Miotchin Mouné Aki et aussi par Saotomé Iyetada II (1), dans la première partie du xviii<sup>e</sup> siècle, vers 1730, comme dans une magnifique armure du prince d'Arima, conservée au Musée Métropole d'Art de New-York (catalogue de M. Bashford Dean. fig. 24).

*Jambières.* Les jambières du xvi<sup>e</sup> siècle et des siècles suivants diffèrent de celles du type de la période de Kamakoura, où il y avait un long prolongement sur la cuisse, avec des grandes et hautes pièces de protection pour le genou, comme dans un spécimen ayant figuré à l'Exposition Japonaise d'Osaka.

On trouve, du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle, des jambières se rapprochant de ce type primitif, avec trois larges plaques de cuir bouilli et laqué ou de fer, réunies par des cordons de soie, avec trois pièces de protection pour le genou, remontant au-dessus de l'articulation et s'étendant largement en dehors, principalement la plaque externe.

Sur certaines armures de cette période, les jambières sont faites de trois plaques de fer, arquées, remontant, chacune, au-dessus du genou, et d'une seule pièce.

Miotchin Mouné Shigé II, dans le courant du xvii<sup>e</sup> siècle, fit des jambières à trois plaques de fer arquées, recouvertes de laque noire, avec charnières et pièces remontant au-dessus du genou, en trois parties réunies par des cordons et un peu mobiles.

Miotchin Mouné Souké II et Miotchin Mouné Aki, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, ainsi que Saotomé Iyetada II, fabriquèrent des jambières à peu près identiques et dont les pièces de protection des genoux, parfois ajourées d'ornements étaient à charnières.

La plupart des jambières de ces époques sont faites de cinq à sept lames verticales de fer, parfois laquées, quelquefois incrustées d'or et d'argent, en ornements de dragons, de feuilles et de fleurs, ou chargées d'armoiries en fer appliqué, plein ou ajouré.

L'intervalle des lames est en tissu de mailles de fer, plus ou moins grosses, et le fond des jambières est en étoffe de soie ou de coton, s'étendant en arrière pour garantir la jambe, avec une partie inférieure en peau, dans certains cas dorée en dedans.

Les pièces de protection des genoux, au lieu d'être en cuir bouilli ou en fer, sont souvent en peau ou en étoffe ouatée, formant trois plaques épaisses, mobiles, parsemées de gros points rouges, blancs, bleus, jaunes ou verts analogues à des pièces qui se trouvent autour du cou et sur les parties latérales supérieures de la cuirasse, au niveau du dessus des épaules.

1. Le premier Saotomé Iyétada, fils de Nobou Yasou, fondateur de la famille Saôtomé, était célèbre sous la période Tënshô (1573-1591).

Les jambières s'attachaient par des cordons de soie ou de coton au-dessus des genoux et au-dessus des chevilles.

Elles étaient quelquefois signées, principalement par Miotchin Mouné Shigé II et par Miotchin Mouné To.

Sur quelques armures, entre autres de Miotchin Kouni Mitchi du xvii<sup>e</sup> siècle, la jambière se continue, sur le dessus du pied, par un prolongement en plaques de fer à charnières ou avec mailles de fer, qui recouvrent la partie supérieure et les côtés du pied, avec une plaque séparée pour le gros orteil.

*Souliers.* Les pieds étaient couverts par des souliers en peau garnie de longs et rudes poils, ou bien par des souliers sans semelles, faits de six plaques de fer, parfois laquées en noir, avec charnières ou mailles de fer, doublés d'étoffe de soie ou de coton, avec une plaque séparée pour le gros orteil et le dedans du pied. Ces sortes de dessus de pieds s'attachaient en arrière par des cordons.

Rarement les pieds étaient recouverts par des bas en peau estampée en couleurs, ornés de fleurs de cerisier et de feuilles stylisées, divisés à leur extrémité, en deux parties dont une séparée pour le gros orteil.

D'après les détails qui précèdent, après l'examen d'un grand nombre d'armures et de parties d'armures des différents siècles, on doit conclure que les Japonais s'inspirant du respect profond qu'ils ont eu, à toutes les époques, pour le passé, ont conservé, à peu près intacte, la forme ainsi que les détails de leur équipement militaire. Jusqu'au milieu du xix<sup>e</sup> siècle, en 1868, époque de l'abolition du Shôgounat, leurs artistes ont fabriqué des armures dans le style primitif.

Les seigneurs féodaux tenaient à honneur de se revêtir d'armures identiques à celles illustrées par leurs ancêtres et il n'est pas rare de trouver des armures du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle qui rappellent celles des époques des Foujiwara, de Kamakoura et des Ashikaga, c'est-à-dire ayant la forme des armures, qui étaient en usage du ix<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle.

Elles suffisaient, à peu près, pour garantir les guerriers contre les coups de flèche, de sabre et de lance, la souplesse et la mobilité des pièces qui les composaient, faisant souvent dévier les coups qui leur étaient destinés.

L'introduction des armes à feu au Japon, au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, amena, forcément, des modifications dans la forme et dans l'épaisseur des armures, afin de pouvoir résister aux balles.

Dès le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, l'ère de paix, fondée par le Shôgoun Iyéyasou, fit tomber la fabrication des armures de guerre qui furent remplacées par des armures de parade, aussi surchargées d'ornements que les armures de guerre en étaient dépourvues.

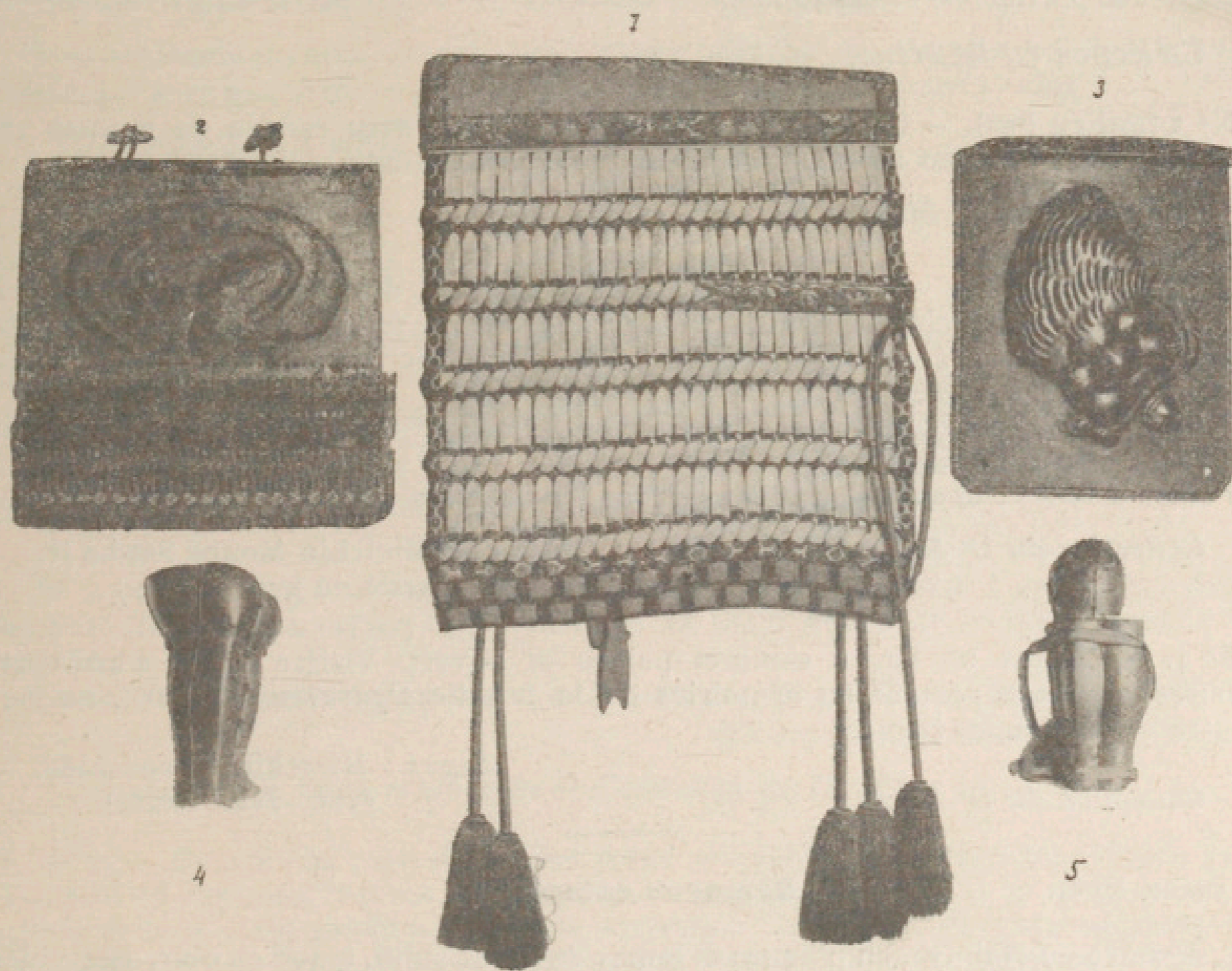
Les rapports avec la Corée et avec les peuples Européens, Portugais, Espagnols et Hollandais, eurent aussi, pour conséquence des modifications

dans certains casques et dans des cuirasses, qui eurent de l'analogie avec ceux de ces différents pays.

Des morions et des cabassets portugais, espagnols et hollandais, de même que des cuirasses à forme identique à celles de Philippe II d'Espagne, du milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, furent apportés au Japon et les Daimyo s'en servirent avec quelques additions japonaises.

Par suite de l'usage des armes à feu à longue portée, les armures disparurent et furent remplacées par un équipement nouveau, conforme aux exigences de l'art militaire moderne.

Ces magnifiques armures, œuvres d'artistes de grand mérite, restent, comme des trophées, pour enrichir les musées et pour rappeler la splendeur de l'ancien Japon féodal.



Epaulières et Jambières.

Planche VII.

EXPLICATION DES PLANCHES

---

PLANCHE N° I.

Casques.

N° 1. — Casque conique, en fer, formé de plaques articulées, recouvertes d'ornements en fer appliqué, avec sommet mobile.

Décoré, sur la visière, d'une chimère incrustée en argent.

Ailettes moyennes; couvre-nuque à cinq bandes de fer, laquées en noir, avec passementeries bleues.

Influence portugaise et espagnole.

(2° partie du xvi<sup>e</sup> siècle)

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

N° 2 (milieu bas). — Casque en fer, formant calotte, avec rangée de pointes très saillantes sur le milieu : aux armoiries de la famille Sanada.

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

(xvi<sup>e</sup> siècle).

N° 3 (milieu haut). — Casque en fer avec plaques décorées d'armoiries en fer appliqué, et de gros clous saillants, à bases ciselées en forme de fleurs de chrysanthème; sommet orné d'une large bordure de clous, incrustés d'argent, en forme de fleurs de chrysanthème.

Pièce frontale très haute, recouverte de laque noire, avec pièces mobiles à charnières au niveau des oreilles.

Petites ailettes; couvre-nuque à cinq bandes, laquées en noir.

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

Œuvre de Miotchin Mouné Souké II.

(2° partie du xvii<sup>e</sup> siècle.)

N° 4. — Casque en fer, à sommet pointu et ouvert. Visière ornée d'armoiries. Ailettes moyennes portant les armoiries de la famille Ogasawara. Couvre-nuque à quatre bandes de fer laquées.

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

Signé : Miotchin Mouné hidé.

(xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle).

PLANCHE N° II.

Armures complètes.

1. Armure de Daimyo, en plaques et lames de cuir bouilli, laqué en noir, assemblées par de l'étoffe en soie blanche; avec lames de cuivre repoussé, ciselé et doré, à motifs d'ornements d'oiseaux volant sur les flots. Casque en fer, garni de nombreux et gros clous saillants. Très grandes ailettes, aux armoiries de la famille Tokougawa; couvre-nuque à quatre rangées de lames de cuir bouilli. Cuirasse en peau, ornée de la figuration de Foudo mio o, tenant le glaive et la corde. — Style de l'époque de Kamakoura (xii<sup>e</sup> siècle).

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

(xvii<sup>e</sup> siècle).

2. Armure de Daimyo avec casque en fer, garni de nombreux clous saillants, orné, sur le devant, d'un dragon en fer forgé, enroulé autour du glaive bouddhique. — Signé : Miotchin hisa tanou Kaga, no daijo Kino Yoski Sada.

Cuirasse en fer ciselé, décorée d'un dragon dans les nuages, et d'une garniture à deux rangées d'armoiries de la famille Tokougawa avec mon au Kiri (Paulownia), à cinq et trois fleurs.

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

(xvii<sup>e</sup> siècle).

PLANCHE N° III.

**Masques.**

- N° 1 (milieu). — Masque entier en fer. — *Signé* : Miotchin Mouné hisa (xvi<sup>e</sup> siècle).  
N° 2. — Masque entier en fer, à long nez. — *Signé* : Yoshikata (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle).  
N° 3. — Masque entier en fer, avec gorgerin. — *Signé* : Iwai Senzo Minamoto Kouni hidé,  
ère Temmei, 4<sup>e</sup> année (1785) (xviii<sup>e</sup> siècle).  
N° 4 (milieu). — Masque entier en fer. — *Signé* : Miotchin Mouné Aki, ère Shotokou.  
1<sup>re</sup> année, 2<sup>e</sup> mois, 11<sup>e</sup> jour (11 février 1716) (xviii<sup>e</sup> siècle).  
N° 5. — Demi-masque en fer, avec gorgerin (xvi<sup>e</sup> siècle).  
N° 6. — Demi-masque en fer, avec gorgerin (xvi<sup>e</sup> siècle).  
N° 7 (milieu). — Masque entier en fer. — *Signé* : Miotchin Mouné Kiyo (xvi<sup>e</sup> siècle).  
N° 8. — Demi-masque en fer, avec gorgerin, orné d'une branche de prunier en  
fleurs et en boutons, en fer appliqué, tortues en fer repoussé et ciselé au niveau des  
oreilles. — *Signé* : Souji Moura Nagaterou (xviii<sup>e</sup> siècle).  
N° 9. — Demi-masque en fer, orné d'une branche de prunier en fleurs, en fer  
appliqué, avec gorgerin. — *Signé* : Miotchin Mouné hidé (xviii<sup>e</sup> siècle).

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

PLANCHE N° IV.

**Cuirasses.**

- N° 1. — Devant de cuirasse en fer forgé et repoussé, figurant Foudo mio o, entouré  
de flammes, assis sur un rocher, tenant, dans sa main gauche, le glaive, et, dans sa  
main droite, la corde. — *Signé en dedans* : Miotchin Hisa Iyé, ère Tenshō (1573-1591),  
11<sup>e</sup> année, 18<sup>e</sup> jour, 2<sup>e</sup> mois (février 1584) (xvi<sup>e</sup> siècle).

Faisant partie d'une armure de la *Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

- N° 2. — Devant de cuirasse en fer forgé et repoussé, montrant Foudo mio o debout,  
entouré de flammes, ayant le glaive dans la main droite et la corde dans la main  
gauche.

La partie supérieure est mobile et est reliée, par des cordons, à la plaque inférieure.  
(Œuvre d'un Miotchin (xvi<sup>e</sup> siècle).

Faisant partie d'une armure de la *Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

- N° 3. — Devant de cuirasse en fer forgé et repoussé, représentant Foudo mio o,  
entouré de flammes, debout sur un rocher, avec le glaive dans la main droite et la  
corde dans la main gauche. Ses deux serviteurs Seitaka et Kongara sont auprès de  
lui, tenant, l'un, une massue, et l'autre, une fleur de lotus entr'ouverte.

(Œuvre de Miotchin Kouni Mitchi (xvii<sup>e</sup> siècle).

Faisant partie d'une armure de la *Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

- N° 4. — Devant de cuirasse en fer forgé, orné, en repoussé, de Foudo mio o, debout  
sur un rocher, entouré de flammes, tenant le glaive et la corde, ayant, à ses côtés,  
Seitaka et Kongara.

(Œuvre de Miotchin Mouné Souké II (xviii<sup>e</sup> siècle).

Faisant partie d'une armure de la *Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

PLANCHE N° V.

**Brassards.**

- N° 1 (milieu). — En tissu de mailles de fer, avec plaques repoussées et ciselées.  
Dragons, chimères; armoiries de la famille Ogasawara.

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

(xvii<sup>e</sup> siècle).

N° 2. — En tissu de mailles de fer, avec plaques en fer repoussé et ciselé. Coquilles, chimères, armoiries, fond d'étoffe en soie de couleurs.

Œuvre de Miotchin Kouni Mitchi (milieu du xvii<sup>e</sup> siècle).

Fait partie d'une armure de la *Collection du D<sup>r</sup> Mène*.

N° 3. — En tissu de mailles de fer, garni de plaques en repoussé et ciselé. Têtes de dragons. Foudres à trois pointes (San Kô), fond d'étoffe de soie bleue brochée d'or.

Œuvre de Miotchin Mouné Aki (fin du xvii<sup>e</sup> siècle).

*Collection du D<sup>r</sup> Mène*.

N° 4. — Plaque de cou en fer, incrusté d'argent, feuilles et fleurs.

*Collection du D<sup>r</sup> Mène*.

(xvii<sup>e</sup> siècle).

PLANCHE N° VI.

**Sous-Jupes.**

N° 1. — Sous-jupe, en tissu de mailles, avec plaques de fer repoussé et ciselé, décorées de têtes de chimères et de fleurs de chrysanthème, fond d'étoffe de soie en couleurs.

Œuvre de Iwa Kouni Hisayoshi (xvii<sup>e</sup> siècle).

Fait partie d'une armure de la *Collection du D<sup>r</sup> Mène*.

N° 2. — Sous-jupe en plaques hexagonales de fer, avec coulées d'argent, assujetties par des mailles de fer, fond d'étoffe de soie en couleurs.

(xvii<sup>e</sup> siècle).

Fait partie d'une armure de la *Collection du D<sup>r</sup> Mène*.

PLANCHE N° VII.

**Epaulières et Jambières**

N° 1 (milieu). Large et haute épaulière, en lames de cuir bouilli, laquées en noir, assemblées avec de l'étoffe de soie blanche; garnie de plaques étroites de cuivre repoussé et ciselé, à ornements d'oiseaux volant sur les flots. — Style de l'époque de Yoritomo (xii<sup>e</sup> siècle).

Fait partie d'une armure de la *Collection du D<sup>r</sup> Mène*. (xvii<sup>e</sup> siècle).

N° 2. — Epaulière avec plaque de fer repoussé, ornée d'un dragon. — *Signée* : Miotchin Oye Kino Mouné Yasou, le meilleur armurier de la province de Tosa.

(xviii<sup>e</sup> siècle).

Fait partie d'une armure de la *Collection du D<sup>r</sup> Mène*.

N° 3. — Epaulière formée d'une plaque en fer repoussé et ciselé d'une tortue marine. — *Signée* : Iwasaki Yasou Sada, 12<sup>e</sup> année de l'ère Bounkwa (1816), année du Sanglier.

(commencement du xix<sup>e</sup> siècle).

Fait partie d'une armure de la *Collection du D<sup>r</sup> Mène*.

N° 4. — Jambière formée de trois plaques, en cuir bouilli, laqué en noir, avec prolongements supérieurs de protection du genou, assujetties par des cordons. — Style de l'époque de Yoritomo (xii<sup>e</sup> siècle).

Fait partie d'une armure de la *Collection du D<sup>r</sup> Mène*. (xvii<sup>e</sup> siècle).

N° 5. Jambière en plaques de fer, ajourées d'ornements d'oiseaux volant au-dessus des flots; prolongements supérieurs de protection du genou, avec charnières.

Œuvre de Miotchin Mouné Aki (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle).

Fait partie d'une armure de la *Collection du D<sup>r</sup> Mène*.

## VARIÉTÉS

---

### Le Vieux Mendiant

---

J'étais bien jeune encore lorsque s'est passée l'histoire que je vais essayer de raconter ; cependant les détails en sont restés gravés dans mon esprit comme si elle datait d'hier.

C'était au Japon. Là, comme ailleurs, les pauvres abondent dans les villes, et pour être plus pittoresque peut-être, leur misère n'en est pas moins pitoyable que chez nous. Plusieurs de ces malheureux, hommes, femmes, enfants, loqueteux et parfois sordides, attirés tout d'abord dans notre voisinage par l'ombrage des grands arbres qui, l'été, rafraîchissait la rue déserte longeant notre jardin, avaient pris l'habitude de venir mendier à notre porte, où ils étaient toujours assurés d'une aumône.

Parmi eux, nous avions, mes petites sœurs et moi, distingué un vieil homme dont la physionomie sympathique et enjouée, les vêtements toujours propres dans leur délabrement, empêchaient qu'on le confondît avec les autres, et que nous appelions entre nous le « vieux *bimbô* » (mendiant, en japonais). Il était atteint d'éléphantiasis, maladie incurable commune en Extrême-Orient, qui gonfle démesurément les membres inférieurs ; mais sa bonne figure ridée, ses petits yeux aux paupières plissées par un perpétuel sourire, son crâne rasé et luisant comme celui d'un bonze, nous amusaient et nous faisaient oublier son infirmité.

A force de le voir plusieurs fois par semaine, nous avions fini par nous attacher d'une naïve affection d'enfants à ce vieux pauvre japonais ; lui, de son côté, s'était pris à aimer les blondes fillettes d'une autre race qui lui faisaient si bon accueil. Il témoignait un grand souci de notre santé, s'inquiétait s'il était quelques jours sans nous voir, notre mère ou nous, passer en voiture dans les rues, et s'informait anxieusement de nos nouvelles lorsqu'une indisposition retenait l'une de nous à la chambre.

Jamais il ne partait les mains vides ; mais ce n'était pas toujours des sous seulement, ou une écuellée de riz, qu'il emportait : c'était aussi, de temps en temps, des fleurs. Il était très pieux, notre vieux *bimbô*, nous

le savions. Quelquefois, quand nous étions bien sûres que le jardinier n'était pas là, nous le faisons entrer dans notre beau jardin, et tandis qu'il nous suivait de loin, tout intimidé de fouler de ses sandales de paille l'herbe de la pelouse et s'extasiant à chaque pas, nous cueillions roses, glycines ou chrysanthèmes, dont nous lui faisons cadeau pour ses *kami*. Cette offrande fleurie à ses divinités familières paraissait le tou-



Le vieux mendiant.

cher beaucoup plus que la menue monnaie que nous lui donnions, et l'expression de joie reconnaissante qui s'épanouissait alors sur ses traits pendant qu'il se confondait en salutations et en remerciements, nous dédommageait par avance des gronderies qui nous attendaient pour avoir un tant soit peu fourragé dans les plates-bandes et les tonnelles.

Je me souviens qu'un jour mon père le photographia avec moi ; c'était



la première fois qu'on faisait son portrait, et l'idée d'avoir ce portrait en même temps que celui de sa petite amie *Bébé-san*, comme il m'appelait, le transporta d'aise : quand je lui remis les épreuves, ce fut un ravissement.

\* \* \*

Des années passèrent : nous grandissions, lui vieillissait. Il marchait de plus en plus difficilement, et ne se traînait qu'avec peine, de loin en loin, jusqu'à notre porte. Il ne nous suivait plus dans le jardin maintenant, et les fleurs que nous cueillions encore pour lui, il nous fallait les lui apporter dans la rue, où il s'asseyait, à bout de forces, sur le mur bas en pierres sèches, à l'ombre de nos grands arbres. Puis, il cessa de venir : d'autres mendiants, interrogés, nous disaient qu'il était très malade. Enfin, longtemps après, par une belle matinée de juin, nous le revîmes, mais dans quel état ! Il était à demi-couché sur une petite charrette que traînait un autre vieil homme, son frère. Son corps, amaigri et boursoufflé à la fois, n'avait plus guère forme humaine, et son visage était presque méconnaissable : dans l'expression qui s'y figeait, nos yeux d'enfants eux-mêmes devinèrent l'empreinte de la mort.

« Mes chères petites », nous dit-il, quand nous nous fûmes, — troublées et un peu apeurées, — groupées auprès de sa voiture, « vous avez été mes fidèles amies. Je vais mourir, et je n'ai pas voulu partir pour ce grand voyage sans venir vous dire adieu. »

Il demanda à voir notre mère aussi ; et quand il sut que c'était impossible, car nous venions d'avoir une autre petite sœur, il se montra joyeux de cette nouvelle, mais s'attrista de ne pouvoir saluer une dernière fois « la bonne dame qui avait toujours été si charitable pour lui. »

Notre père rentrant sur ces entrefaites, et ayant d'un coup d'œil jugé son état, chercha à le reconforter et voulut lui donner quelque argent pour se faire soigner. « Merci, répondit le vieillard, l'argent ne peut plus me servir. Demain, à pareille heure, je serai dans un monde où l'on n'a plus besoin de rien. Si je suis revenu ici, ce n'est pas pour demander un secours, mais seulement pour emporter avec moi un dernier souvenir de mes petites amies. »

Alors il nous fit ses adieux. Notre pauvre vieux *bimbô* essaya de nous sourire encore ainsi qu'autrefois, quand il s'en allait avec sa moisson de fleurs ; mais dans le masque déformé, les lèvres grimacèrent à peine, et seuls les yeux à demi-voilés reflétèrent la douceur attendrie de leur ancien regard. Nous nous étions mises à pleurer, et c'est à travers nos larmes que nous l'aperçûmes, au moment où la charrette qui le remmenait disparaissait au tournant de la rue, se soulevant péniblement pour nous adresser un dernier geste de la main..... Le lendemain, son frère venait nous annoncer sa mort.

\* \* \*

Un an après, par une autre belle matinée de l'été commençant, nous jouions dans le jardin, quand, près de la grille, dans la rue que nos arbres ombrageaient de nouveau, nous vîmes un vieux Japonais pauvrement vêtu qui, par des salutations répétées, s'évertuait à attirer notre attention. Nous reconnûmes le frère de notre ancien favori, et nous le fîmes entrer. Après s'être confondu en excuses pour la liberté qu'il prenait, il nous dit qu'il venait d'arriver de son pays pour accomplir, ce jour-là, anniversaire de la mort de son frère, les rites d'usage sur sa tombe, et qu'il n'avait pas voulu passer par notre ville sans remercier une fois encore les petites étrangères que celui-ci avait tant aimées.

Par lui, nous apprîmes que le vieux *bimbô* se trouvait enterré au fond d'une petite vallée toute proche de notre habitation. Nous connaissions bien ce coin retiré, où, à l'abri d'une colline couverte de bois, reposaient une dizaine de tombes marquées de pierres frustes. Désormais, quand nos promenades nous conduisaient de ce côté, nous ne manquâmes jamais de récolter, pour les porter à notre vieil ami, les fleurs sauvages que nous trouvions sur le chemin; mais comme nous ne savions pas laquelle était la sienne de ces pierres anonymes, nous partagions nos fleurs entre toutes les tombes, associant dans notre offrande, au mort que nous avions connu, les morts ignorés, ses frères de misère, parmi lesquels il était confondu, et dont les âmes s'émouvaient peut-être d'une joie mystérieuse à cette suprême aumône que leur distribuaient nos mains d'enfants.

ZÉNI.

## Nouvelles du Japon

---

Les journaux du Japon remontant aux mois de juillet et d'août débordent de commentaires, à peu près unanimement favorables d'ailleurs, sur l'accord du 10 juin. A titre de référence, nous croyons devoir reproduire ici ce document :

### DÉCLARATION

Les deux Gouvernements du Japon et de la France, se réservant d'engager des pourparlers en vue de la conclusion d'une convention de commerce en ce qui concerne les relations entre le Japon et l'Indo-Chine française, conviennent de ce qui suit :

Le traitement de la nation la plus favorisée sera accordé aux fonctionnaires et sujets du Japon dans l'Indo-Chine française pour tout ce qui concerne leurs personnes et la protection de leurs biens, et ce même traitement sera appliqué aux sujets et protégés de l'Indo-Chine française dans l'Empire du Japon, et cela jusqu'à l'expiration du traité de commerce et de navigation signé entre le Japon et la France le 4 août 1896.

### ARRANGEMENT

Le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Sa Majesté l'Empereur du Japon, animés du désir de fortifier les relations amicales qui existent entre eux et d'en écarter pour l'avenir toute cause de malentendu, ont décidé de conclure l'arrangement suivant :

« Les Gouvernements de la France et du Japon, d'accord pour respecter l'indépendance et l'intégrité de la Chine ainsi que le principe de l'égalité de traitement dans ce pays pour le commerce et les ressortissants de toutes les nations, et ayant un intérêt spécial à voir l'ordre et un état de choses pacifique garantis notamment dans les régions de l'empire chinois voisines des territoires où ils ont des droits de souveraineté, de protection ou d'occupation, s'engagent à s'appuyer mutuellement pour assurer la paix et la sécurité dans ces régions, en vue du maintien de la situation respective et des droits territoriaux des deux parties contractantes sur le continent asiatique. »

En foi de quoi les soussignés :

Son Excellence Monsieur Stéphane Pichon, sénateur, ministre des affaires étrangères ;

Et Son Excellence Monsieur Kurino, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Sa Majesté l'Empereur du Japon près le Président de la République Française, autorisés par leurs Gouvernements respectifs, ont signé cet arrangement et y ont apposé leurs cachets.

Les mêmes journaux contiennent également de nombreux détails sur les fêtes auxquelles a donné lieu au Japon l'entente franco-japonaise.

Le 1<sup>er</sup> juillet, Son Excellence Monsieur Gérard, ambassadeur de la République à Tokio, a donné un grand dîner diplomatique auquel assistaient, outre tous les membres du Cabinet impérial présents dans la capitale, l'amiral Togo, le maréchal marquis Yamagata, le comte Inouyé, M. Matsuo, gouverneur de la Banque du Japon et d'autres notabilités japonaises, ainsi que le ministre de Russie et le chargé d'affaires d'Angleterre. Au dessert, M. Gérard a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Ministre, Excellences, Messieurs,

« Il y a aujourd'hui trois semaines, à l'heure même où nous sommes, a été signé à Paris entre la République Française et l'Empire du Japon l'accord qui, rendu public dès le 17 juin par les deux gouvernements, a aussitôt reçu la ratification unanime de l'opinion et de la presse des deux pays.

L'accord, en même temps qu'il reconnaît et assure les droits spéciaux des deux Hautes Parties Contractantes et leur situation respective sur le continent asiatique est, comme l'a déclaré S. E. M. Pichon, une nouvelle et précise affirmation de la politique à laquelle ont adhéré toutes les Puissances en Asie, et dont les deux principes, respect de l'intégrité territoriale, égalité de traitement, constituent les plus sûrs, les plus solides fondements de la paix.

L'accord franco-japonais a ainsi, en harmonie avec les alliances et ententes des deux Gouvernements, comme les accords antérieurs dont il est la suite logique et le complément, et permettez-moi d'ajouter, comme l'ensemble des arrangements déjà conclus ou en voie prochaine de l'être entre la Russie et le Japon, le respect des droits réciproques et le maintien de la paix pour objet, pour méthode et pour but.

Aussi bien, l'accueil qui, de toute part, lui est fait, concourt-il encore à attester combien, en consacrant l'établissement entre la France et le Japon de relations confiantes et étroites, conformes aux sentiments comme aux intérêts des deux Gouvernements et des deux pays, l'accord du 10 juin, signé à la veille du jour où allait s'ouvrir la seconde Conférence de la Haye, est lui-même un acte de solidarité internationale, de civilisation et de paix.

C'est dans ces pensées qu'en vous proposant, Monsieur le Ministre, Excellences, Messieurs, le toast de l'accord du 10 juin 1907, je vous prie de lever avec moi vos verres à la santé de S.M. l'Empereur du Japon, à la prospérité et à la grandeur de la Nation Japonaise. »

S. Exc. M. le Vicomte Hayashi, Ministre des Affaires Etrangères, a répondu en termes appropriés, en rappelant les liens d'amitié qui unissaient depuis longtemps la France et le Japon, et que devait nécessairement resserrer tôt ou tard la communauté d'intérêts des deux pays en Extrême-Orient.

Le 12 juillet, la municipalité de Tokio a organisé, dans la salle des fêtes de l'Exposition, une réception en l'honneur de M. Gérard, à laquelle avaient été invitées plus de 500 personnalités politiques et autres.

A Yokohama, Osaka, Kyoto et Kobé, le 14 juillet avait été choisi pour les célébrations dont les municipalités, avec le concours des Chambres de commerce, des Comités spontanément constitués et des résidents français, avaient pris l'initiative. Discours, banquets, feux d'artifices, danses de guéscha spécialement composées pour la circonstance, pavoisements et illuminations aux couleurs françaises et japo-

naises, ont témoigné de l'enthousiasme général, et les colonies étrangères elles-mêmes s'y sont cordialement associées. La Société Franco-Japonaise du Japon n'est pas restée étrangère à ces réjouissances, où une large place lui avait été réservée. Sous son inspiration, des cartes postales spéciales ont été émises à Kobé et à Osaka, et l'une de ces cartes, portant les signatures d'une quarantaine de membres présents à la fête de Kobé, a été, par une délicate attention, adressée à l'ancien président du groupe actuellement à Paris. A Kobé, la fête, malheureusement gâtée par une pluie violente, a eu lieu sur la colline de Suwayama, sur le terre-plein même où se trouve le monument du passage de Vénus, qu'une communication insérée dans un numéro antérieur du *Bulletin* a fait connaître à nos lecteurs. Le discours prononcé à cette occasion, en français, par M. Minakami, maire de la ville et président du groupe local de la Société, l'un des Japonais qui parlent le mieux notre langue, paraît assez intéressant pour être reproduit ici tel qu'il a été publié, sous sa forme originale, dans le *Japan Chronicle* :

Mesdames et Messieurs,

Les relations amicales du Japon avec la France furent, dès l'origine, placées sur des bases très multiples et très solides ; tous les modèles de notre organisation administrative, judiciaire et militaire ont été empruntés à la France lors de notre grande réforme politique et sociale en 1868 ; l'amitié innée entre les deux grandes Puissances a été toujours confirmée par des relations scientifiques, littéraires, sociales et économiques, où nous étions toujours les obligés. Cette fois, cette amitié vient d'être proclamée par un arrangement franco-japonais, signé à Paris le 10 juin 1907 et rendu public dès le 17 juin par les deux Hautes Parties Contractantes. Cette entente, qui reconnaît et assure les droits spéciaux des deux pays et leur position respective sur le continent asiatique, est une affirmation précise de la politique à laquelle ont adhéré toutes les Puissances en Asie et dont, comme l'a déclaré S. Exc. l'Ambassadeur de France, deux principes, respect de l'intégrité territoriale et égalité de traitement, constituent les plus sûrs et les plus solides fondements de la paix générale. Je me fais un devoir d'attester, que, par cet accord, notre sympathie réciproque, qui n'a jamais cessé d'exister en fait et en esprit depuis 1853, n'a fait que d'être consacrée sous la forme d'une rédaction expresse. Cette haute déclaration ne peut qu'aider à l'entente cordiale des deux nations ; devant cette attestation d'une mutuelle amitié, les relations commerciales et économiques ne peuvent manquer de se développer sur une grande échelle, pour le plus grand bien de la civilisation et du bien-être de l'humanité en général, et en particulier pour le plus grand avantage des deux Nations amies. La ville de Kobé étant par sa situation appelée à devenir la cheville ouvrière de ce développement commercial franco-japonais, nous avons choisi la date du 14 juillet, jour de la fête nationale de la France, pour célébrer cette heureuse « Entente Cordiale » des deux grands pays ; nous avons aussi choisi tout exprès ce plateau de Suwayama, comme un agréable souvenir de la mission française, présidée par l'éminent astronome Janssen, envoyée au Japon en 1874, qui est venue s'installer sur ce plateau pour faire des observations astronomiques du passage de la planète Vénus sur le disque du soleil, dans la mémorable journée du 4 décembre : vous avez devant vos yeux ce monument érigé en mémoire perpétuelle de ce grand travail scientifique ; ce plateau a été, depuis lors, baptisé du nom de « Kinseidai », qui signifie : « Plateau du passage de Vénus ». J'espère de tout cœur que la célébration d'aujourd'hui, organisée par les notabilités françaises et japonaises de la ville de Kobé, marquera une nouvelle ère dans l'affermissement de notre amitié réciproque et du développement commercial franco-japonais.

Mesdames et Messieurs, je déclare ouverte cette fête toute cordiale.

M. Aymé-Martin, Consul de France, le Préfet, le Président du Tribunal, plusieurs résidents, MM. Gysin, Blum, J. Martin, délégué de l'Alliance Française, et quelques Japonais, prirent successivement la parole. Des télégrammes de félicitations furent adressés, à Tokio, au Ministre des Affaires Etrangères et à l'Ambassadeur de France, et, à Paris, à S. Exc. M. Pichon et à l'Ambassadeur du Japon.

---

La visite de l'amiral Ijuin à Brest et à Bordeaux avec le *Tsukuba* et le *Chitosé*, et celle de la division navale française d'Extrême-Orient à Yokohama, ont heureusement coïncidé avec le rapprochement diplomatique franco-japonais et donné l'occasion aux deux marines de fraterniser.

---

A la suite de la conclusion de l'accord du 10 juin, S. M. l'Empereur du Japon a fait remettre au Président de la République l'Ordre du Chrysanthème. M. Pichon et M. Gérard ont reçu le Grand Cordon du Soleil-Levant et du Paulownia, tandis que le Vicomte Hayashi et M. Kurino recevaient le Grand Cordon de la Légion d'Honneur. Le Gouvernement Japonais a, de plus, octroyé à son Ambassadeur en France une de ses décorations les plus élevées, avec une pension, et S. Exc. M. Kurino vient d'être honoré d'une plus haute marque encore de la faveur impériale, S. M. le Mikado lui ayant conféré le titre de Baron. S. Exc. M. Motono, Ministre du Japon en Russie, a été l'objet d'une distinction analogue.

D'autre part, à la date du 21 septembre, une Ordonnance Impériale a conféré des titres de noblesse aux hommes d'État et aux chefs de l'armée et de la marine qui se sont distingués pendant la dernière guerre.

Le marquis Ito, les maréchaux Yamagata et Oyama ont reçu le titre de prince; les comtes Inouyé et Matsugata, et les généraux Nodzou et Katsoura, le titre de marquis; l'amiral Yamamoto, les généraux Kouroki, Okou, Nogi, l'amiral Togo et l'amiral Ito, le titre de comte, ainsi que le baron Komura, actuellement Ambassadeur du Japon à Londres, et précédemment Ministre des Affaires Etrangères; le général Téraoutchi, Ministre de la Guerre, et le baron Soné, ancien Ministre des Finances, sont nommés vicomtes; enfin, le lieutenant-général Foukoushima, les vice-amiraux Saïto et Yamagoutchi sont nommés barons.

---

## Bibliographie

---

HENRI L. JOLY.

**Legend in Japanese Art.** — *A description of historical episodes, legendary characters, folk-lore, myths, religious symbolism, illustrated in the arts of old Japan.*— London : John Lane, The Bodley Head, Vigo Street. W.; New-York : John Lane Company, 110-114 W. 32<sup>nd</sup> street; et chez l'auteur, 32 South Parade, Chelsea, London, S. W. — 1 vol. in-4<sup>o</sup>, net 84 s/.

Sous le titre qui précède, un des membres de la Société, M. H. L. Joly, vient de publier à Londres un ouvrage monumental sur la légende dans l'art japonais. Nous croyons devoir reproduire ci-après la partie française du prospectus relatif à cet ouvrage qui nous a été adressé par l'auteur.

« Les Japonisants, même quand ils se spécialisent, avouent fréquemment être attirés par les sujets représentés dans l'art, et souvent regrettent l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent de comprendre certaines scènes, de nommer les personnages, ou de reconnaître les incidents historiques. Feu le D<sup>r</sup> William Anderson, dans son catalogue des peintures japonaises au British Museum, décrit un nombre considérable des sujets traités, et son ouvrage a été depuis longtemps considéré à juste titre la seule clef des mystérieuses légendes japonaises par ceux que leur ignorance de la langue du Dai Nippon empêchait de puiser aux sources originales. M. Joly, comme tant d'autres, fut profondément séduit par les histoires de merveilles ou d'héroïsme représentées dans les bibelots qu'il trouvait disséminés dans les boutiques de curiosités ou sous le marteau du commissaire-priseur, et ses notes complétées et mises en ordre servirent de bases à un dictionnaire des sujets légendaires dans l'art japonais, qu'il prépara pour son usage personnel, compilation qui prit un développement assez considérable. Quelques personnes, en discernant la valeur pour l'amateur ou le curieux, pressèrent l'auteur de compléter ses notes en vue de publication. M. Joly décida éventuellement de suivre ce conseil, consacrant un temps considérable à la recherche de documents complémentaires, dans laquelle il reçut l'assistance des nombreux amateurs qu'il approcha, et qui reconnurent l'utilité de cet ouvrage.

« L'artiste du Vieux Japon usa largement de la gigantesque accumulation des traditions de l'Orient : scènes populaires, symbolisme, épisodes historiques, images des dieux, héros de féeries ou de romances, sages taoïstes et magiciens célèbres, contribuent à former un ensemble inépuisable de thèmes qu'ils ont traités avec un si puissant réalisme. A l'introduction du Bouddhisme et l'adoption des idéogrammes et de la culture chinoise sont dues la prévalence dans l'art des sujets d'origine chinoise et la relégation partielle au second plan des sujets purement japonais ; mais heureusement, les prouesses des anciens héros, des guerriers et des poètes, ont été préservées de l'oubli par les artistes moins inclinés à l'imitation purement classique de leurs prédécesseurs chinois. Les livres replets d'illustrations de sujets capables de traitement artistique dus au pinceau d'artistes versés dans les anciennes traditions formèrent bientôt une riche littérature populaire ; s'en inspirant, les sculpteurs de netsuké et les ciseleurs produisent à l'envi ces chefs-d'œuvre que la Restauration de 1868 exila, et qui enrichissent les collections de l'Europe et du Nouveau Monde. Nombre de ces " curiosités " représentent des histoires ou des légendes tirées de cette littérature, et suivent parfois l'arrangement ou les lignes mêmes des dessins laissés par un Tachibana Morikuni ou un Hokusai.

« Les artistes en laque s'inspirèrent également des vieilles légendes, et avec les estampes en couleurs la place prise par la légende et l'histoire dans l'art du Vieux Japon s'élargit encore.

« S'il était possible de grouper toutes les tsuba, les netsukés et les laques décorés de tels sujets, on obtiendrait un ensemble des coutumes japonaises et des traditions chinoises, de l'histoire, de la religion et du folklore de l'Extrême Orient, qui par son immense intérêt, sa beauté, et la technique des objets réunis, formerait une collection telle qu'un amateur a maintes fois dû chérir en ses rêves, et que l'auteur a cherché à réaliser par l'image, dans la mesure du possible.

« Ce dictionnaire des légendes dans l'art japonais décrit les sujets les plus souvent rencontrés parmi les netsuké, les tsuba, les images et les peintures. Il consiste en 1100 articles dont quelques-uns de plusieurs pages, et comprend de courtes monographies sur la cérémonie du thé, les animaux fabuleux, les masques et les éventails, et un article spécial sur les emblèmes et attributs, dans lesquels les principaux personnages ou scènes décrits dans le livre sont classés sous le nom de quelque caractère saillant, de façon à permettre au lecteur de trouver rapidement un sujet par ses caractères proéminents.

« Les noms des personnages ont été imprimés en caractères chinois à côté de leur traduction en caractères romains. Un grand nombre de références sont fournies, ainsi qu'une copieuse bibliographie donnant les principales sources européennes et japonaises d'information et les travaux contenant des illustrations caractéristiques du sujet décrit. L'ouvrage est illustré de plus de 500 photographies originales de spécimens choisis par l'auteur dans plus de vingt collections de renom, et de 16 pages en couleurs. Le livre tout entier a été révisé par un lettré Japonais qui y a contribué, des notes ont été communiquées ainsi que des traductions inédites par plusieurs collectionneurs, et presque chaque article contrôlé par une référence directe aux textes japonais. »

---

Il sera rendu compte des ouvrages traitant du Japon dont deux exemplaires seront envoyés à la bibliothèque de la Société Franco-Japonaise, Musée d'Ennery, 59, avenue du Bois-de-Boulogne.

---

Le Catalogue de la Bibliothèque est actuellement en préparation et sera distribué aux Membres comme annexe à l'un des prochains Bulletins.

---



## Avis divers

---

Le BULLETIN est adressé gratuitement aux Membres de la Société Franco-Japonaise de Paris, dont les actes et les progrès sont ainsi portés à leur connaissance ; il doit aussi servir de lien entre eux. Que chacun veuille donc bien, pour aider à sa rédaction, communiquer au Secrétaire Général qui en a la charge, des notes sur ses travaux : listes d'ouvrages publiés ou en préparation, études originales traitant de questions japonaises sur lesquelles on jugerait à propos d'attirer l'attention. Sur ces mêmes questions, le BULLETIN pourrait répondre à toutes demandes de renseignements et accueillerait aussi bien les informations pratiques fournies par les négociants, traitant d'affaires japonaises.

---

Le prochain Bulletin contiendra la table des matières parues dans tous les numéros antérieurs depuis l'origine.

---

La Bibliothèque de la Société, installée au musée d'Ennery, 59, avenue du Bois-de-Boulogne, est ouverte tous les Jeudis, de 2 heures à 6 heures. M. Matsubara, artiste bronzier, Secrétaire-Interprète, sera présent pour toutes traductions et informations concernant le Japon.

Les Membres éloignés de Paris ou qui ne peuvent se déranger, peuvent envoyer leurs demandes par lettre à M. le Secrétaire-Interprète, qui s'efforcera d'y répondre dans la mesure du temps qu'il consacre à la Société.

Il est particulièrement rappelé aux Membres de la Société qu'ils sont invités à se réunir à la Bibliothèque tous les *premiers Jeudis du mois*, à 5 heures, à toutes fins utiles et agréables.

Éditeurs, auteurs et amateurs sont priés de faire bénéficier la Bibliothèque des ouvrages traitant du Japon dont ils peuvent disposer.

Pour tous renseignements concernant la Bibliothèque, s'adresser à M. Arcambeau, archiviste-bibliothécaire, au Musée d'Ennery, ou à son domicile personnel, 133, Boulevard Voltaire.

---

L'Insigne de la Société, dont le modèle est dû au peintre Félix Régamey, a été exécuté par M. Henry Nocq, le réputé graveur en médailles.

Ce bijou emprunte à la collaboration gracieuse de ces deux artistes une valeur artistique toute spéciale.

Frappé en argent, à fleur de coin, par la Monnaie, l'Insigne est livré, avec son ruban aux couleurs franco-japonaises, pour 12 francs, aux Membres, à leur entrée dans la Société.

---

Un album qui contiendra les portraits photographiques des Membres de la Société, est en préparation. Ceux qui ne se sont pas encore exécutés sont instamment priés de se rendre chez M. Roger Sazerac, photographe, 43, rue Saint-Lazare, qui étant des nôtres, a bien voulu se charger de l'exécution des clichés. A chacun, une épreuve est remise à titre gracieux.

---

Les Membres sont priés de bien vouloir envoyer au Secrétariat, en vue de l'établissement d'une liste d'invités aux fêtes de l'année, les noms et adresses des personnes qu'ils désireraient voir utilement figurer sur cette liste.

Ils sont également invités à faire connaître au Secrétariat les décorations françaises et japonaises dont ils sont titulaires, en vue de l'insertion de signes conventionnels correspondants à la suite de leur nom dans la liste du personnel de la Société qui figurera au prochain Annuaire.

---

Les Sociétaires sont instamment priés d'aviser le Secrétariat de leurs changements d'adresse.

---

Un Cours de langue japonaise a été organisé depuis quelques mois par la *Société pour la Propagation des Langues étrangères en France*, grâce à l'initiative de son vice-président, le D<sup>r</sup> J. Deniker. Ce cours, qui a lieu à l'Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente, lundi et jeudi, à 8 heures et demie du soir, a pour professeur M. Joffroy, de l'Imprimerie nationale, qui a séjourné longtemps au Japon. Ajoutons que le Cours a déjà donné les meilleurs résultats, et qu'on peut assister moyennant la faible cotisation annuelle de 6 fr. ou de 2 fr., suivant qu'on veut être membre de la Société ou simplement auditeur libre.

---

*Le Gérant p. i. : E. ARCAMBEAU.*

---